

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Evolution de la situation économique de la Belgique (juin 1952 - juin 1953) — Les rapports annuels de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Statistiques.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE JUN 1952 - JUN 1953

Au cours de la période annuelle couverte par la présente chronique, l'économie belge subit l'incidence d'un repli de la demande extérieure, mais trouve un facteur de soutien dans la fermeté dont témoigne la demande interne.

Les prix et les coûts s'infléchissent sous l'influence de la baisse des prix mondiaux, mais la production, quoique inférieure aux maxima observés en 1951, demeure très élevée par référence à toute autre période de base et, spécialement, par comparaison avec les résultats atteints avant la mise en application de la politique de réarmement du monde occidental. On note un certain ralentissement de l'activité des industries lourdes, dont les ventes sur les marchés extérieurs se contractent; au contraire, les industries de la construction et les industries produisant des biens de consommation bénéficient d'une amélioration tant en raison de l'élargissement du marché intérieur que de la résistance, souvent même de l'expansion des ventes à l'étranger.

L'emploi et le chômage fluctuent dans des limites assez étroites déterminées, comme pour la production, par des mouvements compensatoires dans les industries lourdes et dans les industries légères.

Les termes d'échange se détériorent et la balance commerciale se clôture en déficit à partir d'août 1952. Par ailleurs, les mouvements prononcés qui affectent les échanges internationaux se traduisent par un meilleur équilibre des relations commerciales que l'Union économique belgo-luxembourgeoise entretient avec les Etats-Unis d'une part, avec les pays membres de l'Union européenne de Paiements de l'autre.

TENDANCES DE LA CONJONCTURE MONDIALE

En raison de l'étalement des programmes de réarmement et de l'assainissement de la situation monétaire de plusieurs pays importants, l'offre tend, sur la plupart des marchés mondiaux, à l'emporter légèrement sur la demande et les prix des principales matières premières s'infléchissent d'une manière limitée mais continue. Influencée, en outre, par les mesures de restriction auxquelles doivent se résoudre les pays qui n'ont pu encore atteindre à l'équilibre intérieur, la demande mondiale d'importation se contracte : les prix à l'importation faiblissent; en outre, les achats de certains pays diminuent en volume.

* * *

Le mouvement de baisse des *prix mondiaux* amorcé en mars 1951 se poursuit, mais à un rythme ralenti : l'indice Reuter (base 1938 = 100) tombe d'un maximum de 449 points en avril 1951 à 392 points en juin 1952; à fin juin 1953, il s'établit à 358 points.

L'évolution des marchés des denrées alimentaires de base et des matières premières d'origine agricole est assez diversifiée.

Le marché des céréales est alourdi par des excédents de production considérables. La production en Australie et en Argentine a nettement progressé, tandis que l'arrêt du stockage en Europe et la bonne récolte aux Indes réduisent la demande des pays importateurs. La surproduction pèse surtout sur les cours du blé. Le refus de l'Angleterre de signer le nouvel accord international a accentué le mouvement de baisse qui a ramené les cours au-dessous du prix de soutien américain et du prix-plafond de l'accord.

Le prix du sucre, après s'être stabilisé à 4 cents par lb., fléchit peu avant le début de la campagne sucrière à Cuba. Malgré la limitation de la production cubaine, les cours s'effritent graduellement, atteignant un minimum de 3,13 cents le 31 mars 1953. A cette date, le gouvernement anglais achète 1 million de tonnes à un prix inférieur au cours mondial. Cet achat rétablit l'équilibre du marché, la demande se fait plus active et les cours se redressent.

Les cours du café et du cacao se sont, par contre, maintenus au niveau élevé atteint depuis la guerre, l'offre et la demande étant restées pratiquement en équilibre.

La baisse du prix du caoutchouc naturel s'est poursuivie, sauf un bref redressement à la fin de 1952. Les achats stratégiques américains ont à peu près cessé et l'accroissement de la consommation aux Etats-Unis n'a pu faire entièrement compensation.

Le marché du coton a été alourdi par un excédent de production de 2,2 millions de tonnes et par l'accroissement de l'offre en dehors des Etats-Unis. Le Pakistan et l'Egypte ont réussi à accélérer l'écoulement de leurs surplus en modifiant leur politique de vente. En fin de période, les ventes du Brésil ont également repris. Ces offres ont été faites le plus souvent à des prix légèrement inférieurs aux prix de soutien des Etats-Unis, ce qui a conduit ce pays à mettre en stock une quantité de coton équivalant à peu près à l'excédent mondial de la récolte 1952.

Le marché de la laine a, par contre, fait preuve d'une stabilité remarquable. La demande des industries consommatrices s'est relevée sensiblement, et a permis d'écouler une grande partie des stocks accumulés en Amérique du Sud. Le prix moyen aux

enchères australiennes en 1952-1953 dépasse tous les cours antérieurs, sauf ceux de 1950-1951.

La réouverture du marché du plomb et du zinc à Londres a entraîné la baisse de ces métaux dont les cours ont été soutenus, plus longtemps que ceux des autres matières premières, par l'incidence des achats stratégiques. La liquidation des stocks détenus par le gouvernement britannique a contribué à ce mouvement.

La réouverture du marché du cuivre n'a pas eu les mêmes répercussions. En effet, la mise en stock d'une partie de la production chilienne tend à soutenir les cours, tandis que le gouvernement anglais n'écoule ses propres stocks que graduellement.

Les cours de l'étain ont baissé rapidement à partir d'avril 1953. Le gouvernement américain cesse ses achats stratégiques, mais continue d'acquérir l'étain fourni dans le cadre des contrats conclus antérieurement avec la Bolivie, l'Indonésie et le Congo belge.

Les prix de l'acier ont été affectés d'une tendance fondamentale à la baisse, mais ont bénéficié néanmoins de certains éléments de soutien. La grève qui a paralysé l'industrie sidérurgique américaine a apporté un regain de fermeté au marché; la reconstitution des stocks d'acier des consommateurs américains a pris plusieurs mois au cours desquels les prix se sont redressés. Par la suite, l'accroissement de la production automobile aux Etats-Unis a entretenu une forte demande d'acier étranger qui n'a cependant pas empêché un repli graduel des prix mondiaux.

L'Allemagne a également importé de grosses quantités d'acier après la libération des prix intérieurs de ce métal le 1^{er} août 1952. Cette demande s'est maintenue jusqu'au premier trimestre de 1953. Par la suite, le marché allemand a atteint son point de saturation et est redevenu exportateur.

Au mois de mars, les entreprises sidérurgiques appartenant à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ont constitué une entente visant à stabiliser les prix à l'exportation. En avril et en juin, certaines cotations ont même été relevées.

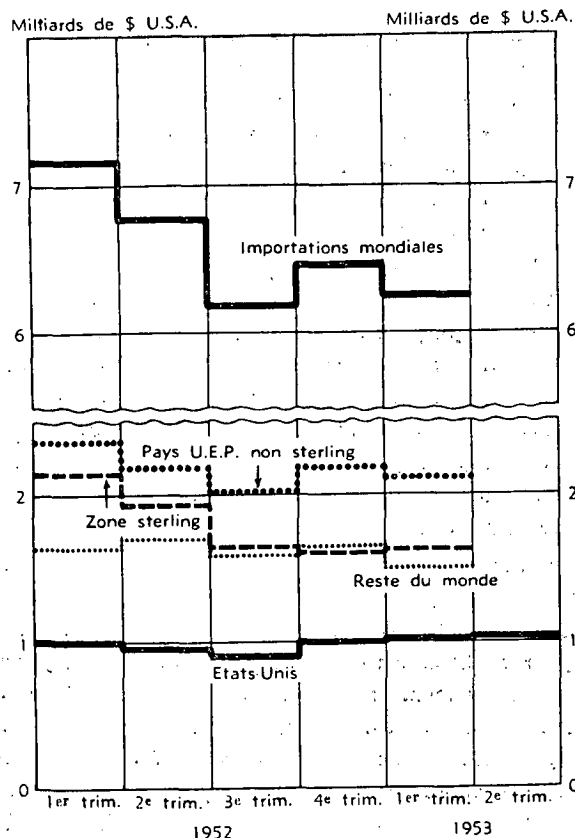
* * *

Le caractère moins pressant de la demande mondiale se manifeste également dans le repli des *courants d'importations*. Les importations mondiales (1), exprimées en valeur, fléchissent de près de 13 p. c. du premier trimestre de 1952 au premier trimestre de 1953, dernière période trimestrielle pour laquelle des données statistiques sont disponibles pour l'ensemble du monde.

(1) Non compris l'U.R.S.S., la Chine et certains pays de l'Europe orientale.

GRAPHIQUE A

Evolution des importations mondiales



L'évolution est très différente selon les pays ou groupes de pays pris en considération.

Les *Etats-Unis* rétablissent et développent leurs courants d'achats, après le repli du printemps et de l'été 1952. Grâce à la persistance de conditions internes de haute conjoncture, leurs importations du deuxième trimestre de 1953, en dépit de la baisse des prix, dépassent de 3 et de 9 p. c. respectivement leur montant du premier et du second trimestres de 1952.

L'élargissement du marché américain, dont l'Union économique belgo-luxembourgeoise a bénéficié au même titre d'ailleurs que les principaux pays exportateurs, forme contraste avec la réduction de la plupart des autres débouchés importants.

La baisse des importations de la *zone sterling* est très marquée : elle atteint plus de 24 p. c. du début de 1952 au début de 1953.

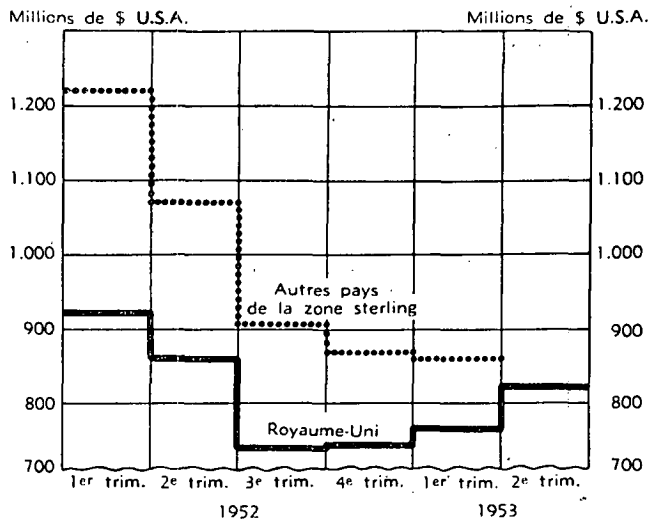
On sait que lors de la conférence des ministres des finances du Commonwealth qui eut lieu en janvier 1952, il fut décidé que des mesures seraient prises afin d'assurer l'équilibre de la balance des paiements de la zone sterling vis-à-vis du monde extérieur, ainsi que des relations commerciales plus équilibrées entre les pays membres eux-mêmes. Au cours des mois qui suivent, la plupart des gouvernements intéressés établirent des restrictions quantitatives à l'importation.

Les importations du *Royaume-Uni* fléchissent tant en valeur qu'en volume du premier au troisième tri-

mestre de 1952, et se redressent ensuite. Au deuxième trimestre de 1953, elles sont inférieures, en valeur, de 11 et de 4 p. c. respectivement à leurs montants du premier et du second trimestres de 1952; il est vrai qu'elles dépassent, en volume, le niveau observé au cours du second trimestre de 1952, mais sans rejoindre celui du début de cette année. En outre, la composition et l'orientation géographique des importations se modifient considérablement d'une année à l'autre : alors que les achats de produits alimentaires se révèlent plus importants et que les achats de matières premières se développent, tout au moins en volume, les importations de produits manufacturés s'inscrivent en net repli et aucune reprise des achats ne se manifeste, en ce qui les concerne, pendant les derniers mois sous revue; d'autre part, on observe un glissement des courants d'importations au profit des pays membres de la zone sterling. Le marché britannique se contracte donc nettement pour les pays étrangers à la zone sterling fournisseurs de produits manufacturés, parmi lesquels l'Union économique belgo-luxembourgeoise occupe une place importante.

GRAPHIQUE B

Evolution des importations de la zone sterling



La baisse des achats des *autres pays sterling* est extrêmement prononcée : elle atteint près de 30 p. c. du total importé au début de 1952. Une grande partie de ce mouvement s'explique par la contraction des importations de l'Australie, de l'Inde, du Pakistan et de la Nouvelle-Zélande dont les achats fléchissent en volume et se réduisent, en valeur, dans des proportions variant de 40 à 60 p. c. du début de 1952 au début de 1953. On verra plus loin l'incidence de cette évolution sur les débouchés de l'Union économique belgo-luxembourgeoise dans la zone sterling.

Les importations des *pays continentaux membres de l'Union européenne de Paiements et de leurs territoires d'outre-mer* fléchissent également, mais dans une moindre mesure : au premier trimestre de 1953,

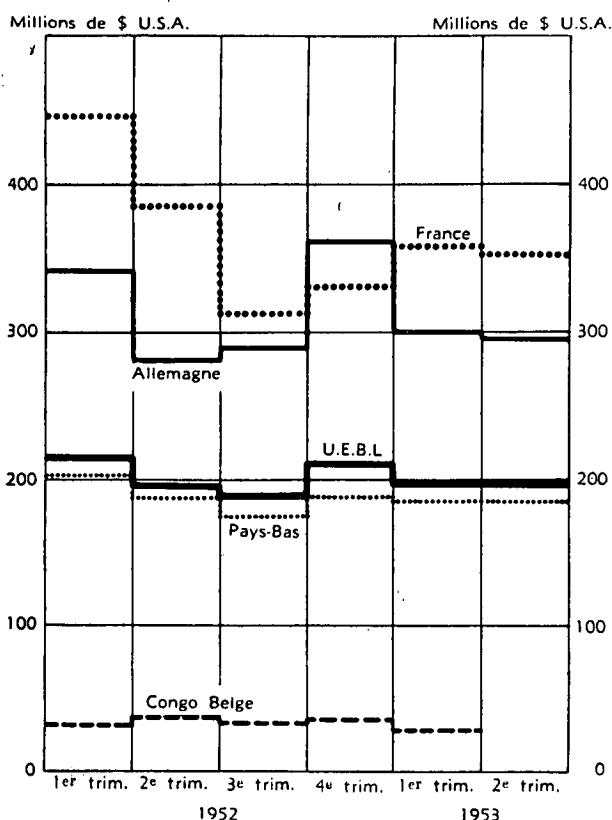
elles sont inférieures de 11 p. c. à leur niveau du premier trimestre de 1952. En général, les achats sont demeurés relativement stables en volume et ont été affectés surtout par la baisse des prix.

Le repli en valeur du premier trimestre de 1952 au second trimestre de 1953 est de 9 p. c. pour l'Union économique belgo-luxembourgeoise, 21 p. c. pour la France, 13 p. c. pour l'Allemagne, 9 p. c. pour les Pays-Bas.

La baisse des achats de l'Union économique belgo-luxembourgeoise apparaît comme modérée si on la compare à celle qui est survenue dans d'autres pays étrangers.

GRAPHIQUE C

Evolution des importations de différents pays membres de l'U.E.P.



En ce qui regarde la France, il faut rappeler que les importations ont été soumises à des restrictions administratives sévères à partir d'avril 1952. La baisse des achats qui en est résultée a atteint la plupart des produits importés en provenance des pays situés en dehors de l'Union française, à l'exception de quelques produits alimentaires, d'un certain nombre de matières premières ou de demi-produits indispensables au maintien de l'activité industrielle et de certaines catégories de biens d'équipement.

Les importations de l'Allemagne ont été fort élevées au cours de l'automne 1952. Par après, un

repli s'est manifesté qui a atteint notamment les achats d'acier effectués aux producteurs belgo-luxembourgeois.

Les achats des Pays-Bas diminuent jusqu'à la fin de l'été de 1952, surtout en raison de prélèvements effectués sur les stocks de matières premières disponibles dans le pays, et se redressent ultérieurement. Les importations de produits finis d'équipement et de consommation — notamment de produits textiles — ont fait preuve de fermeté.

Il n'est pas sans intérêt de souligner ici que les importations du Congo belge, à la différence de celles de la plupart des territoires coloniaux placés sous la souveraineté des pays continentaux membres de l'Union européenne de Paiements, ont progressé en valeur en 1952, malgré la baisse des prix; le repli observé au premier trimestre de 1953 laisse subsister un accroissement en volume par rapport au niveau observé au cours du trimestre correspondant de 1952.

Les importations des pays non encore mentionnés diminuent de près de 9 p. c. du début de 1952 au début de 1953 : les achats du Canada augmentent de près de 12 p. c.; ceux du Japon de 17 p. c., mais cet accroissement ne peut faire compensation au repli survenu par ailleurs et notamment dans le chef des pays non dollar de l'Amérique latine dont les achats fléchissent de plus de 38 p. c. en raison des difficultés de paiement du Brésil et de l'Argentine.

DEMANDE EXTERIEURE

L'évolution de la demande mondiale se reflète dans les exportations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Le repli de la valeur globale des ventes à l'étranger, observé dès le deuxième trimestre de 1952, s'accroît au cours du trimestre suivant. Après le creux saisonnier des mois d'été, l'expansion habituelle d'automne se manifeste, mais elle ne suffit pas à ramener les exportations au niveau de la période correspondante de l'année précédente. Au premier trimestre de 1953 intervient un nouveau recul, suivi au second trimestre par une certaine reprise. Pendant l'année sous revue, les ventes à l'étranger atteignent une moyenne mensuelle de 9.394 millions de francs contre 11.129 millions au cours de la période s'étendant de juin 1951 à juin 1952. Elles demeurent toutefois nettement supérieures au niveau auquel elles s'établissaient en 1948.

La baisse survenue pendant les derniers mois sous revue résulte du recul des cotations plutôt que d'une contraction des volumes. Fin juin 1953, les prix à l'exportation sont pratiquement revenus à leur niveau de 1948. Par contre, le volume des ventes à l'étranger, après avoir fléchi au cours du printemps et de l'été de 1952, se redresse ensuite; à fin juin 1953, il dépasse toujours de 45 p. c. environ le niveau atteint en 1948.

TABLEAU I

Exportations de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Valeurs globales	Indices du volume	Indices des prix
	(Millions de francs)	(Base : 1948 = 100)	
1948.....	6.177	100	100
1952 1 ^{er} trimestre ...	11.531	146	129
2 ^e trimestre ...	10.298	135	124
3 ^e trimestre ...	9.093	126	115
4 ^e trimestre ...	9.927	140	110
1953 1 ^{er} trimestre ...	9.198	135	108
2 ^e trimestre ...	9.359	144	101

Les différents secteurs de l'économie ne subissent pas tous l'incidence de la contraction de la demande extérieure; l'industrie lourde — métallurgie et industrie chimique — la subit nettement; par contre, certaines industries — telles l'industrie textile, quelques autres industries légères et les industries produisant des matériaux de construction — maintiennent ou élargissent leurs débouchés. Les exportations de combustibles et d'huiles minérales font preuve de fermeté.

Les exportations de la sidérurgie ne représentent plus, au deuxième trimestre de 1953, que les deux tiers des valeurs exportées au début de 1952.

TABLEAU II

Composition des exportations de l'U.E.B.L.

(moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Principaux produits	1948	1952				1953	
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Produits sidérurgiques	1.430	3.023	2.851	2.354	2.468	2.082	1.964
Fabrications métalliques	1.196	2.139	1.982	1.648	1.872	1.470	1.729
Métaux non ferreux	550	1.120	1.063	1.111	1.125	981	893
Textiles	1.145	1.915	1.464	1.341	1.712	1.744	1.789
Produits chimiques	590	1.003	843	641	612	796	779
Combustibles	123	266	400	325	305	279	305
Diamants	161	248	192	251	272	276	296
Huiles minérales	92	265	248	254	235	252	268
Produits alimentaires	83	381	312	216	207	216	245
Produits agricoles	188	210	139	136	226	234	144
Verres et glaces	139	151	115	108	133	161	178
Ciments	84	61	80	97	73	59	117
Papier et livre	71	162	97	80	98	104	102
Peaux et cuirs	47	74	74	82	106	96	95
Produits des carrières	50	46	52	50	55	47	55
Caoutchouc	35	59	48	48	54	45	50
Bois et meubles	25	34	44	41	42	35	51
Céramiques	32	32	27	24	24	19	23
Tabac	1	12	9	7	9	8	9
Divers	135	330	258	279	299	294	267
Total...	6.177	11.531	10.298	9.093	9.927	9.198	9.359

L'affaiblissement des débouchés extérieurs est moins continu et aussi moins prononcé pour les fabrications métalliques, dont les exportations enregistrent une certaine reprise au cours du dernier trimestre sous revue, sans toutefois atteindre leur montant de la même période de l'année antérieure.

L'industrie des métaux non ferreux parvient à maintenir son chiffre d'affaires avec l'étranger pendant toute l'année 1952; le fléchissement n'intervient qu'au premier trimestre de 1953 et s'accroît ensuite.

Le recul des exportations de produits chimiques survenu au printemps de 1952 se poursuit, mais en 1953, on observe une certaine reprise; les ventes demeurent néanmoins en dessous de leurs montants de la même période de l'année précédente.

Les ventes à l'étranger des industries textiles bénéficient d'une reprise pendant le dernier trimestre de

1952, puis elles se maintiennent à un niveau pratiquement étale; au printemps 1953, elles dépassent celles de la période correspondante de 1952.

L'évolution des exportations des autres industries légères produisant surtout des biens de consommation et qui avaient également été touchées par la détérioration des marchés extérieurs au cours de 1952 est assez différente d'un secteur à l'autre. Il n'y a guère que l'industrie des peaux et des cuirs et l'industrie diamantaire qui soient parvenues à développer leur chiffre d'affaires avec l'étranger. Les exportations des industries du papier et du caoutchouc et des industries alimentaires ainsi que les ventes de produits agricoles demeurent relativement déprimées.

Les courants de vente des industries produisant des matériaux de construction s'affermissent, princi-

palement en raison de l'accroissement des livraisons de l'industrie des verres et glaces et des cimenteries.

L'expansion des exportations de l'industrie pétrolière semble avoir atteint un palier; il faudra sans doute attendre la mise en activité d'autres installa-

tions de raffinerie pour enregistrer de nouveaux progrès.

Les exportations de combustibles passent par un maximum au deuxième trimestre de 1952; elles se contractent quelque peu ensuite, mais n'en demeurent pas moins élevées.

TABEAU III

Orientation géographique des exportations de l'U.E.B.L.

(moyennes mensuelles en millions de francs)

Source: Institut National de Statistique.

Pays de destination	1948	1952				1953	
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Etats-Unis	371	728	671	803	869	933	1.197
Congo Belge et Ruanda-Urundi...	238	496	662	620	625	547	567
Pays de l'U. E. P. (1)	4.255	8.366	7.133	6.277	6.975	6.335	6.096
Autres pays	1.313	1.941	1.832	1.393	1.458	1.383	1.499
Total...	6.177	11.531	10.298	9.093	9.927	9.198	9.359
(1) dont :							
Royaume-Uni	555	1.394	1.180	998	957	890	767
Zone sterling	1.049	2.390	1.837	1.436	1.334	1.311	1.289
France	572	914	708	630	779	811	721
Pays-Bas	954	1.634	1.601	1.379	1.635	1.481	1.586
Allemagne	272	780	705	995	1.426	974	786

Si la valeur globale des exportations se situe à un niveau plus bas que pendant la période correspondante des années précédentes, ce recul n'affecte pas tous les débouchés extérieurs.

C'est ainsi que les ventes aux *Etats-Unis* connaissent un essor remarquable; au deuxième trimestre de 1953, elles atteignent une moyenne mensuelle de 1.197 millions de francs alors qu'elles n'étaient que de 728 millions par mois au premier trimestre de

1952. L'accroissement des expéditions s'explique tant par l'évolution fondamentale de la conjoncture américaine que par certaines circonstances exceptionnelles : la persistance de conditions de très haute activité aux *Etats-Unis* a rendu féconds les efforts poursuivis par les exportateurs pour développer leurs ventes sur ce marché; les grèves dans la sidérurgie américaine constituent, par contre, un facteur fortuit dont l'incidence sur les exportations a été sensible.

TABEAU IV

Composition des exportations de l'U.E.B.L. vers les Etats-Unis

(moyennes mensuelles en millions de francs)

Principaux produits	1948	1952				1953	
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Produits sidérurgiques	48	228	95	161	249	206	365
Fabrications métalliques	8	83	75	75	106	105	94
Métaux non ferreux	93	37	174	241	146	133	216
Produits chimiques	21	76	57	38	57	100	78
Textiles	73	131	115	114	125	174	198
Diamants	100	97	89	109	118	115	132
Exportations totales	371	728	671	803	869	933	1.197

Les principaux courants de vente aux *Etats-Unis* ont tous bénéficié de cette expansion : elle a été forte pour la métallurgie, l'industrie textile, l'industrie diamantaire, assez irrégulière pour la sidérurgie et pour les métaux non ferreux, plus constante mais moins prononcée pour les fabrications métalliques.

Les exportations vers le *Congo belge et le Ruanda-Urundi*, constituées en majeure partie de produits de la sidérurgie et de l'industrie des fabrications métalliques, et subissant l'incidence des investissements importants effectués dans le cadre du Plan décennal, se sont maintenues et même développées.

Le redressement des exportations vers les Etats-Unis et la stabilisation, à un niveau élevé, des fournitures au Congo belge et au Ruanda-Urundi contrastent avec le recul du chiffre d'affaires sur les autres marchés extérieurs.

Les exportations vers les pays dont les transactions internationales se règlent dans le cadre de l'Union européenne de Paiements reviennent de 8.366 millions en moyenne mensuelle au premier tri-

mestre de 1952 à 6.096 millions à la fin de la période sous revue. La contraction des ventes s'étend pratiquement à tous les pays membres : elle est la plus accentuée en ce qui concerne le Royaume-Uni et les pays de la zone sterling; elle frappe les exportations des produits des industries lourdes, tandis que les ventes de produits textiles et d'autres produits des industries légères font preuve de fermeté, tout au moins sur certains marchés.

TABLEAU V

Composition des exportations de l'U.E.B.L. vers les pays membres de l'U.E.P.

(moyennes mensuelles en millions de francs)

Principaux produits	1952				1953	
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Produits sidérurgiques	1.998	1.975	1.663	1.706	1.363	1.108
Fabrications métalliques	1.302	1.119	846	839	773	887
Métaux non ferreux	994	801	780	907	785	626
Produits chimiques	669	494	438	444	487	451
Textiles	1.533	1.087	1.038	1.415	1.361	1.358
Combustibles	234	365	290	286	242	290
Exportations totales	8.366	7.133	6.277	6.975	6.335	6.096

Le repli très sensible des exportations vers les pays de la zone sterling est imputable à l'assainissement des conditions monétaires dans ces pays et aux restrictions à l'importation décidées par les autorités britanniques. Ces mesures ont sorti progressivement leurs effets et ont conduit à une contraction graduelle des livraisons qui n'atteignent plus, au deuxième trimestre de 1953, qu'un peu plus de la moitié de leur montant du premier trimestre de l'année antérieure. Tous les secteurs industriels importants ont vu leur chiffre de vente se contracter, mais le repli est plus marqué dans le cas des industries lourdes.

Les importations françaises ayant également été soumises à certaines restrictions, les achats de produits finis belges, et particulièrement de produits textiles, en ont été affectés, mais ceci a été compensé en partie par un accroissement des expéditions de matières premières, notamment de combustibles et de métaux non ferreux.

Les ventes aux Pays-Bas, en recul au troisième trimestre de 1952, se redressent par la suite pour atteindre au deuxième trimestre de 1953 environ leur niveau d'il y a un an. A la contraction des fournitures de l'industrie métallurgique — surtout de la sidérurgie — s'oppose un accroissement des livraisons de produits textiles, qui atteignent un niveau élevé.

Les exportations vers l'Allemagne, en net développement au dernier trimestre de 1952, par suite de livraisons de produits sidérurgiques et textiles, se contractent ensuite, principalement en raison de la baisse des fournitures d'acier.

Le recul des exportations vers les marchés mondiaux autres que les Etats-Unis, le Congo belge et les pays de l'Union européenne de Paiements est également sensible puisque les fournitures, exprimées en moyenne mensuelle, y tombent de 1.941 millions au premier trimestre de 1952 à 1.499 millions au deuxième trimestre de 1953. Les difficultés de paiement du Brésil et de l'Argentine, que la fermeté des ventes au Canada et sur d'autres marchés n'ont pu compenser entièrement, en constituent la cause principale.

DEMANDE INTERIEURE

A l'opposé de la demande extérieure, la demande intérieure ne donne aucun signe d'affaiblissement et constitue un élément de soutien de la conjoncture.

Les tendances qui se dégagent des renseignements statistiques fort incomplets dont la Belgique dispose sont nettes et concordantes : elles indiquent que si les prix s'infléchissent sur le marché intérieur, la demande, mesurée en termes réels ou même en termes monétaires, est restée stable ou en progrès.

Bien que la consommation privée ne puisse être mesurée avec précision, les données statistiques portent à croire qu'elle s'est accrue au cours des derniers mois de 1952-1953 : l'indice global de la consommation alimentaire, calculé sur la base 1936-1938, atteint 113 au premier trimestre de 1953 contre 111 un an auparavant; les achats de tabacs et de boissons alcoolisées sont stables ou augmentent; en outre, les

importations d'articles manufacturés se maintiennent en valeur malgré la baisse des prix.

Les ventes dans les grands magasins dénotent les mêmes tendances : l'indice général des ventes journalières est plus élevé au premier semestre de 1953 que pendant la période correspondante de 1952, en dépit du fléchissement des prix de détail.

TABLEAU VI

Indices des ventes à la consommation
(Base : 1948 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Grands magasins à rayons multiples			
	Indice général	Alimentation	Habillement	Amou-blement
1952 1 ^{er} trimestre ...	125	180	103	126
2 ^o trimestre ...	134	171	123	121
3 ^o trimestre ...	133	162	118	120
4 ^o trimestre ...	169	225	145	115
1953 1 ^{er} trimestre ...	129	193	107	124
2 ^o trimestre ...	139	180	126	126

On peut à fortiori en déduire que le volume des ventes est plus important en 1952-1953. C'est surtout vrai pour les biens d'alimentation et d'habillement dont les chiffres de vente dépassent largement ceux des périodes correspondantes de 1952.

La fermeté de la demande de consommation s'explique avant tout par l'importance des revenus courants de la population. Le niveau de l'emploi industriel s'améliore quelque peu, tout au moins pendant une partie de la période sous revue; les rémunérations n'ont par ailleurs que faiblement fléchi par rapport à leur niveau maximum de juin 1952 et les salaires réels, mesurés d'après l'indice des prix de détail, n'ont pas été réduits. Il faut ajouter, quoique l'incidence des fluctuations des revenus de la fortune acquise sur la consommation soit moins directe, que les sociétés par actions ont mis 13 milliards de dividendes bruts en paiement en 1952 contre 11 milliards en 1951 et que les premiers renseignements publiés pour 1953 n'indiquent pas encore de recul.

La bonne tenue de la demande de consommation est due aussi pour une part au fait que certaines dépenses, freinées pendant longtemps en raison des prélèvements graduels effectués par le public sur les réserves qu'il s'était constituées lors du déclenchement des hostilités en Corée, tendent à reprendre plus d'ampleur; il en est ainsi notamment pour les produits textiles.

Les renseignements précis font également défaut quant à l'évolution de la construction privée, qui constitue un des éléments les plus importants et les plus variables de la demande intérieure et occupe une position intermédiaire entre la demande de consommation et les investissements. Il paraît toutefois certain que la construction privée a été plus intense

en 1953 qu'en 1952, ce que confirment l'augmentation du nombre de primes à la construction et la plus grande activité qui règne en briqueteries.

On ne peut, dans l'état actuel de la documentation statistique, évaluer avec exactitude l'évolution des investissements privés en capitaux fixes. L'étude de quelques données éparses et fragmentaires tend cependant à faire croire que les dépenses d'investissement, calculées en termes réels ou même en termes monétaires, n'ont été, jusqu'à la fin de la période sous revue, que légèrement inférieures au niveau exceptionnellement élevé atteint en 1951 et nettement plus importantes que pendant n'importe quelle autre année récente.

Les dépenses publiques, enfin, demeurent remarquablement stables depuis le début de 1952.

TABLEAU VII

Crédits budgétaires

(en milliards de francs)

Exercices	Budget ordinaire	Budget extraordinaire	Total
1952.....	76,1	24,8	100,9
1953.....	77,5	17,6	95,1

Sans doute les crédits budgétaires de l'exercice 1953 sont-ils inférieurs à ceux de l'exercice 1952, mais ces derniers constituent un maximum que les dépenses effectives n'atteindront sans doute pas, tandis que les crédits de l'exercice 1953 seront probablement majorés par le vote de crédits supplémentaires. Les crédits d'un exercice ne sont d'ailleurs pas seulement utilisés au cours de l'année civile qui donne son nom à cet exercice, mais aussi au cours de l'année et parfois des années qui suivent. Pour ces raisons, la diminution dans les crédits budgétaires qui s'est produite de l'exercice 1952 à l'exercice 1953 ne se traduit pas dans le montant des dépenses effectives comptabilisées au cours des mois récents.

TABLEAU VIII

Dépenses comptabilisées

(en milliards de francs)

Moyennes mensuelles	Budget ordinaire	Budget extraordinaire (1)	Total
1952 1 ^{er} trimestre ...	5,8	1,3	7,1
2 ^o trimestre ...	7,4	1,3	8,7
3 ^o trimestre ...	6,2	1,8	8,0
4 ^o trimestre ...	6,5	1,8	8,3
1953 1 ^{er} trimestre ...	6,0	1,5	7,5
2 ^o trimestre ...	7,0	1,5	8,5

(1) Non compris l'E.A.M.

On peut trouver dans l'évolution des courants d'importation la confirmation de la fermeté de la demande interne. Dans un pays transformateur comme la Belgique, le ralentissement de la production de plusieurs industries exportatrices ainsi que la baisse des prix mondiaux devaient nécessairement entraîner, pendant la période sous revue, une diminution de valeur des achats à l'étranger. Mais l'incidence de la résistance de la demande intérieure se fait sentir notamment dans l'évolution des achats d'articles manufacturés ou de biens d'équipement — stables ou en expansion.

Les importations globales fluctuent sensiblement de mois en mois; comme dans le cas des exportations, un redressement fait suite au creux saisonnier du troisième trimestre de 1952, mais le montant importé dans le dernier quart de l'année demeure inférieur au niveau de l'année antérieure. Depuis lors, les importations subissent un nouveau recul. Pour l'ensemble des quatre trimestres sous revue, elles atteignent une moyenne mensuelle de 9.987 millions de francs contre 10.300 millions pendant les quatre trimestres précédents.

Le fléchissement tient à la fois à une contraction du volume des importations et à la baisse des prix des produits importés. Malgré le recul intervenu, les volumes importés demeurent, à la fin de la période sous revue, supérieurs de 18 p. c. à leur niveau de 1948, et les prix à l'importation dépassent ce niveau d'environ 9 p. c.

TABLEAU IX

Importations de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Valeurs	Indices du volume	Indices des prix
	(En millions de francs)	(Base : 1948 = 100)	
1948.....	7.293	100	100
1952 1 ^{er} trimestre ...	10.761	121	121
2 ^e trimestre ...	10.016	110	119
3 ^e trimestre ...	9.571	111	115
4 ^e trimestre ...	10.660	129	108
1953 1 ^{er} trimestre ...	9.929	117	113
2 ^e trimestre ...	9.790	118	109

La contraction de la valeur globale des achats à l'étranger par rapport au premier trimestre de 1952 affecte exclusivement les importations de matières premières et de produits alimentaires. Les achats de métaux non ferreux sont nettement en recul, en partie en raison de la baisse des prix unitaires et notamment des prix du plomb et de l'étain; il en est de même pour les achats de charbon et de coton, ces derniers demeurant importants mais néanmoins moins élevés qu'au début de 1952. Par contre, les importations de laines se révèlent fermes tout comme les achats de minerai de fer et de pétrole.

Les importations de produits chimiques et d'articles manufacturés demeurent stables, tandis que les importations de machines et de matériel de transport sont plutôt en progrès.

TABLEAU X

Composition des importations de l'U.E.B.L. suivant les principales sections de la « Classification-type du commerce international »

(moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de produits	1952				1953	
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Matières brutes et combustibles (sections 2 + 3)	4.049	3.423	3.099	3.578	3.333	3.303
Dont :						
Laine	405	375	350	544	644	736
Coton	656	196	192	430	364	283
Minerai de fer	259	286	319	312	275	323
Minerai de métaux non ferreux.....	455	511	439	332	347	217
Charbon	390	330	294	304	282	307
Pétrole brut	289	300	213	257	308	306
Produits chimiques (section 5)	490	443	380	454	434	501
Produits alimentaires (sections 0 + 1) (1)	2.128	1.729	1.924	2.133	1.813	1.714
Articles manufacturés (sections 6 + 8)	2.430	2.540	2.399	2.742	2.610	2.362
Machines et matériel de transport (section 7)	1.420	1.684	1.539	1.566	1.544	1.691
Divers (sections 4 + 9)	244	197	230	187	195	219
Total	10.761	10.016	9.571	10.660	9.929	9.790

(1) Y compris boissons et tabacs.

La baisse des importations affecte principalement les livraisons américaines et, dans une mesure beaucoup moindre, les livraisons congolaises; les fournitures des pays membres de l'Union européenne de Paiements se situent, au contraire, à des niveaux plus élevés.

La diminution de la part des Etats-Unis dans les exportations vers l'Union économique belgo-luxembourgeoise est telle que les fournitures américaines ne représentent plus, au cours du dernier trimestre sous revue, que 11,6 p. c. des importations totales contre un maximum de 22,6 p. c. au dernier trimestre de 1951.

Elle résulte d'une réaction spontanée de l'économie plutôt que des restrictions quantitatives appliquées à ces importations. En effet, elle atteint surtout les achats de charbon, de céréales et de coton, produits non soumis à restrictions. Néanmoins, le contrôle et l'interdiction des réexportations de matières dollars vers les pays de l'U.E.P. semblent avoir agi dans le même sens.

Au recul des importations en provenance des Etats-Unis s'oppose un accroissement des ventes des pays membres de l'Union européenne de Paiements.

L'expansion des achats dans les pays membres de l'U.E.P. bénéficie surtout à l'Allemagne occidentale;

les fournitures de ce pays passent d'une moyenne mensuelle de 1.071 millions de francs au deuxième trimestre de 1952 à 1.223 millions un an plus tard et se rapprochent ainsi du niveau des livraisons effectuées par les Pays Bas, qui sont d'ailleurs en régression depuis le quatrième trimestre de 1952. Les Pays-Bas demeurent néanmoins le fournisseur principal de l'U.E.B.L. Les fournitures françaises accusent une légère expansion à la suite notamment de livraisons accrues de laine, tandis que celles du Royaume-Uni sont en recul sensible au deuxième trimestre de 1953, après être passées par un maximum le trimestre précédent. Les importations en provenance de l'ensemble de la zone sterling enregistrent une évolution analogue.

L'accroissement des importations originaires des pays membres de l'U.E.P. et plus particulièrement de l'Allemagne, porte surtout sur des biens d'équipement. Les livraisons de matières premières textiles par ce groupe de pays, plus spécialement de laine par la France et les territoires d'outre-mer de la zone sterling, accusent également une expansion non négligeable.

Quant à la diminution des importations en provenance de la Colonie et des territoires sous mandat, elle affecte en ordre principal les livraisons de cuivre, de minerais, de métaux non ferreux et de coton.

TABLEAU XI

Orientation géographique des importations de l'U.E.B.L.

(moyennes mensuelles en millions de francs)

Pays de provenance	1948	1952				1953	
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Etats-Unis	1.304	2.101	1.566	1.175	1.182	1.003	1.132
Congo Belge et Ruanda-Urundi...	534	764	880	858	767	670	690
Pays de l'U. E. P. (1)	4.016	6.403	6.392	6.181	6.996	6.900	6.564
Autres pays	1.439	1.493	1.178	1.357	1.715	1.356	1.404
Total...	7.293	10.761	10.016	9.571	10.660	9.929	9.790
(1) dont :							
Royaume-Uni	706	829	847	815	858	984	746
Zone sterling	1.140	1.905	1.848	1.575	1.814	2.086	1.731
France	631	1.008	1.018	975	1.150	1.086	1.150
Pays-Bas	599	1.291	1.246	1.373	1.495	1.367	1.317
Allemagne	407	1.037	1.071	1.075	1.247	1.136	1.223

PRODUCTION

Abstraction faite des variations saisonnières, l'indice global de la production industrielle fluctue dans des limites étroites au cours des douze mois sous revue; l'activité économique apparaît, dans l'ensemble, comme étale, en léger repli par rapport au

maximum de 1951, mais supérieure au niveau de l'année 1948 choisie, dans le cadre de la présente chronique, comme année de référence antérieure à la conjoncture de réarmement. Cette stabilité apparente recouvre toutefois des tendances fort divergentes selon les secteurs industriels envisagés.

TABLEAU XII

Indice de la production industrielle

(Base 1936-1938 = 100)

Source : Institut de recherches économiques et sociales.

Moyennes mensuelles	Indice global	Combustible et énergie	Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fabrications métalliques (1)	Industries chimiques	Matériaux de construction	Industries textiles	Industries alimentaires	Industries diverses
1948.....	109	104	127	92	135	151	91	102	82	94
1951.....	129	121	158	115	143	181	105	128	96	105
1952 1 ^{er} trimestre	127	133	168	115	138	188	83	104	103	91
2 ^e trimestre	125	130	153	109	144	193	94	97	102	91
3 ^e trimestre	117	122	137	98	133	170	89	96	101	88
4 ^e trimestre	128	132	159	101	145	154	83	126	98	98
1953 1 ^{er} trimestre	121	131	146	104	131	157	81	110	98	96
2 ^e trimestre	126	134	144	106	130	184 (2)	109	114	103	96

(1) L'indice de la branche *Fabrimétal*, calculé sur la base des années 1948, 1949 et 1950, est ramené à la base de 1936-1938 = 100, en multipliant l'indice par 130. (Note p. 2, Bulletin *IREES*, mars 1952.)

(2) Moyenne d'avril et mai.

On a souligné ci-avant le fléchissement de la demande extérieure pour les produits des industries lourdes. Ce phénomène se traduit surtout par des baisses de prix, mais son incidence sur les volumes n'est pas négligeable. Aussi l'activité de ces secteurs, tout en demeurant en général fort élevée, tend-elle à se ralentir.

Ce ralentissement n'affecte pas la production de combustible et d'énergie : si l'activité des cokeries devient moins intense en fin de période, la production d'électricité, entraînée dans un mouvement fondamental d'expansion, et l'extraction charbonnière ne fléchissent pas ; en ce qui regarde cette dernière, le maintien du niveau de l'activité n'est cependant assuré qu'à la suite de la diminution des importations, du développement des exportations et, en outre, au prix de l'accumulation de stocks sur le carreau des mines.

La conjoncture des industries de la construction est, au contraire, favorisée par la fermeté de la demande intérieure et par le caractère soutenu

de la demande à l'exportation en ce qui concerne certains matériaux, tels que les ciments et les verres plats.

Les mêmes facteurs entraînent une légère amélioration de l'activité de l'industrie textile et de plusieurs autres industries de biens de consommation ; sans que les résultats acquis puissent être considérés comme rétablissant dans ces secteurs des conditions de haute conjoncture, des progrès indéniables sont réalisés par rapport au niveau de production déprimé observé en 1952.

Ces indications générales sont complétées par quelques précisions sur l'activité dans les principaux secteurs industriels.

* * *

Les débouchés de l'industrie charbonnière sur le marché intérieur belge subissent une certaine contraction.

TABLEAU XIII

Ventes de charbon sur le marché intérieur belge

(moyennes mensuelles en milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons — « Cobéchar ».

Consommateurs	1948	1952				1953	
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
Secteur domestique et Etat.....	546	569	366	493	610	584	420
Industrie :							
Cokeries et usines à gaz.....	608	584	572	562	660	626	594
Centrales électriques.....	262	312	215	198	240	233	174
Chemins de fer.....	158	170	137	130	146	137	117
Diverses industries.....	445	459	364	360	398	346	360
Total...	1.473	1.525	1.288	1.250	1.444	1.342	1.245
Total général...	2.019	2.094	1.654	1.743	2.054	1.926	1.665

Celle-ci ne s'explique pas par l'évolution des achats domestiques qui deviennent plus importants, non que les besoins augmentent, mais, semble-t-il, en raison de la reconstitution des stocks chez les détaillants.

Elle n'est pas due non plus au fléchissement des ordres des cokeries. Celles-ci ne réduisent, en effet, leurs enfournements qu'à la fin de la période sous revue et, de plus, elles contractent leurs achats de fines à coke à l'étranger.

Par contre, les centrales électriques, les chemins de fer et les autres consommateurs industriels absorbent un tonnage moins important que précédemment.

En ce qui concerne les centrales électriques, il faut attribuer la baisse des quantités consommées à la rationalisation de plus en plus poussée de la production : depuis la libération, ces entreprises s'attachent à perfectionner sans cesse leur équipement en vue de comprimer l'incidence du prix du charbon sur celui de l'électricité; alors qu'en 1949 il fallait 4.111 kilo-calories pour produire un kWh., 3.716 suffisent en 1952; en même temps, les centrales se sont équipées pour brûler des charbons de qualité de plus en plus médiocre, tels que les poussiers et les schlamms et des résidus prélevés sur de vieux terils.

La Société Nationale des Chemins de fer, dont le trafic subit l'incidence du repli de l'activité des industries lourdes, réduit sa consommation; il en est de même pour les diverses autres industries consommatrices, tout au moins si l'on considère ce groupe dans son ensemble.

TABLEAU XIV

Industrie houillère

Source : Administration des Mines.

Périodes	Production par jour ouvrable	Production par mois	Rendement journalier (fond et surface)	Stocks (en milliers de tonnes)
	(moyennes mensuelles)			(fin de période)
	(en milliers de tonnes)		(en kilogr.)	
1948.....	87,7	2.224	606	837
1952 1 ^{er} trimestre	104,1	2.672	745	446
2 ^e trimestre	101,4	2.603	739	1.349
3 ^e trimestre	91,0	2.336	738	1.642
4 ^e trimestre	104,8	2.617	755	1.673
1953 1 ^{er} trimestre	102,1	2.587	761	2.071
2 ^e trimestre	103,2	2.544	755	2.954

Bien que l'industrie houillère se trouve devant certaines difficultés d'écoulement, elle ne produit pas moins qu'auparavant : l'extraction par jour ouvrable atteint 103,2 milliers de tonnes au deuxième trimestre de 1953 contre 101,4 milliers de tonnes pendant la période correspondante de 1952.

Le rendement ouvrier a augmenté, tout en restant toujours inférieur aux normes de 1936-1938; la pro-

gression des rendements s'accompagne d'une réduction des effectifs : de juin 1952 à juin 1953, l'emploi est revenu de 134.992 à 132.575 ouvriers pour le fond et la surface; elle est le résultat de la modernisation progressive des houillères, en exécution d'un programme mis au point en 1949, mais qui ne sera achevé qu'en 1956 : sur les 16 milliards de dépenses prévues, 10 milliards auraient été engagés à ce jour.

L'accroissement des stocks a été particulièrement rapide au deuxième trimestre de 1953; à la fin de juin, les quantités stockées atteignent près de 3 millions de tonnes.

TABLEAU XV

Importations et exportations belges de charbon
(en milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons — « Cobechar ».

Moyennes mensuelles	Importations totales	Exportations			
		Totales	Italie	Franco	Pays-Bas
1948.....	213	56	0,2	23	8
1952 1 ^{er} trimestre	196	192	21	56	73
2 ^e trimestre	126	274	38	142	68
3 ^e trimestre	104	233	81	103	21
4 ^e trimestre	103	236	86	106	21
1953 1 ^{er} trimestre	91	219	83	76	36
2 ^e trimestre	120	336	59	159	75

L'excès de la production sur la demande intérieure confère un intérêt particulier aux échanges internationaux. On a vu que les achats de houille se sont réduits. Quant aux exportations, elles ont, au contraire, tendance à se développer : l'Italie et la France, clients traditionnels, importent de plus grosses quantités que précédemment; en outre, des ventes ont été faites à l'Espagne, à l'Allemagne occidentale et à la Grande-Bretagne. Depuis que le marché houiller est plus aisé, les pays européens s'efforcent de substituer au charbon américain des charbons européens, à l'effet de réduire leur déficit vis-à-vis de la zone dollar. En outre, l'ouverture du marché commun du charbon le 15 mars 1953 a favorisé les exportations belges, car elle a été précédée d'un nivellement des prix cotés par les pays membres. L'industrie houillère belge s'est trouvée dans une position concurrentielle si améliorée qu'elle n'a pas demandé à être isolée du marché commun, ainsi que le prévoyait la Convention sur les Dispositions transitoires. De plus, elle bénéficie d'une péréquation qui permet d'abaisser légèrement ses prix intérieurs : le prix d'une tonne de fines à coke est revenu de 716 à 700 francs.

* * *

Les cokeries connaissent une activité qui, tout en demeurant élevée, tend cependant à fléchir quelque peu vers la fin de la période sous revue, parallèlement au repli de la production sidérurgique.

Les livraisons au marché intérieur diminuent en raison des perspectives moins favorables de la sidérurgie.

Les exportations de coke, après avoir atteint 108.000 tonnes par mois durant le troisième trimestre de 1952, sont revenues à 62.000 tonnes par mois au cours du deuxième trimestre de 1953. Ce fléchissement doit être attribué notamment à la concurrence plus vive des cokeries allemandes, surtout depuis l'ouverture du marché commun du charbon.

TABLEAU XVI

Activité des cokeries
(en milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Production totale	Livraisons	
		à l'étranger	au marché intérieur
1948.....	466	74	381
1952 1 ^{er} trimestre ...	539	49	519
2 ^e trimestre ...	530	74	466
3 ^e trimestre ...	512	108	424
4 ^e trimestre ...	558	89	495
1953 1 ^{er} trimestre ...	530	74	492
2 ^e trimestre ...	508	62	442

* * *

L'évolution de la production d'énergie électrique n'a été que très faiblement influencée par le ralentissement conjoncturel qui affecte l'activité des industries lourdes pendant la période sous revue.

TABLEAU XVII

Production d'énergie électrique
(en millions de kWh.)

Source : Administration de l'Industrie. — Direction : Energie électrique.

Moyennes mensuelles	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels
	Régions communales	Sociétés privées	
1948.....	31	337	291
1952 1 ^{er} trimestre ...	35	427	389
2 ^e trimestre ...	28	358	349
3 ^e trimestre ...	27	359	340
4 ^e trimestre ...	34	431	378
1953 1 ^{er} trimestre ...	36	412	380
2 ^e trimestre ...	29	360	371

* * *

En sidérurgie, le printemps de 1952 avait été caractérisé par une détérioration de la conjoncture par rapport aux conditions exceptionnelles qui avaient prévalu pendant les mois antérieurs.

Cette tendance se renverse complètement au cours des mois d'été en raison de la grève qui para-

lyse la sidérurgie américaine en juin et en juillet. La sidérurgie belge bénéficie rapidement de ces circonstances exceptionnelles : les cours des mitrailles se redressent dès le début de juillet et les cotations à l'exportation des produits sidérurgiques s'orientent à la hausse à la fin de ce mois. Elle bénéficie également de commandes émanant de l'Allemagne occidentale où l'effort de reconstruction porte la demande d'acier à un niveau très élevé. Aussi, la production s'accroît-elle dès septembre jusqu'aux environs de sa pleine capacité.

TABLEAU XVIII

Activité de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production			Effectif ouvrier
	Fonte	Acier brut	Acier fini	
	(moyennes mensuelles en milliers de tonnes)			(fin de période)
1948.....	328	321	259	48.487
1952 1 ^{er} trimestre	429	445	346	49.932
2 ^e trimestre	398	415	308	49.087
3 ^e trimestre	354	371	275	48.917
4 ^e trimestre	410	434	326	49.668
1953 1 ^{er} trimestre	374	393	287	47.574
2 ^e trimestre.....	373	384	291 (1)	47.483

A partir d'octobre, les commandes nouvelles diminuent et les cotations perdent le terrain regagné en août et septembre; en janvier 1953, elles sont inférieures de 35 p. c. à leur niveau du début de 1952. A la base du repli se trouvent l'effort de pénétration de la sidérurgie française sur le marché allemand et la psychose de baisse créée par l'approche de la mise en application du plan Schuman.

Les sidérurgistes maintiennent la production à un niveau très élevé pendant les derniers mois de l'année, grâce à l'exécution d'affaires conclues antérieurement, mais à partir de janvier 1953, ils tiennent compte de l'orientation nouvelle de la demande et réduisent la production de 10 p. c. environ par rapport à la moyenne de 1952; l'emploi fléchit parallèlement.

Au tournant de l'année, les inscriptions de commandes nouvelles fléchissent encore, mais les pénuries qui subsistent aux Etats-Unis soutiennent le marché mondial au cours des mois suivants, surtout après l'abrogation, en février, des restrictions à la construction des voitures automobiles.

Les marchés européens bénéficient d'un autre facteur de soutien lorsque, au mois de mars, les représentants des sidérurgies des six pays du Pool Schuman constituent une entente en vue de stabiliser leurs prix à l'exportation. Cette initiative améliore la situation et raffermi la demande, déprimée jusque-là par

la spéculation à la baisse. A partir du 8 avril, les adhérents à l'entente décident d'augmenter les prix minima de fr. 4.300 à 4.500 pour les aciers marchands (de fr. 4.100 à 4.200 pour la zone dollar). Le 13 mai, l'entente est prolongée jusqu'au 1^{er} octobre et, à la même occasion, les prix des aciers marchands et des profilés à la grande exportation (sauf pour les fournitures aux Etats-Unis) sont relevés à fr. 4.650. En juin, le prix à l'exportation vers les Etats-Unis est porté de fr. 4.200 à fr. 4.350.

Ces circonstances assurent à la sidérurgie belge un niveau de production relativement élevé pendant tout le premier semestre.

Il n'y a pas lieu de rappeler ici en détail les objectifs et le fonctionnement du marché commun, devenu une réalité le 30 avril. Rappelons seulement que la Haute Autorité impose le respect absolu des règles de non-discrimination, la publicité intégrale des prix et leur observation effective. Les producteurs des six pays ont dû communiquer leurs barèmes de prix à la Haute Autorité avant le 20 mai, les relamineurs avant le 30 mai. Ceci mit fin, pour la Belgique, au système des doubles prix vis-à-vis des autres pays de la Communauté et au régime réglementé des prix intérieurs comportant la déclaration obligatoire des hausses et la justification de celles-ci.

Les différences entre les prix publiés par les six pays ne se sont pas révélées importantes, ce qui constitue un facteur favorable au maintien d'un équilibre raisonnable au sein du Pool. Les prix belges pour l'acier marchand s'établissent à un maximum de fr. 4.610 parité Clabecq et à un minimum de fr. 4.530 parité Athus, alors qu'avant l'ouverture du marché commun le prix intérieur était de fr. 4.200.

Les livraisons mensuelles de produits finis par la sidérurgie belge sur le marché intérieur passent de 100.000 tonnes par mois pendant le troisième trimestre de 1952 à 120.000 tonnes au quatrième trimestre; elles rétrogradent ensuite à 107.000 tonnes au premier

trimestre de 1953 et 102.000 tonnes au deuxième trimestre.

A l'exportation, la valeur des ventes globales des sidérurgies belge et luxembourgeoise se contracte nettement au troisième trimestre de 1952, une réduction des quantités allant de pair avec un repli prononcé des prix unitaires.

TABLEAU XIX

Exportations de produits sidérurgiques.

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Valeurs (en millions de francs)	Quantités (en milliers de tonnes)	Prix unitaires (en francs par tonne)
1948	1.430	257	5.564
1952 1 ^{er} trimestre ...	3.023	401	7.537
2 ^o trimestre ...	2.851	380	7.503
3 ^o trimestre ...	2.354	340	6.924
4 ^o trimestre ...	2.468	377	6.546
1953 1 ^{er} trimestre ...	2.082	352	5.915
2 ^o trimestre ...	1.964	355	5.530

Au quatrième trimestre, la valeur des exportations se redresse légèrement grâce à une augmentation des quantités expédiées. Les ventes au cours du premier trimestre de 1953 se ressentent de la baisse des commandes et des cotations survenue à la fin de 1952; ensuite, elles se stabilisent en volume et le mouvement baissier des prix unitaires perd de son intensité.

Des déplacements importants s'observent, au cours de la période étudiée, dans l'orientation géographique des courants d'exportation de produits sidérurgiques.

Les expéditions vers les Etats-Unis, assez réduites au deuxième trimestre de 1952, se relèvent pendant les six mois ultérieurs sous l'influence de la grève américaine. Après un léger repli pendant les trois premiers mois de 1953, les ventes dans ce pays atteignent au deuxième trimestre des montants dépassant tous les niveaux antérieurs.

TABLEAU XX

Orientation géographique des exportations de produits sidérurgiques

(moyennes mensuelles en milliers de tonnes)

Destination	1948	1952				1953	
		1 ^{er} trimestre	2 ^o trimestre	3 ^o trimestre	4 ^o trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^o trimestre
Etats-Unis	10,6	33,5	13,3	27,9	44,9	37,6	64,4
Amérique centrale et méridionale.	37,8	54,9	46,6	21,1	17,3	24,9	28,0
Pays U. E. P.		261,3	262,4	240,8	264,0	236,5	208,0
Dont : Pays-Bas	44,1	53,7	56,1	36,8	44,2	48,0	51,7
Europe septentrionale ...	40,7	58,8	54,1	30,0	20,7	29,1	29,8
Allemagne	0,5	4,9	13,7	66,0	108,3	70,5	39,0
Royaume-Uni	18,3	30,2	37,4	38,6	41,2	39,1	30,5
Reste de la Zone sterling	n.d.	47,5	29,-	15,5	12,1	12,7	17,2

Par suite des difficultés de paiement du Brésil et de l'Argentine, les exportations de produits sidérurgiques vers ces deux pays ont pratiquement cessé depuis le deuxième semestre de 1952. Un courant d'affaires relativement satisfaisant se maintient avec la Colombie et le Venezuela.

Les achats des pays de l'Union européenne de Paiements restent stables jusqu'à la fin de 1952; ils fléchissent ensuite sous l'influence de la réduction graduelle des commandes placées par l'Allemagne. Le débouché allemand se rétrécit fortement au cours du deuxième trimestre de 1953. Les achats du Royaume-Uni se stabilisent à un niveau relativement élevé, grâce aux contrats conclus avec la *British Iron and Steel Corporation*. Les autres marchés de la zone sterling réduisent considérablement leurs achats, de

même que les pays de l'Europe septentrionale dont les importations d'acier belge marquent cependant une légère reprise au premier semestre de 1953. Les exportations vers la Hollande connaissent une baisse saisonnière et passagère au troisième trimestre de 1952, mais redeviennent plus importantes par après.

* * *

L'industrie des métaux non ferreux maintient en général son activité pendant la période sous revue en ce qui concerne les produits bruts; par contre, la production de demi-produits, affectée par le rétrécissement des débouchés extérieurs, diminue au troisième trimestre de 1952, pour se stabiliser, pendant les trois trimestres suivants, en dessous du niveau atteint auparavant.

TABLEAU XXI

Activité de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Union des industries des métaux non ferreux.

Périodes	Production					Produits demi-finis	Effectif ouvrier (fin de période)
	Produits bruts						
	Cuivre	Plomb	Zinc	Etain	Aluminium		
	(moyennes mensuelles en tonnes)						
1948.....	11.350	5.503	12.827	1.023	154	12.323	15.821
1952 1 ^{er} trimestre	11.198	6.893	16.782	1.036	130	15.592	16.801
2 ^e trimestre	12.748	6.251	15.279	343	132	13.477	16.003
3 ^e trimestre	12.270	5.609	14.465	780	92	11.002	15.763
4 ^e trimestre	12.690	6.388	15.740	736	114	11.959	15.800
1953 1 ^{er} trimestre	12.535	6.578	12.274	327	129	11.149	15.305
2 ^e trimestre	12.608	5.632	16.138	733	125	11.789	14.358

La production belge de *cuivre brut* varie peu pendant la période sous revue. Par contre, les exportations passent d'une moyenne mensuelle de 9.220 tonnes au deuxième trimestre de 1952 à 10.559 tonnes au troisième et à 12.457 tonnes au quatrième trimestre; elles fléchissent ensuite à 11.560 et à 9.154 tonnes pendant les deux premiers trimestres de 1953 par suite d'une régression des achats de la France et du Royaume-Uni. La valeur des ventes suit un mouvement parallèle. Les pays de l'U.E.P. — parmi lesquels la France tient la première place — continuent à absorber la presque totalité des exportations de cuivre. Les expéditions vers le Royaume-Uni redeviennent normales, voire même assez faibles pendant la période sous revue, après leur élargissement exceptionnel aux deuxième et troisième trimestres de 1952. A partir des derniers mois de l'année, quelques envois sont effectués vers les Etats-Unis; ils prennent de l'ampleur au cours du deuxième trimestre de 1953 à la suite de la libération du prix américain et s'établissent pendant cette période à 1.200 tonnes par mois.

Le prix intérieur du cuivre est relevé de fr. 31,45 à fr. 38,1 le kg. en juin-juillet 1952; en avril 1953, il recule à fr. 33,90 pour se situer à la fin du semestre à fr. 33,57. Le contrôle sur l'emploi de cuivre est supprimé depuis le 6 janvier 1953.

Les exportations de *produits demi-finis en cuivre*, qui avaient fléchi jusque-là, se redressent au deuxième trimestre de 1953.

Après la baisse saisonnière des mois d'été, la production de *plomb brut* se redresse jusqu'aux environs de son niveau des six premiers mois de 1952. Au deuxième trimestre de l'année en cours, elle recule quelque peu, parallèlement à un repli de la demande mondiale. Le volume des exportations se contracte également pendant les mois d'été 1952, mais il s'accroît considérablement au quatrième trimestre, passant d'une moyenne mensuelle de 3.879 tonnes à 6.586 tonnes sous l'influence d'une expansion brusque des ventes au Royaume-Uni après la réouverture du marché libre à Londres le 1^{er} octobre. Au premier trimestre de 1953, les achats du Royaume-Uni tombent d'une moyenne mensuelle de 2.150 tonnes à 434 tonnes,

provoquant un mouvement parallèle des exportations totales de plomb brut. En avril et mai, toutefois, les importations du Royaume-Uni se redressent jusqu'à atteindre une moyenne mensuelle de 2.600 tonnes; tout en restant satisfaisantes, elles diminuent en juin à 1.600 tonnes. Le volume mensuel moyen total de nos expéditions n'augmente cependant que de 4.254 à 5.399 tonnes du premier au deuxième trimestre, les achats de l'Allemagne s'étant considérablement réduits. Les Pays-Bas continuent d'absorber un contingent mensuel de 1.300 tonnes environ, soit deux fois plus qu'en 1948. La France, qui au début de 1952 constituait encore un débouché relativement important, n'effectue plus que de faibles achats. Les envois vers les Etats-Unis ne sont pas importants non plus; ils se développent au mois de mai (117 tonnes).

Le courant d'affaires à l'exportation des producteurs de produits demi-finis en plomb reste déprimé.

Les prix unitaires à l'exportation reflètent avec un retard normal le repli des cours mondiaux survenu après la réouverture du marché de Londres; ils baissent de 18.073 fr. la tonne au troisième trimestre de 1952 à 12.522 fr. au deuxième trimestre de 1953.

A part le fléchissement saisonnier de l'été 1952, la production de *zinc brut* se maintient à un niveau relativement élevé pendant toute la période sous revue; toutefois, à la fin de février, les producteurs de zinc laminé freinent leur activité.

Les tonnages de zinc brut exportés augmentent au quatrième trimestre de 1952, pour se stabiliser ensuite aux environs de 11.400 tonnes par mois. Les expéditions vers la France perdent graduellement du terrain au premier semestre de 1953: elles se situent à une moyenne mensuelle de 1.500 tonnes contre 2.550 tonnes au quatrième et 1.855 tonnes au troisième trimestre de 1952. Par contre, le courant d'affaires avec le Royaume-Uni se développe fortement après la réouverture du marché libre à Londres le 2 janvier 1953: le tonnage mensuel exporté passe de 3.090 tonnes au troisième et 2.770 tonnes au quatrième trimestre de 1952, à 4.810 tonnes au cours du semestre suivant; signalons le chiffre-record de 7.523 tonnes enregistré au mois de mars. Les Etats-Unis achètent des quantités de zinc croissantes à partir des derniers mois de l'année passée; au deuxième trimestre de 1953, ces achats atteignent le chiffre exceptionnel de 2.640 tonnes par mois, contre 530 tonnes au trimestre correspondant de l'année précédente. Parmi les autres clients importants, mentionnons l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas et la Suisse.

Comme dans le secteur du plomb, les exportations de produits demi-finis en zinc restent déprimées.

Les cotations à l'exportation ont suivi le recul des cours sur les marchés mondiaux immédiatement avant et après la réouverture du marché libre à Londres; au deuxième trimestre de 1953, elles se situent à

fr. 11.131 la tonne contre fr. 16.914 au troisième trimestre de 1952.

La production d'*étain* n'est pas parvenue à se redresser après la baisse de l'été 1952. Ce secteur souffre du malaise qui s'est développé sur les marchés internationaux du produit, en raison des excédents de production et de la concurrence croissante exercée par les matières de substitution, particulièrement aux Etats-Unis.

Les exportations belges d'*étain*, qui avaient atteint 1.591 tonnes par mois au troisième trimestre de 1952, reviennent à 583 tonnes au dernier trimestre de l'année, pour remonter à 717 et 830 tonnes pendant les deux trimestres ultérieurs. Ce mouvement s'explique par les fluctuations des achats américains, les autres débouchés étant secondaires: il s'agit du Canada qui a importé 80 tonnes par mois pendant les six premiers mois de 1953 et de l'Allemagne qui a importé 60 tonnes; les achats français sont devenus minimes.

Au deuxième trimestre de l'année en cours, le prix unitaire à l'exportation n'atteint plus que 122.000 fr. par tonne contre 132.000 francs pendant le troisième trimestre de 1952.

* * *

L'activité globale de l'industrie des *fabrications métalliques*, tout en demeurant élevée, tend cependant, comme celle des autres industries lourdes, à se contracter par rapport au niveau de production des mois précédant la période sous revue.

Ce repli se marque dans l'évolution de l'emploi: le nombre des ouvriers au travail diminue progressivement de 167.740 unités en juin 1952 à 158.944 unités en juin 1953. Il faut noter toutefois que les chiffres des six derniers mois sont influencés par l'incidence de grèves partielles. La régression de l'emploi atteint 18,6 p. c. en machines textiles, 15,9 p. c. en fonderies de fer, 13,1 p. c. en tréfilerie, étirage et laminage à froid et 11,9 p. c. en fine construction mécanique. Par contre, l'industrie de la construction de matériel de chemin de fer et l'industrie automobile accroissent leurs effectifs de 29,7 et 9,8 p. c. respectivement.

Les commandes inscrites fléchissent d'une moyenne mensuelle de 4.321 millions au premier semestre à 3.932 millions au troisième trimestre et à 3.531 millions au quatrième trimestre de 1952 pour se stabiliser à ce dernier niveau jusqu'en juin 1953. La régression concerne principalement les commandes à l'exportation, la demande émanant du marché intérieur s'étant maintenue.

Les expéditions totales atteignent leur maximum au dernier trimestre de 1952 au cours duquel elles dépassent, en valeur, de 885 millions par mois les commandes nouvelles. Cette situation s'explique par

la fermeté des exportations et par l'accroissement des ventes intérieures qui englobent d'importants lots de biens d'équipement destinés aux charbonnages. L'écart entre les commandes et les expéditions s'amenuise fortement au cours du premier trimestre de 1953 par suite d'une chute des secondes, mais il

s'élargit à nouveau au deuxième trimestre, les expéditions ayant augmenté de 300 millions par mois, principalement en raison d'une expansion assez marquée des exportations.

Cette évolution d'ensemble recouvre des tendances fort divergentes selon les secteurs.

TABLEAU XXII

Activité des industries des fabrications métalliques

Source : *Fabrimétal*.

Périodes	Effectif ouvrier (fin de période)	Marché intérieur		Marché extérieur	
		Expéditions	Commandes inscrites	Expéditions	Commandes inscrites
(moyennes mensuelles en millions de francs)					
1952 1 ^{er} trimestre	167.737	2.415	2.652	1.675	1.776
2 ^o trimestre	167.740	2.542	2.513	1.603	1.701
3 ^e trimestre	168.051	2.468	2.298	1.367	1.634
4 ^e trimestre	163.956	2.754	2.273	1.625	1.228
1953 1 ^{er} trimestre	163.617	2.335	2.317	1.265	1.147
2 ^o trimestre	158.944	2.439	2.379	1.478	1.132

L'électrification du réseau ferroviaire belge et le courant d'affaires satisfaisant qui se manifeste à l'exportation permettent à l'industrie du matériel de chemins de fer et de tramways de porter son effectif ouvrier de 6.290 unités en juin 1952 à 8.159 unités en juin 1953. Les expéditions totales de ce secteur passent, en moyenne mensuelle, de 148,2 millions en 1952 à 184,7 millions au deuxième trimestre de 1953. Les principaux clients à l'exportation sont le Congo, l'Inde, le Pakistan et l'Afrique du Sud.

Le groupe « automobiles, cycles, aéronautique et industries connexes » continue à développer ses fabrications. L'effectif ouvrier s'y accroît de 1.276 unités pendant la période sous revue pour atteindre 14.304 unités à la fin de celle-ci. Les expéditions mensuelles totales y passent d'une moyenne de 350 millions en 1952 à 450 millions au deuxième trimestre de 1953; elles sont presque exclusivement destinées au marché intérieur. La situation favorable de ce secteur résulte en partie des progrès réalisés par les firmes faisant l'assemblage des véhicules automobiles de marque étrangère, ainsi que du développement que prend l'industrie aéronautique grâce aux achats militaires. La situation des autres branches du groupe est moins prospère.

La construction navale est également en progrès. Au 31 décembre 1952, 53 navires de mer jaugeant 351.000 tonnes et 231 bateaux d'intérieur jaugeant 78.500 tonnes étaient en construction sur les chantiers belges. Parmi les navires de mer, on relève de grands pétroliers destinés aux flottes belge et étrangère. Les réparateurs de navires connaissent une activité soutenue bien qu'irrégulière jusqu'au premier trimestre de 1953; ils sont amenés à licencier du personnel en avril et en mai, mais à la fin du semestre l'activité s'améliore nettement.

Le groupe des ponts, charpentes, chaudronnerie et chaudières maintient son niveau d'activité, mais enregistre une régression, d'ailleurs limitée, des commandes pendant le premier semestre de 1953. Le secteur chaudronnerie et chaudières a participé à l'équipement de la nouvelle raffinerie de pétrole créée à Anvers et à celui d'une installation similaire établie à Bombay. Les fabricants de ponts se ressentent du ralentissement des travaux publics et de l'utilisation accrue du béton dans les ouvrages d'art. Le secteur des charpentes a vendu des lots importants de matériel de soutènement métallique aux charbonnages.

Le groupe de la construction électrique — de loin le plus important de l'industrie des fabrications métalliques — réduit son effectif ouvrier de 6,4 p. c. pendant l'année sous revue. Les expéditions tombent d'une moyenne de 785 millions en 1952 à 652 millions au premier semestre de 1953, dont près d'un tiers à destination des marchés étrangers. Les inscriptions de commandes s'accroissent, par contre, de 748,5 à 754,2 millions, ce qui indique que la situation fondamentale du groupe est bonne.

La situation du groupe « machines motrices, pneumatiques et hydrauliques » a peu varié. Il en est de même dans le secteur « armes portatives et leurs munitions » qui bénéficie d'importantes commandes off-shore, et dans celui du travail de la tôle qui enregistre un courant régulier de commandes.

Dans toutes les autres branches, on constate une régression de l'emploi qui est particulièrement importante dans les secteurs produisant des biens de première transformation, notamment en fonderies de fer, dans le groupe « tréfilerie, étirage, laminage à froid » et, dans une mesure moindre, en aciéries de moulage. Il est vrai que la situation de celles-ci s'est stabilisée grâce à une normalisation du marché

des mitrailles. En fonderies, on constate une tendance à la reprise de l'activité pendant les quatre premiers mois de 1953, les nouvelles commandes dépassant nettement leur niveau des mois correspondants de 1952, mais cette amélioration ne se maintient pas jusqu'à la fin du semestre. Les tréfileries souffrent de la mévente à l'exportation; à la fin de la période sous revue, la valeur des nouvelles commandes se redresse quelque peu.

Le groupe « *forge, estampage, gros emboutissage et industries connexes* », dont l'activité d'ensemble diminue légèrement, comprend différentes branches qui évoluent souvent de façon disparate; parmi celles-ci, les clouteries voient leur position se détériorer considérablement au cours des derniers mois de la période sous revue.

Les producteurs de *machines textiles* dépendent étroitement de leurs débouchés à l'étranger; ceux-ci s'étant contractés, principalement en raison des difficultés de paiement de la France et du Brésil, la production et l'emploi ont dû être fortement réduits. Le repli en *machines-outils* est moins prononcé.

Parmi les autres groupes dont l'activité diminue figurent les entreprises fabriquant les *accessoires métalliques du bâtiment*, qui subissent fortement la concurrence allemande et hollandaise sur le marché intérieur. A la fin du premier semestre de 1953, on observe cependant des signes de redressement. La réduction de l'activité est sensible également en *constructions mécaniques diverses* et chez les fabricants d'*appareils de levage*.

La valeur totale des exportations recensées par *Fabrimétal* passe de 1.640 millions au premier semestre de 1952 à 1.495 millions au deuxième semestre et à 1.371 millions au premier semestre de 1953, partiellement en raison de la baisse des prix. Le Congo belge reste le principal client, les Pays-Bas le deuxième débouché par ordre d'importance; les expéditions vers le Royaume-Uni, très élevées en 1952, fléchissent nettement; par contre, les fournitures à l'Allemagne sont en progrès et la France majeure également ses achats; les exportations vers l'U.R.S.S., déjà minimales en 1952, se contractent encore.

L'industrie des fabrications métalliques entretient un courant d'affaires non négligeable avec les pays de l'Extrême-Orient, notamment l'Inde et le Pakistan qui achètent principalement du matériel roulant. Les achats des Etats-Unis se maintiennent. Le Brésil, qui constituait encore, en 1952, un débouché important pour les produits de l'industrie des fabrications métalliques, a pratiquement cessé ses achats, de même que l'Argentine.

* * *

Les renseignements dont on dispose en ce qui concerne les conditions d'activité des *industries chi-*

miques ne permettent guère une analyse poussée de la conjoncture propre à ce secteur important.

Les exportations de produits chimiques, assez faibles jusqu'à la fin de 1952, se redressent par la suite, grâce à la reprise des ventes d'engrais azotés; cependant, l'emploi et les prix continuent à baisser légèrement.

Le marché des engrais azotés, ferme pendant le premier semestre de 1952, se détériore au cours du deuxième semestre: la concurrence étrangère se fait plus vive, et les prix unitaires à l'exportation se réduisent sensiblement. Malgré la contraction de la production, les producteurs se voient obligés de mettre en stock des quantités considérables d'engrais. Par la suite, la demande reprend, permettant d'écouler ces stocks et d'accroître la production. Mais les prix unitaires restent déprimés.

La situation des fabricants de produits chimiques lourds reste difficile. L'accroissement du prix du charbon dans les pays voisins, à la suite de la mise en application du Plan Schuman, améliore cependant leur position concurrentielle vis-à-vis des autres membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Les fabrications évoluées paraissent, par contre, bénéficier de conditions plus favorables. L'industrie des colorants dérivés de la houille n'utilise, il est vrai, qu'une fraction de sa capacité de production, mais la fabrication de produits photographiques et pharmaceutiques, de matières plastiques et de détergents se développe régulièrement.

* * *

Dans l'industrie de la *construction*, l'activité du secteur privé s'accroît, tandis que celle du secteur public se ralentit quelque peu.

Le développement de la construction privée peut sans doute être attribué à l'abondance plus grande des capitaux immobiliers. Les primes à la construction qui, pour être utiles, doivent être complétées par des crédits émanant d'organismes paraétatiques, sont de plus en plus demandées. Pendant le premier semestre de 1953, il en a été octroyé 9.325, contre 7.568 pendant la période correspondante de 1952.

Le fléchissement des travaux publics est dû aux difficultés de trésorerie qui contraignent le gouvernement à réduire et à étaler les dépenses extraordinaires. Les engagements du premier semestre de 1953 sont en nette régression par rapport à ceux du premier semestre de 1952, mais cette réduction des engagements n'a pas entraîné une diminution correspondante des travaux effectivement réalisés au cours de la période sous revue.

TABLEAU XXIII

**Situation des engagements à la fin
du premier semestre**
(en millions de francs)

Départements ministériels	1952	1953
Travaux publics	3.040	1.890
Communications	590	520
Divers	110	30
Défense nationale (génie civil) ..	1.190	840
Total...	4.930	3.280

Dans les carrières, la production de concassés fléchit, sans doute à la suite de l'ampleur moindre des travaux publics. La production de pavés est entravée en outre par l'emploi de plus en plus limité qui est fait de ce matériau et par la concurrence des pavés de remploi hollandais et des pavés scandinaves. Les importations de ces derniers se réduisent cependant fortement au premier semestre de 1953.

En 1952, la production de ciment se maintient à un niveau satisfaisant grâce à la forte demande du marché intérieur. Pendant les mois d'hiver, elle enregistre une baisse saisonnière plus marquée qu'au cours des années antérieures, mais au printemps de 1953, elle atteint un niveau exceptionnellement élevé en raison de la fermeté de la demande intérieure et d'un développement considérable des exportations, surtout vers la Grande-Bretagne.

La production de briques avait été délibérément freinée en 1952 afin de liquider les stocks excédentaires. Cette liquidation étant terminée au début de 1953, la production se développe rapidement dès que la bonne saison permet une reprise du séchage. Elle est stimulée par la grande activité de la construction privée et par un certain courant d'exportation vers la Grande-Bretagne.

La production de verre plat tombe à un minimum en juillet 1952. Depuis lors, elle se redresse de façon quasi continue sous l'influence de l'expansion de la demande intérieure et extérieure. En ce qui regarde les glaces, c'est surtout l'industrie automobile américaine qui accroît ses achats.

TABLEAU XXIV

Production des matériaux de construction

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Concassés de porphyre et de grès (en milliers de tonnes)	Ciment (en milliers de tonnes)	Briques ordinaires (en millions de pièces)	Verre plat (indice : base 1938 = 100)
1948	257	278 (1)	215	82
1952 1 ^{er} trimestre ...	284	272	118	70
2 ^e trimestre ...	430	392	171	64
3 ^e trimestre ...	414	407	221	46
4 ^e trimestre ...	313	299	167	57
1953 1 ^{er} trimestre ...	222	265	98	79
2 ^e trimestre ...	355	457	168	88

(1) Ancienne statistique.

TABLEAU XXV

Production des industries céramiques
(Indices 1938 = 100)

Moyennes mensuelles	Vaisselle de faïence et grès artistique	Porcelaine	Carreaux de revêtement (1)	Produits réfractaires	Tuiles	Céramique architecturale	Poterias en terre cuite
1948	122	187	189	125	97	231	88
1952 1 ^{er} trimestre	75	188	198	104	109	381	69
2 ^e trimestre	59	174	191	96	124	408	78
3 ^e trimestre	52	143	164	80	130	317	77
4 ^e trimestre	55	122	166	80	119	323	74
1953 1 ^{er} trimestre	48	136	120	67	94	462	60

(1) 1937-1939 = 100.

Une comparaison des chiffres du premier trimestre de 1953 à ceux du trimestre correspondant de 1952 fait apparaître une baisse dans les secteurs des industries céramiques qui produisent les carreaux de revêtement et les tuiles, la vaisselle de faïence et de porcelaine et les produits réfractaires. Seul le secteur de la céramique architecturale y échappe. Les salaires et le coût du charbon constituent les éléments les plus importants du prix de revient dans la plu-

part des industries céramiques et leur niveau élevé en Belgique ne permet pas aux entreprises belges de résister efficacement à la concurrence étrangère.

* * *

Comme on l'a souligné à diverses reprises, la période sous revue est marquée par une nette amélioration de la situation de l'industrie textile. L'ac-

croissement de la demande, dont les premiers signes se manifestent au cours des mois d'été de 1952, permet de porter la production du dernier trimestre de l'année à un niveau assez élevé, qui se maintient au début de 1953. Par la suite se fait sentir un certain fléchissement, en partie saisonnier. Le niveau de l'emploi est affecté de fluctuations parallèles : le nombre des ouvriers occupés s'accroît de 150.000 en juin 1952 à 158.000 en septembre et à 161.000 en décembre de la même année. Il s'établit à 156.000 en mars et à 152.000 en juin 1953.

C'est la demande intérieure qui est la première à se redresser. Après juin 1952, les stocks accumulés après l'ouverture des hostilités en Corée cessent de peser sur le marché.

La demande extérieure s'affermi à la fin de 1952, aussi bien en volume qu'en valeur. L'accroissement des ventes aux Pays-Bas et aux Etats-Unis est en grande partie à la base de cette expansion.

TABLEAU XXVI

Exportations de produits textiles
(en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Moyennes mensuelles	Total	Pays-Bas	Etats-Unis	Autres
1952 1 ^{er} trimestre ...	1.915	297	131	1.487
2 ^e trimestre ...	1.464	276	115	1.073
3 ^e trimestre ...	1.341	337	114	890
4 ^e trimestre ...	1.712	471	125	1.116
1953 1 ^{er} trimestre ...	1.744	430	174	1.140
2 ^e trimestre ...	1.789	416	198	1.175

L'industrie textile belge a pu renforcer sa participation au commerce mondial. Sa part dans les ventes totales des principaux producteurs américains et européens passe de 11,7 p. c. en 1952 à 12,8 p. c. au début de 1953. Ce résultat est d'autant plus remarquable que, au contraire des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, la Belgique n'est pas avantagée par des tarifs préférentiels dans une partie de ses débouchés extérieurs.

Cet aperçu synthétique de la conjoncture textile ne révèle qu'un aspect de la situation de cette industrie. En effet, les diverses branches du textile n'ont pas toutes bénéficié, dans la même mesure, du redressement de la demande.

Dans l'industrie de la laine, les difficultés rencontrées par les fabricants de tissus cardés et de couvertures de laine, qui souffrent de la concurrence hollandaise, contrastent avec la situation plus favorable du reste du secteur.

Les lavoires et les peignages bénéficient de la fermeté du prix de la matière première et de l'accroissement de la consommation mondiale de laine.

Les fabricants de tapis et d'articles de bonneterie en laine rencontrent également une demande active. La bonneterie est favorisée par la vogue actuelle des tricots; au cours du second semestre de 1952, ce secteur enregistre également des commandes différées de la part du commerce. L'industrie du tapis de laine accroît fortement ses ventes extérieures, vers les Etats-Unis notamment. Au cours du premier semestre de 1953, les exportations de tapis dépassent nettement les exportations de tissus de laine de type courant.

TABLEAU XXVII

Production de l'industrie de la laine

(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Lavage et carbonisage	Peignage (rubans et peignés)	Filatures		Tissages
			Laine peignée	Laine cardée	
1948.....	n. d.	n. d.	1.537	1.306	1.616
1952 1 ^{er} trimestre	1.177	884	1.100	794	1.420
2 ^e trimestre	1.141	933	1.094	967	1.503
3 ^e trimestre	1.165	930	1.380	1.134	1.701
4 ^e trimestre	1.134	1.287	1.926	1.431	2.118
1953 1 ^{er} trimestre	1.698	1.541	1.863	1.126	1.878
2 ^e trimestre	1.855	1.465	1.723	1.331	1.903

Grâce à la bonne demande de la part de ces deux branches et grâce aussi à l'évolution favorable des exportations, les filateurs de laine maintiennent un niveau de production satisfaisant, malgré la situation médiocre du tissage.

Dans l'industrie du coton, on constate également des divergences notables d'une branche à l'autre. Les fabricants de tapis de coton et de tissus d'ameublement accroissent nettement leur production par rapport au niveau moyen de 1952. Par contre, la situation

des tisseurs reste déprimée. L'élargissement du débouché hollandais permet aux filateurs de maintenir leur production à un niveau relativement élevé, tout en ramenant leurs stocks à un volume plus normal.

TABLEAU XXVIII

Production de l'industrie du coton
(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Filatures	Tissages
1948.....	6.703	5.222
1952 1 ^{er} trimestre	7.508	5.662
2 ^e trimestre	6.155	4.501
3 ^e trimestre	5.844	4.638
4 ^e trimestre	7.587	5.844
1953 1 ^{er} trimestre	7.348	5.393
2 ^e trimestre	6.911	5.144

Les difficultés rencontrées par l'industrie du lin restent sérieuses. La fin de l'année 1952 apporte une brève amélioration à la situation du tissage, mais, dans l'ensemble, la tendance est régressive. Les livraisons sur commandes militaires, qui avaient soutenu l'activité de cette branche jusqu'au milieu de 1952, diminuent par la suite. Dans les entreprises de préparation des fibres de lin, l'activité, qui s'était longtemps maintenue à un niveau élevé, se réduit assez nettement à la fin de 1952. La France encourage, par un système de primes de culture et de restrictions à l'exportation du lin brut, la création d'une industrie concurrente.

TABLEAU XXIX

Production des industries du lin, du jute et des textiles artificiels

(en tonnes)

Sources : Institut National de Statistique ou Fabelta.

Moyennes mensuelles	Lin		Jute		Textiles artificiels	
	Filatures	Tissages	Filatures	Tissages	Filés	Fibres
1948.....	620	418	3.466	2.453	835	953
1952 1 ^{er} trimestre	1.074	577	5.927	4.188	626	1.445
2 ^e trimestre	812	546	4.350	3.452	589	1.065
3 ^e trimestre	836	674	4.259	2.933	620	521
4 ^e trimestre	869	861	6.026	3.703	574	799
1953 1 ^{er} trimestre	760	665	5.855	3.598	583	1.499
2 ^e trimestre	732	576	5.648	3.706	631	1.625

La production des filatures et des tissages de jute reste très élevée; la production de filés atteint au cours du dernier trimestre son maximum historique. Ce secteur n'a, à aucun moment, connu de véritable crise; toutefois, la concurrence indienne se fait sentir vivement sur les marchés d'exportation et les prix deviennent moins rémunérateurs. L'abaissement des taxes à l'exportation en Inde a permis aux fabricants de Calcutta de réduire leurs prix; en outre, les stocks de produits finis qui existent dans ce pays pèsent sur le marché mondial.

La situation de l'industrie des textiles artificiels est devenue meilleure. Depuis le début de 1953, il n'a plus été nécessaire de procéder à des arrêts temporaires de la production de fibranne. Celle-ci a atteint, au cours du premier trimestre, un maximum absolu. Celle de rayonne, par contre, ne s'élève plus qu'à un peu plus de la moitié de son niveau maximum antérieur. L'usine d'Obourg, spécialisée dans cette fabrication, n'a pas pu être rouverte.

Quant aux industries consommatrices de rayonne — le tissage et la bonneterie indémaillable —, leur situation reste difficile. Ces secteurs souffrent toujours de la concurrence hollandaise et les accords intervenus, en indémaillable notamment, ne leur accordent qu'un répit précaire.

* * *

Dans l'industrie du papier, les conditions de l'activité s'améliorent également.

Au cours du premier semestre de 1952, les consommateurs de papier s'étaient pratiquement retirés du marché à la suite d'un effondrement des prix des pâtes. Par après, la production et les importations se redressent. De plus, en fin d'année, les fabricants réussissent à consolider leur position par un accord avec leurs concurrents néerlandais : des plafonds sont fixés à la production dans les deux pays et les variations de prix contenues conventionnellement dans certaines limites.

TABLEAU XXX

**Production et commerce extérieur du papier
et du carton**
(en tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Production	Importation	Exportation
1948.....	20.827	6.982	2.644
1952 1 ^{er} trimestre ...	23.512	11.165	7.113
2 ^o trimestre ...	19.103	8.236	4.119
3 ^o trimestre ...	18.605	9.211	3.524
4 ^o trimestre ...	24.440	12.305	5.133
1953 1 ^{er} trimestre ...	25.174	12.172	5.889
2 ^o trimestre ...	22.295	13.500	5.161

* * *

Dans l'industrie du cuir, on observe, tout au moins pour certains fabricats, une amélioration par rapport à la conjoncture déprimée du début de 1952.

En tannerie, la situation évolue de façon assez différente suivant les secteurs. Les cuirs lourds subissent fortement la concurrence des succédanés et la production diminue sensiblement à partir de juin 1952. Par contre, la production des cuirs légers se développe.

Les importations de chaussures en cuir en provenance des Pays-Bas se sont considérablement accrues pendant les derniers mois. De 1951 à 1952, elles passent de 534.000 à 1.093.000 paires. Au cours des six premiers mois de 1953, elles portent sur 688.000 paires contre 539.000 paires au cours de la période correspondante de l'année dernière. La production de chaussures se maintient pourtant à son niveau antérieur, la baisse du second semestre de 1952 constituant un phénomène saisonnier normal.

Dans les autres industries productrices de biens de consommation en cuir, la situation est relativement satisfaisante. C'est notamment le cas en ganterie, où la disparition de la concurrence italienne permet de travailler à plein rendement.

TABLEAU XXXI

Production de cuirs finis et de chaussures

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Cuirs lourds (en tonnes)		Cuirs légers (en milliers de pieds de carrés)	Chaus- sures tout cuir (en mil- liers de paires)
	Cuirs à semelles	Cuirs techni- ques		
1948.....	560	145	2.870	
1952 1 ^{er} trimestre ...	505	120	2.654	703
2 ^o trimestre ...	504	145	2.548	766
3 ^o trimestre ...	393	109	2.887	621
4 ^o trimestre ...	388	105	3.369	662
1953 1 ^{er} trimestre ...	426	109	3.204	737
2 ^o trimestre ...	349	101	2.703	656

* * *

L'indice de production du secteur *alimentation* n'a guère varié pendant la période sous revue; le volume de l'emploi dans les industries alimentaires est également demeuré stable dans l'ensemble, mais chacune des industries a évolué selon ses déterminantes particulières.

Dans les *meuneries industrielles*, la production fléchit légèrement pendant le premier semestre de 1953. Au cours de cette période, elle atteint, en moyenne mensuelle, 62.000 tonnes contre 64.600 tonnes pendant le premier semestre et 66.500 tonnes pendant le deuxième semestre de 1952.

Les ventes de farines de froment sur le marché intérieur évoluent parallèlement à la production, c'est-à-dire qu'elles sont légèrement inférieures à la normale au cours des derniers mois. A l'exportation, les affaires sont peu importantes, la concurrence étrangère faisant offre à des conditions nettement plus avantageuses que les producteurs belges.

Les stocks détenus par les meuneries industrielles sont amplement suffisants pour permettre de réaliser la soudure.

Les accords conclus entre l'Etat et l'Association Générale des Meuniers n'ont pas été modifiés. On notera cependant que les meuneries ont pris l'engagement de maintenir inchangés les prix des farines jusqu'en août 1953; en contrepartie, elles ont la latitude de fixer en toute liberté le prix des issues.

Pour l'ensemble de l'année agricole 1952-1953, la consommation globale de *sucre brut* sur le marché belge atteindra vraisemblablement de 260 à 270.000 tonnes et les exportations de 40 à 50.000 tonnes. L'industrie sucrière belge ne trouvera sans doute pas de débouchés suffisants pour écouler les 325.000 tonnes produites au cours de la campagne 1952-1953, et les 50.000 tonnes qui constituent le stock de report de la campagne 1951-1952.

Le placement de la production des *laiteries* s'est effectué sans difficultés majeures.

Sur le marché intérieur, les ventes des *conserveries de légumes* peuvent être tenues pour normales au cours du troisième trimestre de 1952. Elles se détériorent ensuite progressivement jusqu'au début de 1953 et se redressent quelque peu au cours des mois ultérieurs. Les ventes à l'étranger demeurent étales. Elles atteignent 8,3 millions de francs en moyenne mensuelle pendant le premier semestre de 1953, contre 8,8 millions de francs au cours du second semestre de 1952. Certains pays limitrophes et les colonies françaises constituent encore les principaux clients des conserveries de légumes. La concurrence étrangère se fait cependant de plus en plus vive sur ces marchés.

La hausse des prix de certains produits par rapport à la saison 1951-1952 se justifie par le relèvement des salaires, du coût de certains légumes et du fer-blanc.

Alors qu'en 1951, la consommation de confitures sur le marché belge avait augmenté de 20 p. c., elle diminue de 13 p. c. en 1952 : l'abondance des fruits

cueillis en 1952 explique la diminution de la production industrielle de confitures au profit de la production au sein de l'économie ménagère.

Les fabricants des Pays-Bas pratiquent sur le marché belge des prix nettement plus bas que ceux qui sont chargés par l'industrie nationale, mais les produits néerlandais paraissent moins prisés par la clientèle.

Les exportations de confitures souffrent des mesures de contingentement prises par la Grande-Bretagne.

Les ventes de *margarine* sur le marché intérieur atteignent, par mois, 5.890 tonnes pendant le premier semestre de 1953 contre 5.825 tonnes au cours de la période correspondante de 1952. Elles évoluent parallèlement à la production et sont en augmentation très nette par rapport à 1948.

La production des *aliments de régime* n'enregistre pas de fluctuations importantes au cours du second semestre de 1952 et du premier semestre de 1953. Pour l'ensemble de la période considérée, elle ne paraît pas s'être beaucoup écartée du niveau moyen de 1951.

Sur le marché intérieur, les ventes deviennent plus difficiles par suite de l'ampleur et de la vivacité croissante de la concurrence étrangère où les produits néerlandais, américains et suisses tiennent les premiers rôles.

La baisse générale des matières premières au cours de l'année 1952 a eu des répercussions particulièrement profondes sur le secteur de l'*huilerie* spécialisée dans le traitement de la graine de lin. L'huile de lin, une des plus chères parmi les huiles végétales fluides à fin 1951, devient une des moins onéreuses à fin 1952 et pendant le premier semestre de 1953. Cette chute des prix ayant entraîné l'abstention des acheteurs sur le marché belge et les ventes sur les marchés d'exportation n'ayant pu faire la compensation, la production se réduit fortement pendant le premier semestre de 1953.

Le prix des tourteaux de lin pour l'alimentation du bétail est également orienté à la baisse au cours de la période sous revue. Les cours sont inférieurs de 20 p. c. environ à ce qu'ils étaient en 1951. Quant à la production, elle est également en diminution très nette pendant le premier semestre de 1953.

Le mouvement de concentration propre à l'industrie de la brasserie se poursuit au cours des mois récents. Pour l'ensemble du Grand-Duché de Luxembourg et de la Belgique, le nombre de brasseries en activité à la fin du premier semestre de 1953 est de 547 contre 579 à la fin du semestre correspondant de 1952.

Les ventes sont demeurées assez soutenues sur le marché intérieur. Au cours des mois d'été, elles n'ont

cependant pas répondu à l'attente par suite des conditions climatiques relativement défavorables.

* * *

Les droits d'accises sur les *cigares* et les *cigarillos* ayant été réduits en mai 1952, les ventes de ces articles s'accroissent considérablement au cours des mois ultérieurs. L'industrie belge ne bénéficie cependant pas intégralement de cet accroissement, car les importations en provenance de Hollande, en particulier celles de cigares, augmentent dans le même temps. Pour le premier semestre de 1953, les exportations hollandaises sont limitées à 14 millions de cigares et à 18 millions de cigarillos. Aucun redressement appréciable de la production belge n'en découle pourtant. La demande se réduit quelque peu et, d'autre part, une partie des produits hollandais importés en 1952 continue à alimenter le marché au cours des premiers mois de 1953. Pour mieux résister à la concurrence néerlandaise, les fabriques belges les plus importantes s'équipent actuellement pour la fabrication mécanique de cigares et de cigarillos bon marché.

La consommation de *tabac à fumer* se contracte quelque peu en 1953, peut-être sous l'influence d'un glissement de la demande vers les cigares et cigarillos, à la suite de la réduction de l'accise. Une diminution de la production et des importations se manifeste parallèlement.

Aucune modification digne d'être notée n'est intervenue dans la consommation, la production ou le commerce extérieur des *cigarettes*.

* * *

En *bouteillerie* et en *gobeletterie*, la production demeure déprimée au cours de la période sous revue.

L'activité des bouteilleries avait été fortement stimulée en 1951 par des ventes exceptionnellement importantes aux Pays-Bas. Celles-ci ne se renouvellent pas ultérieurement, mais par contre les importations s'accroissent. Depuis juillet 1952, toutes les importations, à l'exception de celles en provenance des Pays-Bas, sont contingentées, mais cette mesure ne modifie pas sensiblement la situation. L'utilisation des licences existantes permet, en effet, de maintenir pendant un certain temps les importations contingentées à leur niveau antérieur; en outre, les achats aux Pays-Bas se développent et les exportations continuent à se contracter.

En *gobeletteries*, où la mécanisation est moins poussée que dans d'autres branches de l'industrie verrière, la concurrence étrangère est particulièrement sensible.

* * *

Les statistiques douanières ne permettent pas à elles seules de juger de l'activité de l'industrie diamantaire. L'ampleur des transactions clandestines semble cependant avoir diminué quelque peu, si l'on en juge par les mouvements de devises résultant des opérations officiellement contrôlées : le solde de ces mouvements est, en effet, nettement positif pour le second trimestre de 1953, alors que, en 1950, 1951 et 1952, on avait observé une quasi-équivalence entre les recettes et les dépenses de change.

Depuis le troisième trimestre de 1952, on observe un accroissement sensible des quantités exportées de diamants taillés, mais le prix moyen à l'exportation est en baisse.

Les milieux diamantaires d'Anvers demeurent peu satisfaits du volume et de la quantité de pierres brutes qui sont mises à leur disposition. Ces mêmes milieux réclament une plus grande liberté de transaction et un soutien gouvernemental plus accentué. L'instauration d'un contrôle comptable par l'arrêté du 12 septembre 1951 et l'établissement, en mars 1952, d'un Comité national de coordination pour les problèmes diamantaires ne paraissent donc pas avoir eu les effets attendus.

TABLEAU XXXII

Commerce extérieur de l'industrie diamantaire

(en milliers de livres sterling)

Sources : Diamond Office et Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Moyennes mensuelles	Importations (1)	Exportations (1)	Balance commerciale (1)
1948.....	681	899	+ 218
1952 1 ^{er} trimestre ...	1.798	1.740	— 58
2 ^e trimestre ...	1.905	1.366	— 539
3 ^e trimestre ...	1.439	1.623	+ 184
4 ^e trimestre ...	1.785	1.990	+ 205
1953 1 ^{er} trimestre ...	2.130	2.109	— 21
2 ^e trimestre ...	1.249	1.931	+ 682

(1) Comprennent le commerce des diamants bruts, des diamants taillés, du boart et des diamants industriels.

Quoique le nombre d'ouvriers diamantaires sans emploi ait légèrement diminué depuis le milieu de 1952, le chômage reste relativement important. Cette situation s'explique à la fois par la conjoncture du négoce diamantaire et par la structure même du contingent des chômeurs de cette industrie. Des difficultés similaires existent dans le centre diamantaire d'Amsterdam. En Israël, au contraire, le nombre de tailleurs aurait atteint la centaine et l'effectif ouvrier 2.000 unités.

TRANSPORTS

Le mouvement des marchandises en trafic intérieur se réduit quelque peu au cours de la période sous revue, surtout en raison de la contraction des trans-

ports de charbons. Le fret global s'établit un peu au-dessous du niveau atteint au cours de la période annuelle antérieure, tandis que la participation du rail se contracte nettement, les relèvements des tarifs appliqués en octobre 1951 et en juillet 1952 ayant déterminé un déplacement des trafics des chemins de fer aux voies navigables.

La tension de fin d'année sur les voies de navigation intérieure se manifeste une fois de plus. De gros arrivages de céréales à Anvers accroissent la demande d'allèges tant pour l'affrètement en séjour que pour le transport, tandis que des envois de fonte allemande destinée à être travaillée à façon dans les usines belges absorbent une partie du disponible. La tension saisonnière est cependant moins sérieuse que l'année précédente.

TABLEAU XXXIII

Mouvement des marchandises en trafic intérieur

(en milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Chemins de fer	Batellerie
1948.....	3.375	1.152
1951 3 ^e trimestre	3.610	1.484
4 ^e trimestre	4.056	1.723
1952 1 ^{er} trimestre	3.488	1.379
2 ^e trimestre	3.286	1.512
3 ^e trimestre	3.133	1.377
4 ^e trimestre	3.516	1.442
1953 1 ^{er} trimestre	2.903	1.591
2 ^e trimestre	3.021	1.800 (1)

(1) Avril 1953.

Le relèvement des tarifs en juillet 1952 n'a pas compensé entièrement l'incidence de la diminution du trafic sur les recettes de la Société Nationale des Chemins de fer belges.

La situation des chemins de fer est redevenue déficitaire au début de 1953. Le surplus mensuel moyen de 47,5 millions, réalisé au cours du second semestre de 1952, a fait place à un déficit moyen de 52,8 millions pour les cinq premiers mois de 1953. La diminution de l'intervention de l'Etat, ramenée de 76 à 53 millions par mois, et le recul saisonnier du trafic expliquent en partie cette détérioration.

L'activité portuaire s'infléchit quelque peu par rapport à son niveau intense des mois antérieurs.

Le commerce de transit est affecté, à l'entrée, par la diminution des arrivages de charbons américains à destination de la France et de l'Allemagne, à la sortie par la contraction des exportations allemandes d'acier.

TABLEAU XXXIV

Trafic maritime de marchandises à Anvers
(en milliers de tonnes)

Source : Administration du Port d'Anvers.

Moyennes mensuelles	Impor-tations et entrepôts	Transit à l'entrée	Expor-tations	Transit à la sortie
1948.....	889	260	492	105
1951 3 ^e trimestre ...	856	355	752	441
4 ^e trimestre ...	1.072	360	744	338
1952 1 ^{er} trimestre ...	1.024	365	793	347
2 ^e trimestre ...	942	330	728	281
3 ^e trimestre ...	930	333	666	243
4 ^e trimestre ...	955	339	629	255
1953 1 ^{er} trimestre ...	827	269	765	281
2 ^e trimestre ...	901	262	847	339

La chute des achats de charbons étrangers destinés au marché intérieur est également le principal facteur explicatif du repli des débarquements au titre du commerce d'importation; par contre, le développement des ventes de charbons belges sur les marchés étrangers constitue un facteur de soutien des embarquements à l'exportation. Les chargements d'engrais, qui avaient fléchi dans la seconde moitié de 1952, reprennent plus d'ampleur en 1953.

Les arrivages et expéditions d'huiles minérales se maintiennent à un niveau élevé et représentent environ 20 p. c. du trafic portuaire.

PRIX ET SALAIRES

Les *prix de gros belges* ont fluctué parallèlement à l'évolution des prix mondiaux; abstraction faite de mouvements temporaires de hausse, de caractère principalement saisonnier, affectant les prix alimentaires et agricoles dans la seconde moitié de 1952, leur repli se poursuit, mais moins rapidement que pendant les premières phases de baisses observées au cours des mois précédant la période sous revue; il se révèle plus accentué que dans les principaux pays étrangers, ce qui témoigne de la grande sensibilité conjoncturelle du système des prix de gros belges.

TABLEAU XXXV

Indice des prix de gros
(Base 1936-1938 = 100)

Source : Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain.

Périodes	Indice général	Prix industriels	Prix alimentaires	Prix agricoles
1948 Décembre.....	418	401	455	420
1951 Mars (1).....	511	574	440	380
Décembre.....	491	521	458	428
1952 Mars.....	475	506	437	414
Juin.....	446	478	407	385
Septembre.....	448	472	425	390
Décembre.....	446	463	424	410
1953 Mars.....	430	456	392	382
Juin.....	426	449	399	373

(1) Maximum atteint par l'indice général.

Le fléchissement des prix touche presque tous les groupes de produits industriels; on remarque cependant que les prix des articles dont la production est fortement concentrée restent stables et haussent même dans certains cas.

Les prix de la plupart des combustibles se contractent. La plus forte baisse affecte le gros coke, dont le prix diminue de 20 p. c. Les prix du charbon industriel sont abaissés en mars grâce aux subventions octroyées par la Haute Autorité, tandis que ceux des qualités domestiques sont légèrement majorés. La baisse des frets et la réduction des marges de raffinage influencent les cours des produits pétroliers.

Le repli des prix des métaux a été fort net : l'indice les concernant est ramené de la cote 513 en juin 1952 à la cote 446 en juin 1953; les prix des produits sidérurgiques se relèvent en mai, au moment de l'ouverture du marché commun, mais l'indice est affecté par la baisse profonde du plomb et du zinc, des mitrailles et minerais et de la fonte de moulage; les prix à l'exportation de l'acier, qui n'influencent pas l'indice, ont d'ailleurs aussi diminué sensiblement, comme on a déjà eu l'occasion de le signaler antérieurement.

Le marché des produits chimiques subit la pression d'une forte concurrence; les offres des producteurs étrangers, souvent faites à des prix nettement inférieurs à ceux qu'ils pratiquent sur leurs propres marchés, entraînent un net repli des cotations, qui se traduit au cours de l'année sous revue par une baisse de 11 p. c. de l'indice des prix de gros.

Les prix des produits textiles sont, avec ceux des peaux et cuirs, les seuls qui se retrouvent à fin juin 1953 à un niveau plus élevé qu'un an auparavant. Encore la hausse des premiers est-elle négligeable : le redressement des cours du jute et de la laine est compensé par la baisse du coton et de la fibranne; les marges dans l'industrie textile sont constamment restées étroites.

Les prix des matériaux de construction ont peu fléchi : l'activité de l'industrie de la construction est élevée; en outre, le marché de ces matériaux est fortement organisé, ce qui imprime une certaine rigidité aux cotations.

La baisse des prix sur le marché du papier et des pâtes à papier se ralentit à partir du dernier trimestre de 1952. Toutefois, les cours restent déprimés. Sur le marché des pâtes à papier, la tendance régressive se maintient, tandis que la concurrence hollandaise fait obstacle à un redressement des marges de transformation des fabricants de papier.

Les prix de gros alimentaires et les prix de gros agricoles évoluent en assez étroit parallélisme, mais la baisse des cours qui s'affirme après la hausse sur-tout saisonnière du second semestre de 1952 est plus nette pour les seconds. En effet, divers produits importés et donc repris seulement dans l'indice des prix alimentaires, notamment le café, le riz et l'huile

de table, haussent pendant la période sous revue.

Les mouvements des prix des spéculations animales sont assez divergents. Le cycle du porc atteint son point minimum en mars; par la suite, la tendance se retourne et on enregistre une hausse très vive, qui atteint 35 p. c. en trois mois et porte les prix de juin 1953 à un niveau supérieur à celui de juin 1952. Dans l'ensemble, le prix des bovidés hausse également; par contre, les prix du beurre, du lait et des œufs se situent en juin 1953 à un niveau inférieur à celui de juin 1952.

En ce qui regarde les productions végétales, on note la stabilité des prix des froments importés et indigènes, les cours étant déterminés par l'accord du blé pour le produit exotique et par la politique de variation du taux d'incorporation en meunerie pour le froment indigène. Par contre, les céréales non panifiables baissent en même temps que les cours mondiaux.

* * *

L'indice des *prix de détail*, qui avait sensiblement fléchi au début de 1952, ne fluctue que faiblement pendant la période sous revue : les prix apparaissent comme pratiquement stabilisés à un niveau inférieur de 1,5 p. c. environ à celui qui avait été observé en moyenne pendant l'année s'étendant sur le second semestre de 1951 et le premier semestre de 1952.

Dans la plupart des pays étrangers, la tendance des prix de détail a été à la hausse au cours des mois récents.

L'indice des prix des produits alimentaires se redresse légèrement de juin 1952 à juin 1953. Ce mouvement est dû surtout au relèvement des prix de divers produits d'origine étrangère — l'huile de table, le café, le riz et le sel — repris dans l'index. Par contre, les prix au détail des produits d'origine nationale se sont dans l'ensemble contractés, l'accroissement régulier de la production en Belgique et la lourdeur des marchés mondiaux des principaux produits agricoles ayant pesé sur les prix.

TABEAU XXXVI

Indice des prix de détail

(Base 1936-1938 = 100)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
1948	393	384	410
1951 Décembre	422	392	467
1952 Mars	421	392	463
Juin	413	390	448
Septembre	414	392	447
Décembre	417	398	446
1953 Mars	412	391	444
Juin	414	393	446

Le faible repli des prix des produits non alimentaires s'explique également par des mouvements divergents : les produits demi-bruts ont connu des variations de prix appréciables, à la baisse en ce qui regarde le coton écri et les savons, à la hausse en ce qui concerne l'amidon et la laine à tricoter; le prix de cette dernière était d'ailleurs tombé fort bas en juin 1952. Les variations de prix des produits plus achevés ont été moins sensibles et généralement dans le sens de la baisse.

* * *

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, un mouvement net de baisse des salaires nominaux s'observe au cours de la période sous revue.

Le fléchissement se produit au second semestre de 1952; l'indice des salaires se stabilise ensuite pour hausser à nouveau faiblement au cours du deuxième trimestre de 1953.

TABEAU XXXVII

Indice trimestriel des salaires

(Base 1936-1938 = 100)

Source : Banque Nationale de Belgique : Département d'Etudes et de Documentation.

Périodes	Indice	Pourcentage de hausse ou de baisse par rapport au relevé trimestriel antérieur
1948	385	
1952 Mars	490	+ 0,8
Juin	490	— 1,0
Septembre	485	— 0,2
Décembre	484	
1953 Mars	484	—
Juin	486 (1)	+ 0,4

(1) Chiffre provisoire.

On sait que la plupart des rémunérations sont liées par convention à l'indice des prix de détail.

Ce dernier ayant baissé assez sensiblement au cours du printemps de 1952, l'indemnité octroyée aux salariés et appointés en novembre 1951 à la demande du Gouvernement, fut supprimée en principe en avril; toutefois, par un accord paritaire intervenu le 6 mai, des avantages compensant partiellement la perte de l'allocation furent accordés pour des périodes variant de un à quatre mois selon les secteurs; l'incidence de la baisse des prix sur les salaires fut ainsi différée, mais elle influença nettement le niveau des rémunérations dans la seconde moitié de 1952.

Au début de 1953, la stabilité des salaires est commandée essentiellement par celle des prix de détail. La hausse modérée et momentanée de ceux-ci au cours de l'hiver et leur repli ultérieur ne suscitent, en effet, de réajustements de rémunérations que dans quelques secteurs.

La légère hausse de l'indice des salaires observée de mars à juin 1953 semble due surtout à une amé-

lioration des conditions d'activité dans quelques industries ressortissant du groupe des industries légères, et au paiement d'heures supplémentaires et de primes de production qui en résulte.

EMPLOI ET CHOMAGE

On a fait mention ci-avant des fluctuations de l'emploi observées, pendant la période sous revue, dans les principaux secteurs industriels.

Sans doute ne peut-on déduire de ces chiffres des indications valables quant au niveau global de l'emploi; les données disponibles sont, en effet, fragmentaires et ne permettent pas d'établir un relevé exhaustif des personnes occupées dans l'ensemble de l'industrie; au surplus, les renseignements font presque totalement défaut en ce qui regarde l'évolution de l'emploi dans l'agriculture, le commerce, l'artisanat et les professions indépendantes.

Cependant, en raison de leur sensibilité particulière aux conditions conjoncturelles et de leur incidence sur le volume du chômage indemnisé, les tendances générales de l'emploi industriel méritent de retenir l'attention.

A cet égard, et abstraction faite de l'incidence des facteurs saisonniers, il semble qu'il soit possible de distinguer dans la période sous revue trois phases successives de la conjoncture de l'emploi.

Au cours de l'été 1952 et jusqu'en octobre inclusivement, le volume de l'emploi, qui s'était contracté à la fin de 1951 et au début de 1952 en raison des difficultés d'écoulement de l'industrie textile et d'autres industries de biens de consommation, tend à s'améliorer. En effet, la demande de main-d'œuvre dans l'industrie lourde demeure soutenue et elle s'accroît dans l'industrie légère, parallèlement au redressement de l'activité de plusieurs secteurs importants et principalement de l'industrie textile. On verra ci-après que ces tendances réagissent sur le chômage observé au cours du troisième trimestre de 1952.

Pendant les mois d'automne et d'hiver, par contre, la situation se détériore: l'expansion de l'emploi dans les industries de biens de consommation — notamment dans plusieurs secteurs de l'industrie textile, de l'industrie du papier et de l'industrie du cuir — épuise ses effets et fait place ensuite à un repli. En outre, la demande de main-d'œuvre des industries lourdes — charbonnages, sidérurgie, industrie des métaux non ferreux, industrie des fabrications métalliques — fléchit à son tour. Combinant leurs effets à l'influence de conditions climatiques rigoureuses, ces développements se traduisent par un niveau de chômage élevé.

A partir de mars 1953, ces pressions défavorables s'atténuent, mais la demande de main-d'œuvre continue néanmoins, en général, à rétrograder, quoique à

un rythme ralenti. Une légère tendance fondamentale à la diminution de l'emploi contrecarre donc les effets des facteurs saisonniers, qui entraînent cependant un fléchissement très net du nombre moyen des sans-emploi du premier au second trimestre de 1953.

Dans l'ensemble, les tendances générales du chômage au cours de la période sous revue confirment les indications que fournissent les statistiques de l'emploi industriel.

Au niveau soutenu de l'emploi pendant les mois d'été de 1952 correspond un repli marqué du chômage. Le nombre des chômeurs aptes — complets et partiels — tombe de 191 milliers d'unités au deuxième trimestre de 1952 à 160 milliers d'unités au cours du trimestre ultérieur, ce qui représente une baisse de 16 p. c. Comme l'expansion de l'emploi, la résorption du chômage s'explique, dans la mesure où elle n'est pas saisonnière, par la reprise des industries légères: le nombre des chômeurs complets et partiels se réduit de 41.000 unités de juin à octobre — mois au cours duquel le chômage est à son minimum de l'année; cette résorption affecte 27.000 travailleurs des secteurs textile et vêtement, 2.000 travailleurs du secteur papier, 3.000 travailleurs de l'industrie du cuir et 1.000 travailleurs des industries alimentaires.

L'incidence de la tendance fondamentale à la contraction de l'emploi industriel pendant les derniers mois de 1952 et les premiers mois de 1953 se marque également nettement dans les statistiques du chômage. Bien que le rôle des facteurs saisonniers soit primordial pendant la mauvaise saison, on observe également une augmentation du chômage dans des secteurs peu sensibles aux influences saisonnières et affectés par le mouvement de repli de l'emploi: d'octobre à février, le nombre des chômeurs complets et partiels s'accroît de 14.000 unités en métallurgie et de 11.000 unités dans l'industrie textile.

L'évolution plus favorable de l'emploi industriel depuis le mois de mars se traduit par une tendance à la stabilisation du chômage non saisonnier qui ne s'aggrave plus que dans quelques secteurs, si bien que la contraction saisonnière influence nettement les chiffres globaux du chômage.

Au dernier trimestre sous revue, la situation sur le marché de l'emploi apparaît en légère amélioration sur celle qui prévalait un an auparavant.

La moyenne journalière des chômeurs complets masculins ou féminins entièrement aptes au travail s'établit à un niveau très légèrement inférieur: la diminution du chômage complet dans les industries légères qui subsiste par solde après la nette contraction de l'été 1952 et la reconstitution ultérieure de l'effectif des sans-emploi, se trouve compensée par le développement du chômage dans les industries lourdes, survenu au cours de l'hiver et seulement partiellement résorbé au cours des mois ultérieurs.

Moyennes journalières des chômeurs contrôlés (1)

(en milliers d'unités)

Source : D'après les Statistiques de l'Office national du Placement et du Chômage.

Moyennes mensuelles	Chômeurs complets (1)			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1950 Mai (2)	97	34	131	32	14	46
1951 2 ^e trimestre (2)	62	36	98	25	20	45
1952 1 ^{er} trimestre (2)	93	54	147	63	29	92
2 ^e trimestre (2)	69	52	121	40	30	70
3 ^e trimestre	60	47	107	32	21	53
4 ^e trimestre	75	48	123	57	22	79
1953 1 ^{er} trimestre	100	53	153	69	23	92
2 ^e trimestre	70	50	120	34	23	57

(1) A l'exclusion des chômeurs complets considérés comme difficiles à placer soit en raison d'une déficience de leur aptitude physique, soit en raison de leur âge.

(2) Chiffres au 15 de chaque mois.

Il est utile de souligner que ce niveau de chômage complet consacre une amélioration par rapport aux derniers mois de la période antérieure au déclenchement des hostilités en Corée, mais une détérioration assez nette par comparaison aux chiffres atteints en 1951, lors de l'essor de la conjoncture de réarmement.

La répartition nouvelle des chômeurs complets entre les industries lourdes et les industries légères s'est traduite, d'une année à l'autre, par une évolution divergente du chômage masculin — en aggravation — et du chômage féminin — en diminution —, mais ces mouvements sont de peu d'ampleur. Par contre, l'incidence de ce glissement sur la distribution géographique du chômage complet a été plus marquée : les arrondissements flamands n'enregistrent plus que 71 p. c. du chômage complet contre 74 p. c., tandis que le pourcentage des arrondissements wallons passe de 12 à 15 p. c.

En ce qui regarde le chômage partiel, l'amélioration d'une année à l'autre est sensible. Elle s'explique par la contraction du nombre de chômeurs temporaires et accidentels dans les industries de biens de consommation.

Les pouvoirs publics se sont attachés, au cours de la période sous revue, à mettre fin à certaines anomalies du régime de l'assurance-chômage; en octobre 1952, les critères à prendre en considération pour apprécier si la durée ou la fréquence du chômage n'ont pas un caractère anormal et si l'intéressé est effectivement à la recherche d'un emploi, ont été précisés; en décembre de la même année, l'interprétation de la notion d'emploi convenable a été rendue plus stricte : sous réserve de dispositions particulières à certaines catégories de chômeurs, les

demandeurs d'emploi sont tenus d'accepter une occupation entraînant une absence journalière du foyer pouvant atteindre quatorze heures et l'obligation de loger sur place peut être imposée aux chômeurs célibataires, veufs ou divorcés, et aux chômeurs mariés s'ils ont la possibilité de passer chez eux un jour complet par semaine.

BALANCE COMMERCIALE
ET TERMES D'ÉCHANGE

Depuis août 1952, le commerce extérieur de l'Union économique se solde par un mali d'ailleurs relativement peu important qui, pour les quatre trimestres sous revue, s'élève en moyenne à 593 millions par mois et se compare à un boni mensuel moyen de 829 millions pendant la période antérieure correspondante.

Comme il a été souligné plus haut, le recul qui a affecté, au cours de l'année sous revue, les échanges internationaux de marchandises et plus particulièrement les exportations, résulte en ordre principal de la baisse des prix. Les cotations à l'importation semblent cependant indiquer une légère reprise depuis le début de 1953, tandis que les prix à l'exportation poursuivent leur repli.

Aussi les termes d'échange se sont-ils détériorés pendant toute la période sous revue et sont-ils devenus moins favorables qu'au cours des mois antérieurs et même, depuis le début de 1953, moins favorables qu'en 1948.

TABLEAU XXXIX

Evolution des termes d'échange de l'U.E.B.L.

(Base 1948 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Indice des termes d'échange
1952 1 ^{er} trimestre	107
2 ^e trimestre	104
3 ^e trimestre	100
4 ^e trimestre	102
1953 1 ^{er} trimestre	95
2 ^e trimestre	92

Le renversement de la balance commerciale est allé de pair avec une atténuation des déséquilibres observés antérieurement dans les relations commerciales de l'Union économique avec les Etats-Unis d'une part, les pays membres de l'U.E.P. de l'autre. Le déficit envers les Etats-Unis, qui avait atteint un maximum de 1.373 millions par mois au premier trimestre de 1952, a fait place à un excédent au deuxième trimestre de 1953, tandis que le surplus considérable laissé par les transactions commerciales avec les pays de l'U.E.P., qui avait atteint un niveau maximum de 2.237 millions par mois au troisième trimestre de 1951, s'est mué en un déficit.

Les statistiques douanières tendent à montrer qu'il existe une corrélation entre le montant des excédents commerciaux sur les pays de l'U.E.P. et le montant du déficit commercial envers les Etats-Unis. En effet, les excédents considérables réalisés en 1951 et au début de 1952 dans les transactions avec les pays de l'U.E.P. étaient contre-balancés par des déficits importants dans les échanges commerciaux avec les

Etats-Unis. Ultérieurement, lorsque les bonis U.E.P. se contractent, les déficits envers les Etats-Unis tendent également à se réduire.

TABLEAU XL

Balance commerciale de l'U.E.B.L.
avec les Etats-Unis et avec les pays de l'U.E.P.
(en millions de francs)

Moyennes mensuelles	Etats-Unis	Pays de l'U.E.P.
1948.....	— 933	+ 239
1951 1 ^{er} trimestre	— 616	+ 367
2 ^e trimestre	— 767	+ 1.203
3 ^e trimestre	— 702	+ 2.237
4 ^e trimestre	— 1.240	+ 2.115
1952 1 ^{er} trimestre	— 1.373	+ 1.963
2 ^e trimestre	— 895	+ 741
3 ^e trimestre	— 372	+ 96
4 ^e trimestre	— 313	— 21
1953 1 ^{er} trimestre	— 70	— 565
2 ^e trimestre	+ 65	— 468

La corrélation entre les bonis sur l'U.E.P. et les déficits envers les Etats-Unis résulte du jeu combiné de plusieurs facteurs, parmi lesquels il y a lieu de retenir le contrôle et plus tard l'interdiction des réexportations de matières dollars vers les pays de l'U.E.P., ainsi que la réalisation d'un meilleur équilibre commercial avec les pays de l'U.E.P. La réduction des exportations vers ce groupe de pays a entraîné une contraction des importations de matières premières, dont une partie est fournie par les Etats-Unis, tandis que le développement progressif de la production dans ces pays a stimulé la substitution d'importations U.E.P. à des importations dollars.

LES RAPPORTS ANNUELS DE LA BANQUE D'ANGLETERRE ET DE LA BANQUE DE FRANCE

Nous donnons ci-dessous un certain nombre de renseignements sur la situation monétaire du Royaume-Uni et de la France. Ils sont extraits des rapports que les banques centrales de ces deux pays ont publiés il y a quelques semaines, pour l'exercice 1952.

BANQUE D'ANGLETERRE

La période couverte par le rapport de la Banque d'Angleterre va du 1^{er} mars 1952 au 28 février 1953. Tous les chiffres cités se rapportent à cette période, sauf indication contraire.

Circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire a évolué comme suit au cours des dernières années :

	<i>En millions de £</i>
Fin février 1939	478
» » 1950	1.250
» » 1951	1.289
» » 1952	1.369
» » 1953	1.470

Taux d'intérêt à court terme

Le tableau suivant illustre les variations des taux d'intérêt à court terme depuis 1950 (en pour-cent par année) :

	Fin février 1950	Fin février 1951	Fin février 1952	Fin février 1953
Banque d'Angleterre :				
Taux d'escompte	2	2	2 ½	4
Avances sur certificats de trésorerie ...	—	—	2	3 ½
Allocations hebdomadaires de certificats de trésorerie :				
Taux d'escompte moyen	10 s. 6,44 d.	10 s. 3,04 d.	£ 1: 0 s. 6,78 d.	£ 2: 8 s. 0,25 d.
Banques privées :				
Dépôts à terme	1/2 (1)	1/2 (1)	3/4 (1)	2 (2)
Call money, c'est-à-dire prêts au marché de de l'escompte :				
sur certificats de trésorerie	1/2	1/2	3/4	2
sur effets bancaires	1/2	1/2	1 1/4	2 1/2
sur obligations	3/4	3/4	1 1/8	2 1/2
Marché de l'escompte :				
Taux d'achat :				
Effets bancaires à 3 mois	11/16	11/16	1 1/2	3
Effets commerciaux à 3 mois	1 1/4 — 1 3/4	1 1/2 — 2	2 3/4 — 3 3/4	4 — 5

(1) A 14 jours.

(2) A 21 jours.

Les majorations des taux de la Banque d'Angleterre datent respectivement du 8 novembre 1951 et du 12 mars 1952.

Dette flottante

Dette flottante en millions de £

	4 mars 1939	25 février 1950	3 mars 1951	1 ^{er} mars 1952	28 février 1953
Certificats de trésorerie	856	4.860	4.904	4.185	4.306
Avances de voies et moyens :					
par les services publics	40	403	421	322	257
par la Banque d'Angleterre	6	2	—	—	—
Treasury Deposit Receipts	—	494	339	—	—
	902	5.759	5.664	4.507	4.563

La dette flottante a augmenté de £ 56 millions au cours de la période sous revue. Les principaux facteurs responsables de cette augmentation sont les suivants (en millions de £) :

	Augmentation de la dette flottante	Diminution de la dette flottante
Déficit de trésorerie	466	—
Emissions : 1 3/4 p. c. Serial Funding Stocks, 1953 et 1954, et 3 p. c. Serial Funding Stock, 1955	—	314
Amortissement : 1 3/4 p. c. Serial Funding Stock, 1952	105	—
Remboursement par le Fonds d'Egalisation des Changes	—	300
Divers (nets)	99	—
	670	614
Augmentation nette de la dette flottante		56

Lors de la première allocation hebdomadaire de la période sous revue, le taux moyen des certificats de trésorerie avait été de £ 1 : 0 s. 7,09 d. p. c. Une brusque hausse suivit le relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, le taux moyen atteignant £ 2 : 6 s. 3,64 d. p. c. le 14 mars. Cette hausse se poursuivit jusqu'en septembre, mois au cours duquel le taux moyen dépassa chaque semaine £ 2 : 9 s. 8 d. p. c. Par la suite, il se produisit un certain fléchissement.

« London Clearing Banks » (1)

Entre le 20 février 1952 et le 18 février 1953, les dépôts nets des *Clearing Banks* ont augmenté de £ 124 millions. L'augmentation commença au début de l'été, déterminée dans une large mesure par les besoins intérieurs et extérieurs du Trésor. Jusqu'en novembre, cependant, les dépôts nets restèrent inférieurs à ceux des mois correspondants de l'année précédente. De plus, l'augmentation au cours de la

(1) Les *London Clearing Banks* sont les onze principales banques privées anglaises.

période sous revue a porté entièrement sur les dépôts à terme, les dépôts à vue enregistrant une diminution de £ 86 millions.

Dépôts des « London Clearing Banks »

(en millions de £)

	Février 1939	Février 1950	Février 1951	Février 1952	Février 1953
Dépôts à vue	1.212	3.844	3.994	3.923	3.837
Dépôts à terme	964	1.997	2.047	1.970	2.192
Total des dépôts	2.176	5.841	6.041	5.893	6.029
Dépôts auprès d'autres banques, etc.	58	195	206	197	209
Dépôts nets	2.118	5.646	5.835	5.696	5.820
Taux d'accroissement des dépôts nets par rapport à l'année précédente		0,3 p. c.	3,3 p. c.	-2,4 p. c.	2,2 p. c.

Le portefeuille-certificats de trésorerie des *Clearing Banks* est passé de 11,3 p. c. des dépôts au commencement de l'année à 20,1 p. c. en septembre, pourcentage le plus élevé de l'année. En octobre, il tomba à 17,2 p. c. à la suite de l'émission de £ 317 millions de *Serial Funding Stocks* 1953, 1954 et 1955. Le portefeuille-effets commerciaux a fortement diminué au cours de la première moitié de l'année et est resté ensuite au niveau peu élevé auquel il était tombé. Le rapport de l'encaisse, du *call money* et des certificats escomptés au total des dépôts, qui constitue un indice de la liquidité des banques, avait atteint 38 p. c. en septembre; en février 1953, il n'atteignait plus que 33 p. c. et était ainsi presque retombé à son niveau d'un an auparavant.

Principaux postes d'actif des « London Clearing Banks »

(en millions de £)

	Février 1939	Février 1950	Février 1951	Février 1952	Février 1953
Encaisse	243	476	496	492	491
Call Money	138	539	531	526	456
Certificats escomptés :					
Certificats de Trésorerie	212	1.169	1.343	669	978
Effets commerciaux	—	—	—	187	68
Treasury Deposit Receipts	—	471	291	15	—
Investissements	617	1.503	1.544	1.944	2.130
Avances et autres comptes	977	1.564	1.703	1.933	1.773

Les investissements des *Clearing Banks* se sont légèrement contractés au cours des quatre premiers mois de l'année sous revue. En octobre, ils s'accrurent de £ 221 millions, à la suite de l'émission de *Serial Funding Stocks* dont il a été question plus haut. L'augmentation nette pour l'ensemble de l'année a été de £ 186 millions.

Les avances ont continué à s'accroître jusqu'à atteindre le niveau-record de £ 1.953 millions en avril. Elles ont alors diminué, rapidement d'abord, jusque vers la fin de l'automne. Ce fut là la première diminution importante (£ 210 millions) enregistrée depuis la guerre. Elle reflétait non seulement la politique de crédit plus stricte suivie en conformité avec le changement dans les conditions monétaires et avec les demandes du Chancelier de l'Echiquier, mais également des modifications tant dans l'attitude de la clientèle vis-à-vis du recours au crédit bancaire, que dans ses besoins. Pendant la période de diminution rapide, les remboursements d'avances effectués par les entreprises de services publics ont joué un rôle important; leur besoin de crédits bancaires réapparut par la suite et joua un rôle au moins aussi important dans l'augmentation des avances pendant le dernier trimestre de l'année.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre ayant été majoré en novembre 1951 et en mars 1952, le taux d'intérêt moyen sur les avances bancaires haussa au cours de l'année, mais cette dernière hausse fut en général moins prononcée que celle du taux de la Banque d'Angleterre.

Transférabilité du sterling (1)

Les transferts de sterling, à l'exclusion des transferts à destination et en provenance des pays du compte américain et entre pays appartenant à la même zone monétaire, ont été (en millions de £) :

	1949	1950	1951	1952
Transferts n'ayant pas nécessité d'autorisation préalable.....	144	143	241	209
Transferts effectués après autorisation de la Banque d'Angleterre...	125	155	222	170
	269	298	463	379

Les transferts à destination et en provenance des pays de l'O.E.C.E. ont été (en millions de £) :

Transferts	1949	1950	1951	1952
Entre pays de l'O.E.C.E.	48	78	112	78
Par des pays de l'O.E.C.E. à d'autres pays ne faisant pas partie de la zone sterling	48	59	82	63
Par d'autres pays ne faisant pas partie de la zone sterling à des pays de l'O.E.C.E.	101	99	179	168

En outre, les transactions commerciales en sterling du Royaume-Uni entre pays ne faisant pas partie de la zone sterling, notamment celles qui sont autorisées dans le cadre d'arrangements spéciaux du contrôle des changes, appelés *Commodity Schemes*, destinés à faciliter le fonctionnement des marchés londoniens

(1) Dans cette section, les chiffres se réfèrent aux années civiles.

de matières premières, sont passées de £ 72 millions en 1950 à £ 125 millions en 1951 et à £ 151 millions en 1952. L'augmentation de 1951 à 1952 s'est produite en dépit d'une diminution des transactions dans le cadre des *Commodity Schemes* et est due en majeure partie à des versements de sterling en compte américain en vertu de l'autorisation accordée pendant un court laps de temps en août 1952 aux marchands britanniques d'acheter certains produits dans la zone dollar pour les revendre contre sterling à des pays de l'Union Européenne de Paiements. La plus grosse partie des quelque £ 60 millions d'achats qui furent effectués dans le cadre de cette autorisation ayant été payée en dollars par les marchands britanniques, n'est pas comprise cependant dans le chiffre des transactions sterling donné ci-dessus.

A partir de mars, il se produisit sur les marchés libres une amélioration marquée et presque toujours continue dans les cotations en dollars des diverses catégories de sterling non-résident. Les cotations à New York pour le « Sterling transférable », par exemple, qui à la fin février 1952 se situaient aux environs de \$ 2,42, atteignaient environ \$ 2,71 en février 1953.

Programme de Sécurité Mutuelle et Union Européenne de Paiements

Sur les \$ 6.002 millions votés par le Congrès américain pour l'exercice 1952-1953, dans le cadre du Programme de Sécurité Mutuelle, \$ 400 millions furent alloués au Royaume-Uni. Une aide additionnelle devait être accordée sous forme d'équipement militaire.

Dans le cadre de la prorogation, pour une année, de l'accord sur l'Union Européenne de Paiements, un accord bilatéral fut conclu entre le Royaume-Uni et la Belgique aux termes duquel cette dernière accordait, par l'intermédiaire de l'Union, un prêt de 1.250 millions de francs belges, remboursable par la livraison de biens d'armement sur une période de deux ans.

Le Royaume-Uni continua d'encourir des déficits vis-à-vis de l'Union jusqu'à la fin août 1952. Son quota ayant été épuisé dès la fin mai, il dut régler entièrement en or ou en dollars le déficit de £ 58 millions encouru par la suite. Le déficit cumulé jusqu'à la fin août avait entraîné le paiement de \$ 586,3 millions en or ou en dollars à l'Union, tandis que les crédits octroyés par l'Union atteignaient £ 227,1 millions. A partir de septembre, le Royaume-Uni a enregistré des surplus, en partie sous l'influence de facteurs saisonniers, en partie grâce aux ventes par des marchands britanniques de produits dollar aux pays de l'U.E.P., dont il a déjà été question, et en partie à la suite d'une certaine amélioration dans la position fondamentale du Royaume-Uni. Les surplus diminuèrent après la fin de l'année civile, lorsque cessa le paiement des produits dollar par les autres pays de l'U.E.P. Grâce aux surplus réalisés de sep-

tembre 1952 à février 1953, le Royaume-Uni a récupéré \$ 308,1 millions en or ou en dollars, versés antérieurement à l'Union, et remboursé £ 22,3 millions de crédits. Néanmoins le déficit cumulé du Royaume-Uni à fin février 1953 atteignait encore £ 304,2 millions (80 p. c. de son quota), dont £ 204,8 millions étaient couverts par des crédits reçus de l'Union.

Crédits américains et canadiens, prêt en règlement du « Lend-Lease » et prêt E.R.P.

Des paiements à titre d'intérêt et de principal ont été effectués le 31 décembre 1952. La contre-valeur de £ 50,8 millions en dollars américains fut versée au gouvernement américain et la contre-valeur de £ 13,9 millions en dollars canadiens au gouvernement canadien.

Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Le Royaume-Uni a accepté de mettre à la disposition de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement une somme maximum de £ 60 millions prélevée sur sa souscription au capital de la Banque, pour être prêtée à d'autres pays du Commonwealth dans la zone sterling sur une période de six années.

Investissements à l'étranger (1)

Le tableau suivant donne la valeur nominale des investissements britanniques à l'étranger, à fin 1938, fin 1950 et fin 1951; il convient de noter, cependant, que la Birmanie, la Palestine et la République irlandaise faisaient, avant-guerre, partie du Commonwealth et que les titres américains et canadiens à fin 1938 ont été convertis en sterling aux taux de \$ 4,03 et \$ 4,45 respectivement pour assurer la comparabilité avec les chiffres ultérieurs (en millions de £) :

Investissements britanniques	Fin 1938	Fin 1950	Fin 1951
Dans les pays du Commonwealth...	1.998	1.133	1.120
Dans les pays étrangers	1.422	750	718
Sans région déterminée	126	137	147
	3.545	2.019	1.985

Le désinvestissement de £ 34 millions de capital nominal en 1951 a donné lieu à £ 31 millions de recettes en espèces.

Les intérêts et dividendes, après avoir fléchi de £ 155 millions environ en 1938 à £ 102 millions environ en 1944, ont haussé de façon continue au cours

(1) Dans cette section, les chiffres se réfèrent aux années civiles.

des années ultérieures et, en 1951, ont été de £ 4 millions supérieurs à ce qu'ils étaient en 1938. Les dividendes sur actions en 1951 ont dépassé de près de £ 54 millions, ou 69 p. c., leur niveau de 1938 — en dépit d'une contraction de £ 333 millions, ou 26 p. c., dans le capital nominal —, augmentation qui a été plus que suffisante pour compenser la diminution d'environ £ 50 millions, ou 64 p. c., dans les intérêts fixes.

Les intérêts et dividendes reçus par le Royaume-Uni en 1938, 1950 et 1951 ont été les suivants (en millions de £) :

Intérêts et dividendes reçus	1938	1950	1951
De pays du Commonwealth	102,7	92,1	100,8
De pays étrangers	35,2	32,3	36,4
Sans région déterminée	17,5	19,5	22,3
	155,4	143,8	159,4

BANQUE DE FRANCE

Le rapport de la Banque de France comprend deux parties. La première traite de la situation économique et financière de la France, la seconde des opérations de la Banque. Nous ne résumons ici que cette seconde partie.

De fin 1951 à fin 1952, le montant des billets en circulation est passé de 1.883 à 2.123 milliards, soit une augmentation de 240 milliards, contre 293 milliards l'année précédente. Au cours de la même période, les comptes courants de la Banque de France sont revenus de 174 à 139 milliards, soit une diminution de 35 milliards.

Au total, l'augmentation des engagements à vue de la Banque de France, commandée par celle de la circulation, a été sensiblement plus réduite que les années précédentes : 205 milliards, soit 10 p. c., contre 320 milliards, soit 18 p. c., en 1951; mais l'examen des différents groupes de postes où se retrouve la contrepartie, à l'actif du bilan de la Banque, fait apparaître des modifications beaucoup plus sensibles.

En 1950, l'accroissement de la circulation avait été principalement équilibré par celui des postes « Disponibilités à vue à l'étranger » et « Avances au Fonds de Stabilisation des Changes ». En 1951, l'augmentation de l'actif apparaissait comme le solde de deux mouvements en sens inverse : diminution des postes retraçant les actifs nationaux en monnaies étrangères; augmentation, plus forte, des postes correspondant à la distribution des crédits intérieurs. En 1952, l'accroissement résulte presque exclusivement de l'augmentation du portefeuille.

Exception faite de certaines difficultés passagères, la gestion de la trésorerie française a pu être assurée sans accroissement sensible des avances de la Banque; l'émission de l'emprunt 3 1/2 p. c. a procuré 195 mil-

liards et, pendant toute la période où la circulation est restée relativement stable, le règlement des dépenses de l'Etat au profit de ses fournisseurs a favorisé le développement des dépôts dans les banques, développement qui permet à celles-ci d'accroître leurs souscriptions d'effets publics. Ce retour au Trésor des fonds provenant des dépenses budgétaires ne s'est pas continué lorsque les importantes demandes de billets et de devises provoquées par les paiements de fin d'année vinrent réduire les ressources des banques. La trésorerie publique s'est trouvée à court et, au début de 1953, un nouveau concours de la Banque à l'Etat n'a pu être évité.

Les différents postes du bilan de la Banque qui retracent directement ou indirectement les mouvements d'or ou de devises ont subi, au cours de l'année 1952, les variations suivantes :

1° L'encaisse-or est passée de 191 à 200 milliards, à la suite de la réintégration d'une nouvelle fraction de l'or restant à récupérer.

2° En liaison avec les fluctuations de la balance des paiements, et notamment avec les règlements à l'Union Européenne de Paiements, les « Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements » sont passés de 22 à 30 milliards, mais, par contre, les « Avances au Fonds de Stabilisation des Changes » ont fléchi de 66 à 5 milliards.

Au total, la variation des divers postes retraçant les avoirs en or et en devises étrangères est restée dans le même sens que l'année précédente, mais son amplitude a été beaucoup plus faible. De ce fait, la pression exercée sur les trésoreries en francs a été moins forte.

Les crédits au système bancaire et à l'économie, qui s'élevaient à 1.083 milliards le 29 décembre 1951, ont atteint 1.303 milliards le 31 décembre 1952, soit une augmentation de 220 milliards ou de 20 p. c., qui se répartit de la façon suivante :

Portefeuille d'escompte	162 milliards
Effets négociables achetés en France ..	51 »
Avances à 30 jours sur effets publics et avances sur titres	7 »

L'augmentation dans le portefeuille d'escompte s'est produite en dépit d'une diminution de 14 milliards dans les « Effets escomptés sur la France » et résulte essentiellement d'une augmentation de 151 milliards dans les « Effets de mobilisation de crédit à moyen terme ». Cette dernière augmentation a surtout porté sur les deux catégories suivantes d'effets à moyen terme :

1° Les crédits aux entreprises nationalisées. L'émission d'emprunts garantis par l'Etat n'ayant fourni que 31 milliards sur les 85 milliards prévus pour les quatre grandes sociétés nationalisées, celles-ci ont dû, pour le surplus, recourir aux crédits bancaires.

2° Effets endossés par le Crédit Foncier de France,

qui sont passés de 16,7 milliards au 29 décembre 1951 à 63 milliards au 31 décembre 1952. Cette progression est imputable à la mobilisation d'effets représentatifs de crédits consentis pour le financement de la construction immobilière.

Pour dégager l'évolution qui s'est produite en 1952 dans la répartition des éléments qui constituent la contrepartie des engagements à vue, un rapprochement sommaire des actifs essentiels du bilan de la Banque de France au début et à la fin de l'année a été opéré ci-dessous.

L'ensemble des principaux postes de l'actif a accusé, entre le 29 décembre 1951 et le 31 décembre 1952, les modifications suivantes (en milliards de francs) :

Principaux éléments servant de contreparties aux engagements à vue	29 décembre 1951	31 décembre 1952
Or et disponibilités à vue à l'étranger (1)	213,4	231
Avances au Fonds de Stabilisation des Changes	66,1	5,5
Autres créances sur le Trésor public	674,3	685,5
— Disponibilités en francs (2) ..	31,1	33,5
— Crédits à l'Etat (3)	643,2	652
Portefeuille d'escompte	832,1	904,7
— Effets escomptés sur la France ..	637,9	624
— Effets escomptés sur l'étranger ..	0,2	0,2
— Effets garantis par l'Office des Céréales	32	57
— Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	162	313,5
Effets négociables et avances à 30 jours	243,3	299,2
Avances sur titres	8	9,8
Total des éléments retenus	2.037,2	2.225,7
Total du bilan	2.091,4	2.311,5

(1) Cette rubrique comprend les postes :

- Encaisse-or;
- Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements.

(2) Cette rubrique comprend les postes :

- Monnaies divisionnaires;
- Comptes courants postaux.

(3) Cette rubrique comprend les postes :

- Bon du Trésor négociable (engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique);
- Bons négociables de la Caisse Autonome d'Amortissement;
- Prêts sans intérêt à l'Etat;
- Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944;
- Avances provisoires à l'Etat.

Ce tableau met en évidence les traits caractéristiques de l'évolution monétaire en 1952.

Les avoirs en or et en devises, qui s'étaient réduits très sensiblement en 1951, ont encore diminué en 1952, l'augmentation modeste des postes « Or » et « Disponibilités à vue à l'étranger » étant plus que compensée par la disparition presque complète des « Avances au Fonds de Stabilisation des Changes ». A leur niveau actuel, les avoirs dont disposent les autorités monétaires françaises pour faire face aux paiements extérieurs sont de toute évidence beaucoup trop faibles.

Le montant des créances sur le Trésor public n'a pas sensiblement varié d'une année à l'autre. Cette stabilité relative des crédits consentis par l'Institut d'Emission à l'Etat n'est pas, cependant, le signe d'un assainissement des finances publiques. Le déficit budgétaire a été plus élevé que précédemment, et c'est seulement parce qu'il a pu être couvert, dans une assez large mesure, par des emprunts à long terme et par diverses ressources de trésorerie qu'un recours aux avances de la Banque a pu être évité. Mais ce répit a été de courte durée et, dès le début de l'année 1953 et à plusieurs reprises au cours des derniers mois, l'Etat a dû faire appel de nouveau à la Banque, pour des montants fort importants.

Dans le domaine du crédit, le tableau fait apparaître pour l'année 1952 une évolution et des résultats d'ensemble plus satisfaisants à première vue que pour l'année précédente. En particulier, les postes qui retracent les crédits à court terme consentis à l'économie n'ont guère varié au total, alors qu'ils avaient presque doublé en 1951. Cette stabilité est due à des causes diverses, qui ont toutes concouru au même résultat : les banques ont respecté les limites qui leur avaient été imposées depuis l'automne 1951; les demandes des entreprises elles-mêmes ont été

moins pressantes en raison, à la fois, de l'apaisement des inquiétudes sur l'avenir de la monnaie, de la stabilité des prix, et de la relative stagnation de la production et des ventes.

Par contre, les crédits à moyen terme ont encore accusé une progression considérable, le poste des « Effets de mobilisation de crédits à moyen terme » réescomptés par la Banque doublant d'une année à l'autre. Cet accroissement s'explique par l'augmentation des crédits de cette nature accordés par les banques aux entreprises et par un recours plus étendu au réescompte des établissements spécialisés et de la Banque elle-même. Le premier de ces phénomènes montre que le marché financier demeure beaucoup trop étroit, eu égard à la politique de larges investissements poursuivie dans toute la France et à la concurrence qui se manifeste entre les besoins publics et privés. Le second est le signe que ni les banques ni les établissements spécialisés n'ont des ressources suffisantes pour nourrir eux-mêmes les effets de mobilisation de crédits à moyen terme, de telle sorte que l'Institut d'Emission est amené à en réescompter la plus large part, et, pour ce faire, à accroître la masse monétaire, alors qu'il s'efforce par ailleurs d'en contenir l'expansion.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'août 1953. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Juni 1953. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVIII, n° 1887, 29 juillet 1953, pp. 596-597.*)

Les banques belges. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, VIII, n° 30, 26 juillet 1953, pp. 233-234, 239-240.*)

2. BOURSE — ÉPARGNE

Considérations sur le problème de l'orientation et le coût des crédits d'investissement. (*Bulletin mensuel du Service des Etudes et de la Documentation générales, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, V, n° 7/8, août 1953, pp. 18-24.*)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Juni 1953. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVIII, n° 1887, 29 juillet 1953, pp. 596-597.*)

Equipment investments in Belgian Congo and Ruanda-Urundi. (*Belgian Trade Review, monthly publication of the Belgian Chamber of Commerce in the United States, New York, VIII, n° 7, juillet 1953, pp. 27-28, 32.*)

FEYERICK Y., Pourquoi la Belgique connaît-elle le problème des investissements? (*Commerce et Industrie, Revue officielle de la Fédération nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie, Bruxelles, X, n° 1, janvier-février 1953, pp. 9-11.*)

Le crédit à l'habitation à la Caisse d'Épargne. (*L'habitation, Revue d'Etude et d'Information de l'Institut national pour la promotion de l'habitation, Bruxelles, VI, 5, juin-juillet 1953, pp. 305-314.*)

STERKENDRIES R., Etude comparative des investissements en Belgique et à l'étranger. (*Commerce et Industrie, revue officielle de la Fédération nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie, Bruxelles, X, n° 1, janvier-février 1953, pp. 21-23.*)

3. PRIX — SALAIRES

DE BROECK G., De strijd in België om het gewaarborgd weekloon. (*Streven, Louvain, XX, n° 11-12, août-septembre 1953, pp. 437-444.*)

ECKELS M., Het verschil tussen de lonen in België en in Groot-Brittannië voor en na het laatste wereldconflict. — Proeve tot verklaring van de intussen opgetreden veranderingen. (*Tijdschrift van het V.E.V.-Berichten, Anvers, XXVIII, 14, 31 juillet 1953, pp. 1219-1226.*)

TIBERGHIE E., Tarif national pour les fournitures d'énergie électrique en basse tension. (*Union des Exploitations électriques en Belgique, Bruxelles, XXIV, n° 2, mai 1953, pp. 3-7.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

België en de herbewapening. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVIII, n° 1890, 19 août 1953, p. 654-655.*)

Les finances communales de 1939 à 1953. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique, Bruxelles, XXXIX, n° 6, juin 1953, pp. 978-1014.*)

L'évolution de la dette publique belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, VIII, n° 31, 2 août 1953, pp. 241-242, 247-248.*)

5. ORGANISMES FINANCIERS RÉGIS PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES PARTICULIÈRES OU PLACÉS SOUS LA GARANTIE OU LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

Le crédit à l'habitation à la Caisse d'Épargne. (*L'habitation, Revue d'Etude et d'Information de l'Institut national pour la promotion de l'habitation, Bruxelles, VI, 5, juin-juillet 1953, pp. 305-314.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

An issue the Fund should settle. (*The Statist, Londres, CLVIII, n° 3939, 5 septembre 1953, pp. 298-300.*)

CRAIG Mc IVOR R., A note on the price of gold. (*The Canadian Journal of Economics and Political Science, Toronto, XX, 2, mai 1953, pp. 230-233.*)

Die Verlängerung der Europäischen Zahlungsunion. (*Aussenwirtschaft, Zeitschrift für Internationale Wirtschaftsbeziehungen, Berne, VIII, n° 2, juin 1953, pp. 66-68.*)

E. P. U. carries on. (*Westminster Bank Review, Londres, août 1953, pp. 13-16.*)

GERRITZEN F., De toekomst van het G. A. T. T. (*Economisch Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVIII, n° 1891, 26 août 1953, pp. 669-670.*)

HARROD R., L'économie anglaise au carrefour de la convertibilité monétaire. (*Revue trimestrielle de la Banque de Bruxelles, Bruxelles, 2-3, 1953, pp. 3-12.*)

KATZ S., Leads and lags in sterling payments. (*The Review of Economics and Statistics, Cambridge, XXXV, n° 1, février 1953, pp. 75-80.*)

LAGUNILLA INARRITU A., Los problemas monetarios en petropolis. (*Commercio Exterior, Mexico, III, n° 5, mai 1953, pp. 169-171.*)

LAGUNILLA INARRITU A., Una cuenta latine americana en la Union Europea de Pagos. (*Commercio Exterior, Mexico, t. III, n° 6, juin 1953, pp. 210-212.*)

LEDUC G., Une banque européenne des investissements? (*Banque. — Revue du Banquier, de son personnel et de sa clientèle, Paris, XXII, 87, septembre 1953, pp. 549-553.*)

LERDAU E., The purposes of the International Monetary Fund. (*The Economic Record, Melbourne, XXIX, n° 56, mai 1953, pp. 63-72.*)

Les difficultés de paiement de la France et leurs répercussions sur le commerce extérieur belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, VIII, n° 34, 23 août 1953, pp. 261-262, 267-268.*)

LUTOLF F., Ausländische Stimmen zur Goldpreisfrage. (*Aussenwirtschaft. — Zeitschrift für internationale Wirtschaftsbeziehungen, Berne, VIII, n° 2, juin 1953, pp. 79-83.*)

MARJOLIN R., Policy requirements for Balance in International Trade and Finance. (*Proceedings of the Academy of Political Science, New York, XXV, n° 3, mai 1953, pp. 102-116.*)

NURKSE R., The problem of currency convertibility today. (*Proceedings of the Academy of Political Science, New York, XXV, n° 3, mai 1953, pp. 61-78.*)

Où en est la convertibilité monétaire : phase intermédiaire. (*Perspectives, bulletin hebdomadaire de la Société d'Etudes et d'Informations économiques, Paris, IX, n° 30, 5 septembre 1953.*)

Should Sterling float? (*The Banker, Londres, CI, n° 332, septembre 1953, pp. 133-139.*)

The progress of the World Bank. (*Barclays Bank Review, Londres, XXVIII, n° 3, août 1953, pp. 52-53.*)

Three years of the European Payments Union. (*Monthly Review of credit and business conditions, Federal Reserve Bank of New York, XXXV, n° 8, août 1953, pp. 117-122.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

BROUWERS G., Benelux. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVIII, n° 1892, 2 septembre 1953, pp. 681-684.*)

de KEIJSER J., L'évolution du commerce extérieur des pays Benelux. (*Revue commerciale « Pays-Bas-Belgique-Luxembourg », Bruxelles, n° 9, septembre 1953, pp. 25-28.*)

Luxembourg : la situation économique et financière en 1952. (*Statistiques et Etudes financières, Ministère des Finances, Paris, n° 56, août 1953, pp. 776-784.*)

VANDEHOEK B., De liberalisatie van het Nederlandse deviezenregiem. (*Bank- en Effectenbedrijf, La Haye, II, 2 août 1953, pp. 20-25.*)

9. PLAN SCHUMAN

BODO G., Previsioni dei fabbisogni di carbone nei paesi della C. E. C. A. e modificazione del bilancio energetico italiano. (*L'Industria — rivista di economia politica, Milan, n° 2, 1953, pp. 319-328.*)

COPPE A., De eerste resultaten van de Europese gemeenschap voor kolen en staal. (*Tijdschrift voor Politiek, Bruxelles, III, n° 4, 31 août 1953, pp. 442-454.*)

DE VLEESCHAUWER R., Réflexions « belges » sur la charte européenne du charbon et de l'acier. (*Revue de l'Université de Bruxelles, V, n° 5, juillet-août 1953, pp. 362-385.*)

German steel industry and the Common Market. (*The Times Review of Industry, Londres, septembre 1953, p. 94.*)

KALBITZER H., Investiert die hohe Behörde in Deutschland? (*Wirtschaftsdienst — herausgegeben vom Hamburgischen Welt-Wirtschafts-Archiv, Hamburg, XXXIII, n° 7, juillet 1953, pp. 413-414.*)

La sidérurgie belge et la Communauté européenne du charbon et de l'acier. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, VIII, n° 33, 16 août 1953, pp. 257-260.*)

Le charbon belge dans le cadre de la C. E. C. A. (*L'Appréciation politique et économique, Bruxelles, XLIII, 5 septembre 1953, pp. 4-6.*)

Les charbonnages de France et la Communauté européenne du charbon et de l'acier. (*Revue française de l'Energie, Paris, IV, n° 44, juillet-août 1953, pp. 389-394.*)

One candle on Europe's cake. (*The Statist, Londres, CLVIII, n° 3935, 8 août 1953, pp. 185-187.*)

10. GÉNÉRALITÉS

DRECHSEL M., Le déclin économique du Borinage. (*Revue du Conseil économique wallon, Liège, n° 3, juillet-août 1953, pp. 11-15.*)

La situation économique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IF, n° 7-8, juillet-août 1953, pp. 248-251.*)

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* belge, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 17 juillet 1953

modifiant la loi du 24 décembre 1948, concernant les finances provinciales et communales (*Moniteur*, 28 août 1953, p. 5182).

Article 1^{er}. — L'article 6 de la loi du 24 décembre 1948, concernant les finances provinciales et communales, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 6. — Le Fonds communal d'assistance publique est destiné à subvenir aux dépenses que supportent les communes en matière d'assistance publique.

» Il est alimenté par un prélèvement annuel de un milliard de francs sur les ressources générales du Trésor. A partir du 1^{er} janvier 1953, ce prélèvement est augmenté chaque année d'une somme de 5 millions de francs, jusqu'à ce que la dotation annuelle ait atteint le montant de 1.025.000.000 de francs.

» La dotation annuelle est liquidée à concurrence d'un quart au début de chaque trimestre.

» Toutefois, le montant de chaque quart est, à partir du 1^{er} janvier 1953, majoré ou réduit d'un pourcentage égal au pourcentage moyen de majoration ou de réduction qui a été appliqué aux traitements organiques du personnel de l'Etat, dont les rétributions ne sont pas fixées par la loi, pour le trimestre antérieur à celui auquel se rapporte la répartition.

» Lorsque le taux de majoration ou de réduction qui

a été appliqué en exécution des dispositions réglant la mobilité des traitements du personnel, visé à l'alinéa précédent, n'est pas uniforme pour toutes les catégories de traitements, le Roi détermine le taux à considérer pour le calcul du pourcentage moyen applicable au Fonds.

» Le Fonds communal d'Assistance publique est inscrit au budget des dépenses ordinaires du Ministère de l'Intérieur. »

Art. 2. — Le premier alinéa de l'article 7 de la même loi est remplacé par la disposition suivante :

« Avant la fin de chaque trimestre, le Conseil d'administration, institué en vertu de l'article 3, propose les critères de besoins à considérer pour la répartition afférente au trimestre suivant. »

Art. 3. — L'article 10 de la même loi est complété par l'alinéa suivant :

« Le pénultième alinéa de l'article 6 est applicable au Fonds des Communes. »

Art. 4. — La présente loi sort ses effets le 1^{er} janvier 1953.

Loi du 27 juillet 1953

modifiant le Code des taxes assimilées au timbre (*Moniteur*, 16-17-18 août 1953, p. 5006).

**II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES
(Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE
ET FINANCIERE**

Loi du 16 juin 1953

contenant le budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1953 (Moniteur, 12 août 1953, p. 4922).

Loi du 16 juin 1953

contenant le budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1952 (Moniteur, 13 août 1953, p. 4937).

Loi du 16 juin 1953

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1952 (Moniteur, 21 août 1953, p. 5077).

Loi du 16 juin 1953

contenant le budget des recettes et dépenses extraordinaires du Congo belge pour l'exercice 1952 (Moniteur, 21 août 1953, p. 5082).

Arrêté royal du 11 juillet 1953

fixant, pour l'exercice 1953, la majoration de la dotation de base prévue par l'article 11, § 4, de la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales (Moniteur, 28 août 1953, p. 5206).

Arrêté royal du 24 juillet 1953

majorant la dotation du Fonds des Communes et du Fonds des Provinces de 1953, en application des articles 10 et 27 de la loi du 24 décembre 1948 (Moniteur, 28 août 1953, p. 5184).

Loi du 27 juillet 1953

fixant la limite assignée à l'émission de monnaies divisionnaires (Moniteur, 5 août 1953, p. 4822).

Article 1^{er}. — La limite assignée par la loi du 12 juin 1930, portant création d'un Fonds monétaire, à l'émission de monnaies divisionnaires, est portée à sept milliards cinq cents millions de francs.

Art. 2. — La loi du 30 mai 1949 fixant la limite assignée à l'émission de monnaies divisionnaires est abrogée.

Loi du 27 juillet 1953

relative à la constitution de sociétés commerciales créées pour reprendre l'activité des sièges d'opérations en Belgique de banques de droit étranger ou de banques appartenant à des particuliers, et à la transformation des banques, constituées sous la forme de sociétés en nom collectif, en sociétés commerciales de droit belge de forme juridique différente (Moniteur, 15 août 1953, p. 4986).

Article 1^{er}. — Les actes constitutifs de sociétés commerciales de droit belge créées pour reprendre, en tout ou en partie, l'activité des sièges d'opérations en Belgique de banques constituées sous la forme de sociétés de droit étranger ou de banques appartenant à des particuliers, et les actes de transformation des banques constituées sous la forme de sociétés en nom collectif en sociétés

commerciales de droit belge de forme juridique différente, sont exemptés du droit proportionnel d'enregistrement et sont enregistrés moyennant paiement du droit fixe général.

Cette disposition est également applicable aux actes rendus nécessaires par les opérations susvisées.

Art. 2. — Les actions et parts des sociétés anonymes, des sociétés en commandite par actions et des sociétés de personnes à responsabilité limitée, émises en exécution d'une des opérations prévues à l'article 1^{er}, sont exemptées du droit de timbre à concurrence du montant du capital statuaire fixé par l'acte de constitution ou de transformation de ces sociétés.

Art. 3. — Les impôts sur les revenus et la contribution nationale de crise ne sont pas applicables à l'occasion de la constitution ou de la transformation de sociétés effectuée dans les conditions prévues à l'article 1^{er}.

Toutefois, en cas de partage ultérieur de l'avoir social de la société née de la transformation, le capital déductible en vue de l'application, dans son chef, des dispositions de l'article 15, § 2, des lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées par l'arrêté du Régent du 15 janvier 1948, sera constitué par le capital qui, au moment de la transformation, était susceptible d'être déduit dans le chef de la société transformée, majoré ou diminué, suivant le cas, des libérations effectives ou des remboursements de capitaux opérés à l'occasion de la transformation ou postérieurement à celle-ci.

Art. 4. — La publication des actes de constitution ou de transformation desdites sociétés, faite conformément aux articles 10 et 12 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, tiendra lieu de la signification requise par l'article 1690 du Code civil.

Art. 5. — Les dispositions qui précèdent s'appliquent exclusivement :

1^o aux sociétés créées avant le 1^{er} janvier 1956 pour reprendre l'activité des établissements portés, au jour de l'entrée en vigueur de la présente loi, sur la liste des banques dressée par la Commission bancaire;

2^o aux sociétés en nom collectif inscrites sur la liste des banques susvisée au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi, qui se transforment avant le 1^{er} janvier 1956 en sociétés commerciales de droit belge de forme juridique différente.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le Moniteur belge.

Loi du 27 juillet 1953

instaurant des mesures en vue d'activer le recouvrement des impôts directs (Moniteur, 19 août 1953, p. 5030).

Loi du 27 juillet 1953

attachant la garantie de l'Etat au remboursement d'avances de trésorerie à faire par la Société anonyme « Crédit Communal de Belgique » aux communes à situation obérée (Moniteur, 28 août 1953, p. 5183).

Arrêté ministériel du 31 juillet 1953

approuvant l'émission d'un emprunt de 150.000.000 de francs par la Caisse nationale de Crédit professionnel (Moniteur, 8 août 1953, p. 4866).

Commission bancaire

Règlement sur les coefficients bancaires. Sixième décision d'exécution (Moniteur, 1^{er} août 1953, p. 4787).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté royal du 15 juillet 1953

concernant l'octroi d'une subvention pour encourager la construction de séchoirs à maïs (Moniteur, 1^{er} août 1953, p. 4785).

Arrêté royal du 15 juillet 1953

modifiant l'arrêté royal du 24 février 1951, fixant la délimitation des régions agricoles du Royaume (Moniteur, 2 août 1953, p. 4803).

Arrêté royal du 29 juillet 1953

relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager l'approvisionnement en eau potable des exploitations agricoles et horticoles et des pâtures (Moniteur, 7 août 1953, p. 4859).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté royal du 15 juillet 1953

accueillant une requête relative à l'industrie des verres coulés et déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 29 août 1953, p. 5232).

Jusqu'au 30 juin 1954, il est interdit à tout producteur de verres coulés de dépasser, en production annuelle, 65 p. c. de la capacité de production totale de ses installations, établies au 1^{er} juillet 1949.

Jusqu'au 30 juin 1954, mais sous réserve de l'application de l'article 6 du présent arrêté et des dérogations

qui peuvent être accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, il est interdit d'installer ou de mettre en activité des moyens de production destinés à la fabrication de verres coulés, qui soient supplémentaires à ceux existant au 1^{er} juillet 1949.

Arrêté royal du 28 juillet 1953

modifiant l'arrêté royal du 29 octobre 1894 portant règlement général sur les fabriques, les dépôts, le débit, le transport, la détention et l'emploi des produits explosifs (Moniteur, 7 août 1953, p. 4856).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 6 juillet 1953

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale pour le commerce et l'industrie des sacs en jute en date du 22 décembre 1952, concernant la fixation du jour de fête remplaçant le jour férié du 1^{er} novembre 1953 (Moniteur, 27 août 1953, p. 5168).

Arrêté royal du 6 juillet 1953

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de la fourrure et de la peau en poils, en date du 14 janvier 1953, concernant la fixation du jour de fête remplaçant le jour férié du 1^{er} novembre 1953 (Moniteur, 27 août 1953, p. 5169).

Arrêté royal du 6 juillet 1953

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale des tramways et autobus urbains en date du 18 février 1953, concernant la fixation du jour de fête remplaçant le jour férié du 1^{er} novembre 1953 (Moniteur, 31 août-1^{er} septembre 1953, p. 5302).

Loi du 10 juillet 1953

portant approbation de la Convention internationale (n° 97), concernant les travailleurs migrants, et des Annexes, révisées à Genève, le 1^{er} juillet 1949, par l'Organisation internationale du Travail, au cours de sa trente-deuxième session (Moniteur, 20 août 1953, p. 5046).

Arrêté royal du 22 juillet 1953

rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie des carrières en date du 4 février 1953, concernant la fixation du jour de fête remplaçant le jour férié du 1^{er} novembre 1953 (Moniteur, 31 août-1^{er} septembre 1953, p. 5304).

Arrêté royal du 31 juillet 1953

autorisant les exploitants des salons de coiffure du littoral à faire travailler leur personnel les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 août et 6 septembre 1953 (Moniteur, 7 août 1953, p. 4859).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté royal du 25 juillet 1953

instituant une marque de qualité pour les raisins belges mis en vente sur le marché intérieur (Moniteur, 1^{er} août 1953, p. 4785).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 28 juillet 1953

relatif au Tarif des droits d'entrée (Moniteur, 6 août 1953, p. 4843).

Cet arrêté modifie le tarif des droits appliqués à certains produits sidérurgiques.

Arrêté royal du 29 juillet 1953

modifiant l'arrêté royal du 24 avril 1953, relatif à l'importation des produits visés par le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Moniteur, 6 août 1953, p. 4844).

Arrêté ministériel du 25 août 1953

modifiant l'arrêté ministériel du 25 avril 1953 fixant, pour les produits visés par le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, les contingents admissibles aux droits du tarif général (Moniteur, 27 août 1953, p. 5167).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté royal du 31 juillet 1953

autorisant le Ministre des Communications à conclure respectivement avec la Société nationale des Chemins de fer belges, la Société anonyme du Chemin de fer électrique de Bruxelles-Tervueren et la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, un avenant à la convention conclue le 10 mars 1950 avec les dites sociétés en vue de l'intervention de l'Etat dans les charges subies par elles du fait des réductions tarifaires imposées en faveur de certaines catégories de voyageurs privilégiés (Moniteur, 22 août 1953, p. 5112).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 12 août 1953

rendant obligatoires les décisions du 26 février 1953 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la batellerie, relatives à la fixation des salaires minima dans la navigation intérieure-transport de marchandises et la navigation intérieure-services de remorquage affectés aux bateaux de navigation intérieure, ainsi qu'au rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume (Moniteur, 28 août 1953, p. 5211).

X — LEGISLATION SOCIALE (PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 16 juin 1953

rendant obligatoire la décision du 24 mai 1953 de la Commission paritaire régionale du port d'Anvers dénommée « Nationaal Comité der haven van Antwerpen », modifiant la décision du 21 janvier 1953, concernant la fixation du montant d'une prime unique à payer aux travailleurs qui quittent l'industrie du port d'Anvers à l'âge normal de la pension (Moniteur, 16-17-18 août 1953, p. 5013).

Arrêté royal du 2 juillet 1953

modifiant l'arrêté royal du 6 octobre 1952, déterminant, pour l'année 1952, l'organisme chargé de payer le pécule de vacances supplémentaires d'ancienneté aux travailleurs relevant de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction, de la Commission paritaire nationale de l'industrie des ports, ainsi que de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la réparation de navires et fixant, pour la même année, le montant

et les modalités de perception de la cotisation complémentaire due par les employeurs relevant de ces commissions paritaires (Moniteur, 31 août-1^{er} septembre 1953, p. 5304).

Arrêté royal du 10 juillet 1953

fixant les rémunérations annuelles moyennes des marins de commerce pour l'application de la loi sur les accidents survenus aux gens de mer (Moniteur, 20 août 1953, p. 5063).

Arrêté royal du 10 juillet 1953

fixant les salaires de base des pêcheurs pour l'application de la loi sur les accidents survenus aux gens de mer (Moniteur, 20 août 1953, p. 5066).

Arrêté royal du 10 juillet 1953

fixant les cotisations à payer à la Caisse commune de la Pêche maritime (Moniteur, 20 août 1953, p. 5068).

Loi du 27 juillet 1953

étendant l'immunisation partielle, au point de vue de la taxe professionnelle, des bénéficiaires affectés à la construction d'habitations en faveur du personnel de l'entreprise (Moniteur, 14 août 1953, p. 4974).

Loi du 28 juillet 1953

concernant les fonds de sécurité d'existence (Moniteur, 6 août 1953, p. 4842).

Arrêté royal du 30 juillet 1953

fixant les cotisations et primes à payer à la Caisse commune de la Marine marchande (Moniteur, 20 août 1953, p. 5070).

Arrêté royal du 22 août 1953

fixant la quote-part attribuée à la Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales des communes, établissements publics qui en dépendent et associations de communes dans la subvention de l'Etat pour 1952 (Moniteur, 28 août 1953, p. 5218).

Arrêté royal du 22 août 1953

fixant le montant du prélèvement à opérer par la Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales des communes, établissements publics qui en dépendent et associations de communes, en vertu de l'article 15, 8^o, de l'arrêté royal du 31 décembre 1951 (Moniteur, 28 août 1953, p. 5218).

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêté royal du 10 juillet 1953

relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux bateaux, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable à tout le Royaume pour la période du 1^{er} avril 1953 au 30 septembre 1953 (arrêté n^o 17) (Moniteur, 12 août 1953, p. 4926).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE										CALL-MONEY		
	Escompte				Prêts et avances sur (*)						Mobilisation de comptes spéciaux U. R. P. (arrêté 22-3-52 et 26-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Autres effets publics				
1951 Moyenne annuelle....	3,54	3,88	4,88	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25	
1952 Moyenne annuelle....	3,24	3,74	4,74	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	(1) 3,50	1,25	1,25	
Moyennes mensuelles :													
1952 Juin	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25	
Juillet	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25	
Août	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
Septembre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
Octobre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
Novembre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
Déc. (depuis le 18) ..	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
1953 Janvier	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
Février	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25	
Mars (depuis le 5) ...	3,—	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	3,50	1,25	1,25	
Avril	3,—	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	3,50	1,25	1,25	
Mai (depuis le 21) ...	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Juin	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Juillet	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Août	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	

(1) Moyenne des cinq derniers mois.

(*) Quotité de l'avance en août 1953 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1951	90 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1952, à 10 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1952, à 12 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) ..	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire, 1 ^{re} série	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire, 2 ^e série	90 %
		Autres effets publics	80 %

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.	Comptes de dépôts à 1 an
1951 Moyenne annuelle....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	(1) 3,—	(2) 1,50	(3) 0,50	2,50
1952 Moyenne annuelle....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Moyennes mensuelles :									
1952 Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1953 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Jusqu'à 50.000 francs. — (2) De 50.001 à 100.000 francs. — (3) Au delà de 100.000 francs.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT (suite)
III — L'argent au jour le jour
(millions de francs)

METAUX PRECIEUX
Cours des métaux précieux
à Bombay (1)

8

9

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs			par des organismes non compensateurs (2)	en compensation (3)	hors compensation (4)
	Banques de dépôts	Autres organismes (1)	Total			
1949.....	1.906	661	2.567	2.580	2.098	3.049
1950.....	1.830	594	2.424	1.736	2.323	1.837
1951.....	2.034	772	2.806	2.578	2.788	2.596
1952.....	2.398	754	3.152	2.645	3.115	2.682
1953 Février.....	2.219	859	3.078	2.673	3.078	2.673
Mars.....	2.531	881	3.412	2.896	3.142	2.966
Avril.....	2.367	811	3.178	1.921	2.814	2.285
Mai.....	2.391	695	3.086	1.981	2.948	2.119
Juin.....	2.743	467	3.210	2.011	3.187	2.034
Juillet.....	2.337	424	2.761	1.624	2.753	1.632
Août :						
7 au 12.....	1.933	549	2.482	3.788	2.482	3.788
13 au 20.....	2.169	565	2.734	3.027	2.734	3.027
21 au 27.....	1.997	560	2.557	3.163	2.557	3.163
28 au 3-IX.....	1.999	395	2.394	2.841	2.394	2.841
Septembre :						
4 au 10.....	2.086	446	2.532	2.787	2.532	2.787
11 au 17.....	2.257	636	2.893	2.757	2.893	2.757

Périodes	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin (2)	Argent Conversion en pence par oz. fin (2)
1951 31 décembre.....	422/9	90
1952 31 décembre.....	334/9	73
Moyennes journalières :		
1952 Juin.....	352/3	74
Juillet.....	358/6	77
Août.....	364/9	77
Septembre.....	362/0	77
Octobre.....	349/6	75
Novembre.....	330/0	73
Décembre.....	321/3	71
1953 Janvier.....	348/9	74
Février.....	359/8	80
Mars.....	347/6	72
Avril.....	348/0	76
Mai.....	349/6	78
Juin.....	362/5	76
Juillet.....	350/0	74
Août.....	350/5	74

(1) Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

(2) Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.

(3) Notamment l'Institut de Réescompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.

(4) Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

(1) Prix de l'oz. d'or fin : à Londres : 248 sh. depuis le 18 septembre 1949; à New-York : 35 \$ depuis le 1^{er} février 1934.

(2) Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

LE MARCHÉ DES CHANGES

I — Cours officiels au 31 août 1953, fixés par la Banque Nationale de Belgique, en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil (« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

10

DEVICES	Cours contractuel ou moyen	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais.....	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois.....	—	100,—	100,—
1 couronne norvégienne.....	7,—	6,98	7,02
100 couronnes tchécoslovaques.....	100,—	99,70	100,30

II — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles
(francs belges)

Moyennes journalières	100 francs suisses	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre sterling	100 escudos	1 florin P.-B.	1 couronne suédoise	1 couronne danoise	1 Deutsche Mark
1951.....	1.155,38	50,34	14,27	47,76	140,14 (1)					
1952.....	1.144,58	50,29	14,27	51,38	139,86	173,98 (2)				
1952 Juin.....	1.145,23	50,40	14,30	51,47	139,91					
Juillet.....	1.145,28	50,38	14,29	51,99	139,44	173,83 (3)				
Août.....	1.145,35	50,28	14,28	52,30	139,48	174,—				
Septembre.....	1.144,64	50,19	14,28	52,31	139,98	173,99				
October.....	1.144,88	50,08	14,29	51,96	140,10	174,—				
Novembre.....	1.144,86	50,04	14,28	51,27	140,02	174,03				
Décembre.....	1.145,13	50,16	14,24	51,67	140,05	174,04				
1953 Janvier.....	1.145,21	50,15	14,23	51,67	140,04	174,03	13,16 (4)			
Février.....	1.145,03	50,07	14,20	51,26	140,22	174,03	13,16	9,66 (5)		
Mars.....	1.144,80	50,05	14,22	50,90	140,38	174,05	13,16	9,66		
Avril.....	1.144,89	50,04	14,23	50,88	140,39	174,05	13,16	9,67		
Mai.....	1.145,48	49,95	14,22	50,25	140,15	174,05	13,19	9,67	7,24 (6)	11,94 (7)
Juin.....	1.147,31	49,98	14,24	50,27	139,98	174,05	13,21	9,65	7,24	11,96
Juillet.....	1.149,40	49,96	14,30	50,35	140,01	174,05	13,23	9,65	7,24	11,97
Août.....	1.151,18	49,97	14,35	50,55	140,13	174,05	13,25	9,69	7,24	11,98

(1) Moyenne du 17 au 31 décembre 1951.

(2) Moyenne du 7 juillet au 31 décembre 1952.

(3) Moyenne du 7 au 31 juillet 1952.

(4) Moyenne du 26 au 30 janvier 1953.

(5) Moyenne du 23 au 27 février 1953.

(6) Moyenne du 18 au 29 mai 1953.

(7) Moyenne du 4 au 29 mai 1953.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I - COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

Table with columns: DÉSIGNATION DES TITRES, Cotation pour, and COURS AU (4 mai 1953, 1er juin 1953, 1er juillet 1953, 3 août 1953, 1er sept. 1953). Rows include various bonds like 'Dette intérieure directe de l'Etat belge' and 'Dette indirecte et dette garantie par l'Etat'.

(* Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque. (1) Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944.

II - INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

Source: Institut National de Statistique.

Table with columns: DATES, Indice général, and various industry sectors (Assurances, banques, Entr. immobilières, etc.). It contains two main sections: 'Indices par rapport aux cours du mois précédent' and 'Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100'.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL				EMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions	PRIMES D'ÉMISSION	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Montant nominal	(1)	

A — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1951.....	1.836	1.425	1.260	799	5.805	6.196	5.731	91	2.483	10.104	113,1	1.348	3.876	4.363
1952.....	2.165	1.640	1.401	1.235	14.251	16.407	15.698	72	3.476	21.523	41,4	1.386	13.666	5.541
1952 5 prem. mois	964	807	663	362	6.084	4.610	4.053	20	1.992	7.409	32,1	567	3.094	3.075
1953 5 prem. mois	973	702	648	233	1.975	1.175	1.020	14	523	2.400	0,2	845	407	939
1952 Mai.....	158	123	119	107	2.103	2.114	1.982	2	60	2.297	31,3	136	1.492	564
Juin.....	169	88	75	54	501	247	228	2	35	370	—	84	138	116
Juillet.....	173	176	158	63	651	448	424	3	85	709	7,8	126	187	362
Août.....	116	112	103	29	663	240	240	1	25	377	—	78	210	80
Septembre.....	167	88	81	55	309	283	276	2	1.100	1.471	1,0	74	181	1.203
Octobre.....	180	124	108	86	558	1.253	1.205	1	20	1.397	0,4	70	1.020	243
Novembre.....	156	99	74	140	2.027	3.958	3.950	—	—	4.057	0,1	90	3.841	93
Décembre.....	240	148	139	446	3.457	5.368	5.322	4	65	5.579	—	297	4.996	218
1953 Janvier.....	216	176	157	38	69	45	39	4	156	377	—	117	19	216
Février.....	216	143	139	25	163	362	350	1	20	525	—	408	17	83
Mars.....	214	129	113	65	169	208	168	2	80	417	0,1	102	64	195
Avril.....	187	166	158	46	868	266	253	6	217	649	—	151	200	277
Mai.....	140	88	80	59	704	294	210	1	50	432	0,1	67	106	167
Juin.....p		115	99			185	181		20	320		82	77	140
Juillet.....p		256	233			136	111		256	648		174	51	375

B — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1951.....	181	2.836	1.779	62	1.524	1.673	1.411	2	70	4.579	10,7	1.181	564	1.628
1952.....	279	1.187	835	110	6.417	6.182	5.093	5	212	7.581	46,6	1.806	2.570	1.811
1952 4 prem. mois	88	596	381	37	434	570	294	1	50	1.216	39,1	214	33	517
1953 4 prem. mois	74	282	222	30	711	521	391	—	—	803	8,1	92	124	405
1952 Février.....	23	188	154	14	206	284	118	—	—	472	3,1	123	10	142
Mars.....	23	191	83	4	20	20	12	1	50	261	—	19	3	123
Avril.....	27	132	67	11	64	60	22	—	—	192	—	20	—	69
Mai.....	22	100	52	14	651	836	419	—	—	936	—	18	88	365
Juin.....	20	30	27	6	250	180	164	—	—	210	—	14	—	177
Juillet.....	17	109	70	6	207	125	105	—	—	234	—	29	98	48
Août.....	22	80	79	12	1.261	1.334	1.332	1	50	1.484	—	1.236	19	208
Septembre.....	17	60	42	9	342	531	182	—	—	591	—	26	4	194
Octobre.....	25	52	49	7	68	29	29	—	—	81	—	33	12	33
Novembre.....	14	37	27	6	3.052	2.024	2.014	—	—	2.061	—	14	2.000	27
Décembre.....	17	24	22	8	57	487	487	—	—	511	—	152	316	41
1953 Janvier.....	15	35	28	13	276	258	258	—	—	293	7,7	37	112	145
Février.....	20	62	54	5	267	83	70	—	—	145	0,3	4	—	121
Mars.....	22	87	57	6	27	21	21	—	—	108	—	22	9	47
Avril.....	17	97	82	6	142	159	42	—	—	256	—	30	2	92

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

Source : Institut National de Statistique

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL Sociétés par actions et sociétés de personnes			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS Sociétés par actions et sociétés de personnes				RÉDUCTIONS DE CAPITAL Soc. par act. et soc. de personnes		
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves Révaluation de l'immobilis	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	de per- sonnes			Nombre	Montant	Nombre	Montant		

Détail des émissions

Banques, soc. financières																											
Sociétés commerciales	1	3.000	3.000	2	2.200	2.200	1	1.250	200	200																	
Sociétés industrielles	3	68.500	54.200	4	10.377	10.377	3	52.800	151.200	34.200																	
Mines																											
Construction, bâtiments	1	5.000	5.000	2	1.300	1.300																					
Sociétés agricoles				3	6.200	6.200	2	87.644	7.356	7.356																	
Transports				1	400	400																					
Services publics																											
Divers																											
TOTAUX	5	76.500	62.200	12	20.477	20.477	6	141.694	158.756	41.756																	

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

de 1 million et moins				6	4.442	4.442	1	1.250	200	200																	
de 1 à 5 millions	3	13.000	9.500	6	16.035	16.035	3	90.444	8.556	8.556																	
de 5 à 10 millions							1	10.000	10.000	5.000																	
de 10 à 20 millions	1	13.500	2.700																								
de 20 à 50 millions	1	50.000	50.000																								
de 50 à 100 millions																											
plus de 100 millions							1	40.000	140.000	28.000																	
TOTAUX	5	76.500	62.200	12	20.477	20.477	6	141.694	158.756	41.756																	

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge																											
Sociétés de droit congolais	5	76.500	62.200	12	20.477	20.477	6	141.694	158.756	41.756																	
TOTAUX	5	76.500	62.200	12	20.477	20.477	6	141.694	158.756	41.756																	

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs)

MAI 1953

Source : Institut National de Statistique

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale										Montant	Montant	

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	47	61.580	53.258	93	26.572	26.270	59	704.478	293.767	210.779	1	50.000	—	54	66.925	106.569	32.420	750	37.376
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	47	61.580	53.258	93	26.572	26.270	59	704.478	293.767	210.779	1	50.000	—	54	66.925	106.569	32.420	750	37.376

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	36	13.620	10.614	87	18.872	18.570	30	21.286	14.245	11.895	—	—	54	13.228	4.352	14.020	750	1.150	
de 1 à 5 mill.	9	21.960	19.444	6	7.700	7.700	18	77.055	49.659	43.321	—	—	—	26.497	23.004	18.400	—	4.140	
de 5 à 10 mill.	1	6.000	6.000	—	—	—	5	51.000	45.000	45.000	—	—	—	2.900	25.000	—	—	7.086	
de 10 à 20 mill.	1	20.000	17.200	—	—	—	1	750	16.250	16.250	—	—	—	24.300	—	—	—	—	
de 20 à 50 mill.	—	—	—	—	—	—	4	328.787	111.213	65.613	1	50.000	—	—	54.213	—	—	25.000	
de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	1	227.600	57.400	28.700	—	—	—	—	—	—	—	—	
plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Totaux...	47	61.580	53.258	93	26.572	26.270	59	704.478	293.767	210.779	1	50.000	—	54	66.925	106.569	32.420	750	37.376

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)
(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

PÉRIODES	en Belgique	à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1951.....	10.850	—
1952.....	23.760	\$ U. S. 50 fr. cong. 100 fr. s. 50
1952 Juin.....	8.030	—
Juillet.....	—	—
Août.....	—	—
Septembre..	400	—
Octobre....	1.000	—
Novembre... 8.880	—	fr. s. 50
Décembre... —	—	fr. cong. 100
1953 Janvier.....	400	fr. cong. 100
Février.....	1.600	—
Mars.....	3.500	fr. cong. 165
Avril.....	1.000	—
Mai.....	—	—
Juin.....	4.570	—
Juillet.....	840	—
Août.....	150	—

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES
	Prélèvements sur comptes (2)	Remboursements nets	Avances nettes
	(milliers de francs)		
1951.....	5.208.422	2.462.686	3.481.141
1952.....	4.910.747	863.200	3.310.315
1952 Mai.....	363.357	16.615	194.988
Juin.....	359.991	18.002	163.441
Juillet.....	438.259	21.042	253.358
Août.....	447.889	35.042	348.714
Septembre..	511.489	33.085	161.436
Octobre....	487.451	273.399	418.045
Novembre... 450.050	15.527	442.899	
Décembre... 440.430	17.187	305.285	
1953 Janvier.....	334.847	355.156	261.591
Février.....	331.071	124.247	266.957
Mars.....	425.034	22.524	383.363
Avril.....	314.225	13.859	226.119
Mai.....	423.174	21.618	262.852
Juin.....	456.559	10.675	329.285
Juillet.....	419.033	10.039	245.345

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers de fr.)
1951 Moyenne mens.	1.024.346
1952 Moyenne mens.	1.266.773
1952 Mai.....	1.335.691
Juin.....	1.219.612
Juillet.....	1.340.196
Août.....	1.217.022
Septembre..	1.236.472
Octobre....	1.437.730
Novembre... 1.215.117	—
Décembre... 1.400.648	—
1953 Janvier.....	1.263.897
Février.....	1.138.665
Mars.....	1.399.508
Avril.....	1.248.523
Mai.....	1.379.239
Juin.....	1.525.799
Juillet.....	1.850.452

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat.

(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

18
19
20

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particu- liers en comptes- chèques postaux	Dettes totales (1) (6)
	intérieure			exté- rieure (1) (2)	inté- rieure	exté- rieure (2)	totale	inté- rieure	exté- rieure (2)	totale		
	directe	indirecte	totale									
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.020
1952 Juin	108.957	8.761	117.718	13.983	33.819	3.024	36.843	73.784	2.015	75.799	(5) 19.642	263.985
Juillet	111.279	8.758	120.037	14.066	32.344	3.022	35.366	69.745	1.355	71.100	(5) 19.884	260.453
Août	111.141	8.758	119.899	14.191	32.326	3.017	35.343	72.490	1.254	73.744	(5) 20.586	263.763
Septembre	111.017	8.749	119.766	14.191	32.478	2.762	35.240	74.312	750	75.062	(5) 20.003	264.262
Octobre	110.863	8.739	119.602	14.249	32.046	2.752	34.798	75.892	1.499	77.391	(5) 20.046	266.086
Novembre	115.269	8.732	124.001	14.263	33.251	2.751	36.002	73.251	1.499	74.750	(5) 20.246	269.262
Décembre	119.197	8.725	127.922	14.276	31.249	3.341	34.590	67.566	1.251	68.817	20.373	265.978
1953 Janvier	117.911	8.702	126.613	14.265	32.354	3.328	35.682	68.647	502	69.149	19.576	265.285
Février	117.814	8.695	126.509	14.319	31.478	3.324	34.802	72.383	4	72.387	19.899	267.916
Mars	119.094	8.687	128.381	14.561	32.006	3.073	35.079	72.103	4	72.107	19.721	269.848
Avril	121.009	8.678	129.687	14.567	31.808	3.068	34.876	71.549	4	71.553	19.315	269.998
Mai	122.192	8.673	130.865	14.562	31.525	3.074	34.599	72.146	599	72.745	19.792	272.563
Juin	124.931	8.660	133.591	14.449	31.402	2.825	34.227	69.486	1.610	71.096	20.667	274.030
Juillet	124.839	8.656	133.495	14.441	31.362	2.825	34.187	69.715	2.786	72.501	20.486	275.110
Août	124.736	8.656	133.392	14.515	32.378	2.823	35.201	69.651	4.358	73.909	20.361	277.378

(1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

(2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.

(3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(4) Certificats à un an d'échéance au plus.

(5) Ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.

(6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A un an au plus	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie (1)			Créance consolidée sur l'Etat (2)	Effets publics nationaux (3)	
1949 Décembre	6.288	—	—	34.991	915	42.194
1950 Mars	5.852	—	—	34.939	1.013	41.804
Juin	5.016	—	—	34.939	1.062	41.017
Septembre	2.881	—	—	34.939	1.079	38.899
Décembre	4.136	—	—	34.939	1.077	40.152
1951 Mars	555	—	—	34.860	1.093	36.508
Juin	1.222	—	—	34.860	1.172	37.254
Septembre	3.741	—	—	34.860	1.188	39.789
Décembre	6.529	—	—	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	—	—	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	—	—	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	—	—	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	—	—	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	—	—	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	—	—	34.660	1.653	42.322

(1) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

(2) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.

(3) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III -- RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

PÉRIODES	Contributions directes (1)	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période (1)	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement (1)
1951.....	34.544 (2)	12.453	23.462	70.459 (2)	—
1952.....	32.761	13.675	24.843	71.279	—
1952 Mai.....	3.034	1.168	2.037	6.239	31.294
Juin.....	2.805	998	2.202	6.005	37.299
Juillet.....	4.549	1.186	1.987	7.722	45.021
Août.....	2.036	1.097	2.119	5.252	50.273
Septembre.....	1.998	1.222	1.790	5.010	55.283
Octobre.....	1.843	1.306	2.055	5.204	60.487
Novembre.....	1.945	1.083	2.246	5.274	65.761
Décembre.....	2.252	1.237	2.029	5.518	71.279
1953 Janvier.....	4.409	980	1.928	7.317	7.317
Février.....	2.121	990	1.966	5.077	12.394
Mars.....	2.268	1.125	1.901	5.294	17.688
Avril.....	2.261	1.092	1.957	5.310	22.998
Mai.....	2.967	1.015	1.916	5.898	28.896
Juin.....	2.730	1.068	1.939	5.737	34.633
Juillet.....	4.748	1.129	2.069	7.946	42.579

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1953 pour les exercices 1952 et 1953

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

	EXERCICE 1952		EXERCICE 1953		JUILLET 1953
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1953
I. Contributions directes.....	31.684 (1)	29.036	16.133	15.270	4.748
II. Douanes et accises.....	13.666	12.649	7.297	7.347	1.129
dont douanes.....	4.383	4.300	2.553	2.432	350
accises.....	8.508	8.263	4.242	4.825	700
taxes spéciales de consommat.....	687		368		45
III. Enregistrement.....	24.839	22.361	13.670	13.985	2.069
dont enregistrement.....	2.189	1.980	1.385	1.417	236
successions.....	1.014	950	618	498	136
timbres et taxes assimilées.....	21.395	19.100	11.496	11.925	1.672
Total.....	70.189 (1)	64.046	37.100	36.602	7.946
Différence par rapport aux éval. budgét.....	+ 6.143		+ 498		

(1) Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

(2) De janvier à mai 1951, les recettes des contributions directes sont brutes : elles comprennent les ordonnances de dégrèvement d'impôts portant sur des cotisations enrôlées mais non payées que l'Administration des contributions directes prend en recette et en dépense depuis le 1^{er} janvier 1951. A partir de juin 1951, ces recettes sont nettes.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice. L'exercice 1952, commencé le 1^{er} janvier 1952, s'est clôturé le 31 mars 1953.

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES
Tableau rétrospectif (*)

 Source : *Institut National de Statistique.*

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1951 (2).....	11.608	8.892	2.716	106.891.246	84.142.338	19.990.165	993.767	10.773.801	(3)25.832.336	1.215.569
1952 (2).....	12.118	9.293	2.825	117.893.804	88.756.645	24.715.029	1.025.536	12.988.087	(3)29.746.724	1.259.186
1952 Février.....	225	168	57	757.739	1.033.001	341.364	12.688	83.746	2.393.483	103.816
Mars.....	1.960	1.538	422	10.856.967	10.044.400	2.078.626	138.924	1.089.508	2.062.433	87.684
Avril.....	3.116	2.382	734	23.219.520	16.003.012	3.405.398	240.811	1.914.927	2.664.487	119.421
Mai.....	2.854	2.211	643	25.393.409	18.141.165	4.743.300	171.682	2.599.558	2.018.301	86.373
Juin.....	1.413	1.113	300	20.754.394	16.504.851	7.226.978	111.337	3.504.269	2.234.044	96.157
Juillet.....	585	450	135	6.660.174	4.925.523	1.540.619	80.246	754.755	2.607.887	114.023
Août.....	210	158	52	1.225.631	1.187.108	229.963	18.946	108.630	2.026.917	82.255
Septembre.....	369	254	115	2.275.072	1.714.948	384.969	42.586	147.727	2.322.128	100.512
Octobre.....	630	456	174	9.029.119	7.103.291	1.668.737	102.530	1.026.080	2.392.436	105.043
Novembre.....	348	258	90	11.542.492	7.812.950	2.168.022	48.145	1.322.406	2.228.752	99.296
Décembre.....	322	235	87	4.401.334	3.813.793	719.715	58.916	315.277	2.668.417	123.016
1953 Janvier.....	108	79	29	2.274.207	1.069.137	190.534	19.834	118.287	3.265.526	150.172
Février.....	146	109	37	441.744	971.759	289.970	10.362	37.675	2.520.850	112.021
Mars.....	1.546	1.145	401	11.314.922	9.485.109	1.979.575	211.103	1.113.597	2.241.694	98.499
Avril.....	2.510	1.824	686	23.937.126	13.811.270	3.065.426	350.120	1.934.678	2.789.849	122.562

(*) Les chiffres de 1953 sont provisoires.

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes. — (2) Déduction faite des doubles emplois. — (3) Au 31 décembre.

II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année (2)
1951.....	9.270.781	8.134.194	1.136.587	34.841.680 (1)	7.122.116
1952.....	12.958.471	8.127.697	4.830.774	40.747.811 (1)	7.223.062
1952 Juin.....	1.149.681	710.723	439.958	37.094.545	
Juillet.....	1.388.538	711.848	674.690	37.769.235	
Août.....	1.125.276	623.689	501.587	38.270.822	
Septembre.....	941.026	644.785	296.241	38.567.063	
Octobre.....	1.084.348	644.489	439.859	39.006.922	
Novembre.....	900.422	673.595	326.827	39.333.749	
Décembre.....	1.174.359	835.654	338.705	40.747.811 (1)	
1953 Janvier.....	1.439.588	600.432	839.156	41.586.967	
Février.....	1.001.288	626.837	374.451	41.961.418	
Mars.....	1.166.763	830.375	336.388	42.297.806	
Avril.....	986.718	918.389	68.329	42.366.135	
Mai.....	931.126	855.787	75.339	42.441.474	
Juin.....	1.054.240	955.055	99.185	42.540.659	
Juillet.....	1.240.407	845.712	394.695	42.935.354	
Août.....	1.002.660	731.705	270.955	43.206.309	

(1) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice et la dotation aux prisonniers de guerre. — (2) Y compris les livrets des prisonniers de guerre.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite (*)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	Totaux
	Loi du 16 mars 1865	Loi du 15 décembre 1937			
		Versements obligatoires	Versements facultatifs		
1951.....	36.308	414.956	153.069	279.091	883.424
1952.....	38.803	426.031	159.546	313.293	937.673
1951 Octobre.....	2.318	34.784	12.405	25.636	75.143
Novembre.....	2.828	33.123	12.343	24.470	72.764
Décembre.....	2.591	34.916	13.834	25.676	77.017
1952 Janvier.....	4.687	37.295	14.677	25.244	81.903
Février.....	2.753	35.520	13.122	25.788	77.183
Mars.....	3.319	37.536	14.170	27.214	82.239
Avril.....	2.658	35.159	13.482	25.964	77.263
Mai.....	3.385	37.178	13.525	26.441	80.529
Juin.....	4.723	32.927	12.400	25.683	75.733
Juillet.....	2.598	34.336	12.357	25.771	75.062
Août.....	2.363	37.149	12.663	25.389	77.564
Septembre.....	2.990	35.462	13.473	25.917	77.842
Octobre.....	3.921	34.921	12.422	27.152	78.416
Novembre.....	2.236	34.364	12.783	26.209	75.592
Décembre.....	3.170	34.184	14.472	26.621	78.347

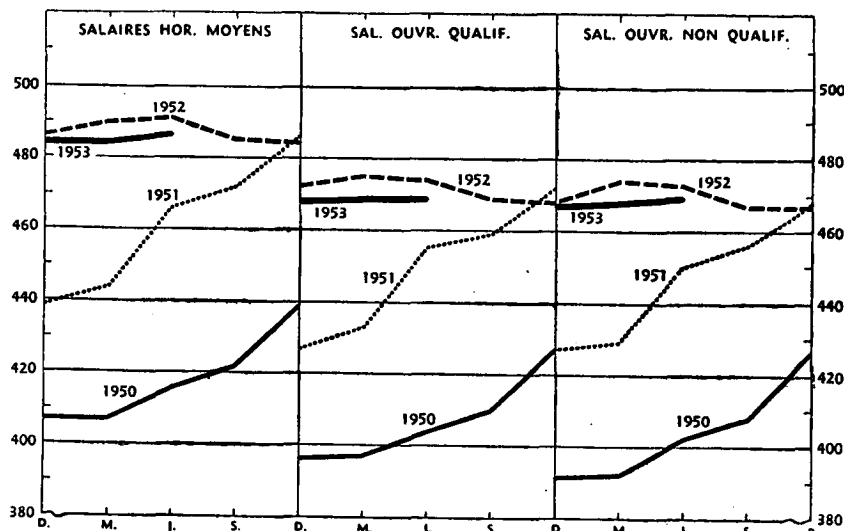
 (*) Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 189,7 millions de francs (montant provisoire) en 1950 et 212,0 millions de francs (montant provisoire) en 1951. (Source : *Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.*)

31

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

32

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Salaire horaires moyens.				
Mars	407	444	490	484
Juin	416	466	490	486
Septembre	421	472	485	
Décembre	439	486	484	
Salaire ouvriers qualifiés.				
Mars	397	433	475	469
Juin	403	455	474	469
Septembre	409	459	469	
Décembre	427	472	468	
Salaire ouvriers non qualifiés.				
Mars	392	429	474	467
Juin	402	450	473	469
Septembre	408	456	467	
Décembre	427	468	467	



LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement du débit

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1951 Moyenne mensuelle	38 (1)	159	228.003	171	58.908	330	284.911
1952 Moyenne mensuelle	38 (1)	164	257.119	177	58.764	341	315.883
1952 Août	38	148	236.147	162	54.475	310	290.622
Septembre	38	160	253.745	177	56.664	337	310.409
Octobre	38	168	277.929	192	60.174	360	338.103
Novembre	38	150	232.866	167	53.993	317	286.859
Décembre	38	176	292.605	192	65.389	368	357.994
1953 Janvier	38	168	266.483	177	56.034	345	322.517
Février	38	165	244.877	163	50.850	318	295.727
Mars	38	169	257.818	184	52.662	353	310.380
Avril	38	164	239.551	184	55.437	348	294.988
Mai	38	155	224.536	175	49.783	330	274.319
Juin	38	173	255.348	193	58.622	366	313.970
Juillet	38	170	230.538	188	60.433	358	290.971
Août	38	155	204.214	174	51.817	329	256.031

(1) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Operations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1951 Moyenne mensuelle	2.322	140.209	1.735	8.226	152.482	75.214	2.628	4.354	159.167	228.003
1952 Moyenne mensuelle	2.336	158.968	1.930	9.374	156.562	84.635	2.922	4.142	163.750	257.119
1952 Août	2.107	141.315	1.738	7.478	141.724	83.442	2.843	3.912	148.412	236.147
Septembre	2.220	159.037	1.770	8.192	153.225	82.723	2.833	3.793	160.048	253.745
Octobre	2.371	175.137	1.994	10.663	100.402	88.383	2.896	3.746	167.663	277.929
Novembre	1.777	138.234	1.760	7.648	143.072	83.702	2.599	3.282	149.798	232.866
Décembre	2.277	180.597	2.104	13.237	168.304	94.855	2.915	3.916	175.000	292.605
1953 Janvier	2.281	167.704	1.701	8.188	161.426	87.559	2.696	3.032	168.104	266.483
Février	2.195	147.724	1.403	7.182	148.767	86.787	2.509	3.184	154.874	244.877
Mars	2.448	181.368	1.812	7.382	162.079	65.556	2.783	3.512	169.122	257.818
Avril	2.232	156.513	1.989	10.024	157.007	69.743	2.623	3.271	163.351	239.551
Mai	2.193	137.947	1.969	7.832	148.054	75.563	2.688	3.194	154.904	224.536
Juin	2.689	168.026	2.237	10.390	165.188	73.109	2.888	3.823	173.002	255.348
Juillet	2.397	144.540	2.430	6.520	162.597	75.926	2.674	3.552	169.998	230.538
Août	2.490	122.323	1.513	6.276	148.510	72.958	2.354	2.657	154.867	204.214

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

PÉRIODES	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statist- ics)	France (Statist- ique générale de la France) base 1949-100	Pays- Bas (Cen- traal Bureau voor de Statist- iek)	Royaume- Uni (Board of Trade)	Suède (Admin- istration du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1951 Moyenne mens.	121	109	138	143	146	140	105
1952 Moyenne mens.	114	106	145	140	149	148	102
1952 Juin	112	106	143	139	149	151	102
Juillet	112	106	144	136	149	150	101
Août	111	107	144	137	148	149	102
Septembre	112	106	143	138	147	148	101
Octobre	111	106	141	138	149	147	101
Novembre	111	105	140	138	148	142	101
Décembre	110	104	141	139	149	143	100
1953 Janvier	109	104	141	137	149	142	99
Février	108	104	139	136	148	141	99
Mars	108	105	140	136	150	141	99
Avril	106	104	139	134	152	140	98
Mai	106	104	139	135	151	140	99
Juin	107	^p 104	139	134	151	140	98
Juillet	106	^p 105	^p 137	133	^p 150		98
Août	106	^p 105	^p 137		^p 149		

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL
EN BELGIQUE

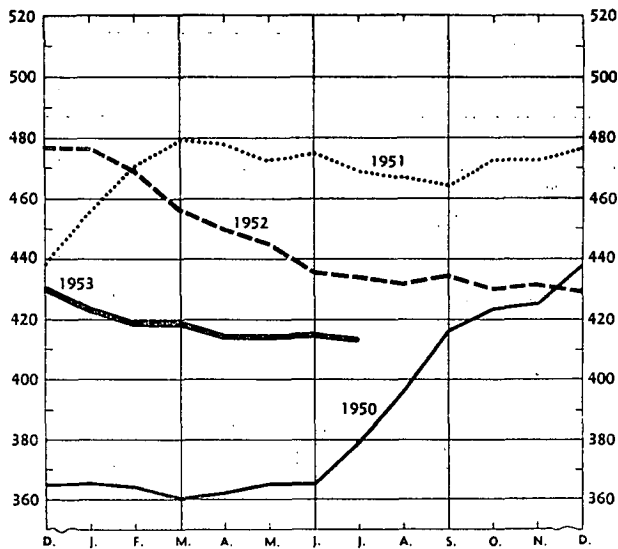
Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires
Nombre de produits ...	56	34	22
1951 Moyenne mensuelle	413	378	467
1952 Moyenne mensuelle	416	392	453
1952 Juin	413	390	448
Juillet	412	388	447
Août	413	390	448
Septembre	414	392	447
Octobre	415	394	447
Novembre	416	395	446
Décembre	417	398	446
1953 Janvier	416	397	445
Février	413	393	443
Mars	412	391	444
Avril	412	390	445
Mai	412	390	447
Juin	414	393	446
Juillet	414	393	446
Août	415	396	447

INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

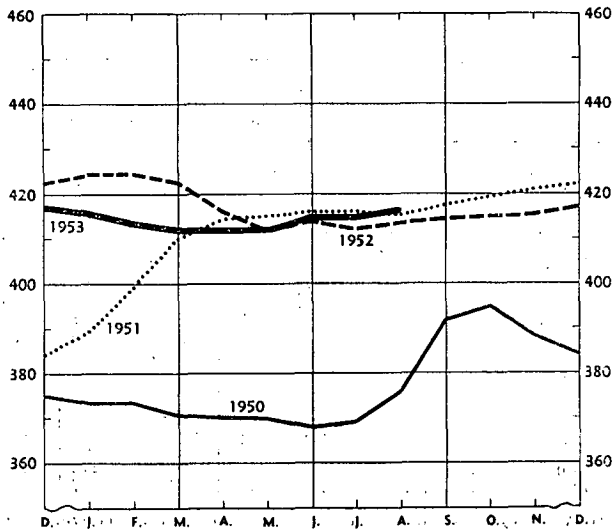
PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Janvier	366	456	477	423
Février	364	471	470	419
Mars	360	479	457	419
Avril	362	478	450	413
Mai	365	473	445	413
Juin	365	475	436	414
Juillet	379	469	434	413
Août	396	467	432	
Septembre	417	464	434	
Octobre	423	473	430	
Novembre	426	473	431	
Décembre	438	477	429	



INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Janvier	373	389	424	416
Février	373	399	424	413
Mars	371	410	421	412
Avril	370	414	416	412
Mai	370	415	412	412
Juin	368	416	413	414
Juillet	369	416	412	414
Août	376	415	413	415
Septembre	392	417	414	
Octobre	395	419	415	
Novembre	388	421	416	
Décembre	384	422	417	



III — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons (tonnes)	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538				15 462			
1951 Moyenne mensuelle	366.286	140.289	195.831	15.972	14.902	6.209	23.265	3.904	194.587	13.838
1952 Moyenne mensuelle	342.572	136.286	145.227	15.787	14.657	7.308	18.282	3.132	169.045	11.430
1952 Mai	403.094	129.408	159.975	17.311	17.078	1.518	15.152	2.804	181.606	13.092
Juin	403.759	121.929	156.113	17.758	17.068	1.586	16.297	2.813	216.347	13.171
Juillet	425.410	109.202	166.780	16.307	15.561	2.216	12.132	2.388	233.847	12.800
Août	398.011	126.788	150.137	15.525	14.746	4.542	15.760	3.025	211.364	12.126
Septembre	396.250	175.864	171.817	13.989	12.975	9.634	18.950	3.560	217.054	12.229
Octobre	385.077	148.807	166.302	13.317	11.779	6.686	21.683	3.580	198.658	14.000
Novembre	319.251	131.417	90.948	12.249	10.668	6.886	19.305	3.274	167.579	11.375
Décembre	193.441	132.499	73.234	12.670	10.882	10.990	22.132	3.345	133.621	9.638
1953 Janvier	170.641	129.817	72.754	12.483	10.620	14.553	22.443	3.517	111.436	9.131
Février	239.799	120.067	83.320	11.035	9.782	13.378	21.404	3.087	91.662	8.126
Mars	384.148	140.654	174.209	14.925	13.166	13.684	21.761	3.303	91.256	8.524
Avril	410.287	123.605	184.920	15.829	14.218	3.627	20.177	3.179	116.729	11.820
Mai	495.037	114.348	154.155	16.294	14.788	502	17.373	2.546	166.034	11.617
Juin	466.530	123.749	181.594	15.551	14.038	1.461	20.067	3.543	219.978	13.549
Juillet	p 431.813	p 108.572	p 181.397	14.867	13.505	2.886	15.007	2.565	p 243.516	p 14.995

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Sources : Administration des Douanes et Accises et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLU- METTES	PÊCHE				
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés fin de mois (tonnes)	Déclara- tions en consom- mation				Quantités de matières premières déclarées(1) (substances farineuses et substan- ces sucrées) (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Production (millions de tiges)	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés									Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers fr.)
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	17.493	17.183	120.910	20.667	16.412	35.046	4.421	2.260	7.189			
1951 Moyenne mensuelle	21.084	15.716	123.901	20.015	11.963	23.569	5.277	3.256	32.520			
1952 Moyenne mensuelle	25.033	15.969	147.091	19.030	12.441	19.787	4.114	3.635	32.983			
1952 Mai	—	13.383	138.305	18.331	15.722	22.158	4.061	4.103	24.887			
Juin	—	10.092	119.956	24.211	13.713	16.536	3.875	3.506	27.721			
Juillet	—	12.622	98.087	26.715	14.500	14.178	3.358	3.904	26.910			
Août	—	12.851	73.512	22.583	14.096	13.307	2.760	2.976	23.775			
Septembre	507	11.332	48.050	22.802	11.533	14.994	3.301	2.986	34.367			
Octobre	119.776	17.462	134.721	14.991	11.120	33.425	4.231	2.807	34.903			
Novembre	155.809	25.085	250.306	17.579	10.854	21.135	4.264	2.971	30.796			
Décembre	24.301	14.312	258.655	16.287	10.368	23.913	4.960	3.854	37.055			
1953 Janvier	705	12.426	220.108	20.677	10.348	33.369	4.758	3.876	32.414			
Février	382	9.378	206.864	14.399	10.216	30.749	4.371	3.522	35.188			
Mars	90	13.313	188.363	15.923	11.936	29.987	4.770	5.632	43.883			
Avril	—	12.311	184.937	20.089	12.547	11.702	5.078	3.488	29.881			
Mai	—	12.623	162.743	17.516	14.334	17.581	4.066	3.620	24.124			
Juin	—	15.669	130.951	19.716	14.227	29.386	5.607	3.675	29.907			
Juillet	—	15.996	96.268	24.818	14.145	12.349	4.050	3.387	27.070			

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

PERIODES	Production (1)				Importation [5]	Exportation [6]	Total energie absorbée par les réseaux [7] = [4]+[5]-[6]
	Centrales des producteurs- distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels [3]	Total pour la Belgique [4] = [1]+[2]+[3]			
	Régies communales [1]	Sociétés privées [2]					
1936-1938 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1951 Moyenne mensuelle	32.564	428.949	329.941	791.454	17.966	8.749	800.671
1952 Moyenne mensuelle	30.895	393.900	364.243	789.038	16.720	9.910	795.848
1952 Mai	26.845	348.104	303.417	738.366	21.266	1.736	757.896
Juin	25.676	361.461	330.462	717.599	22.966	609	739.956
Juillet	23.788	344.976	319.955	688.719	23.689	9.011	703.397
Août	25.996	340.499	333.116	699.611	20.229	9.832	710.008
Septembre	31.767	392.805	367.193	791.765	5.863	7.322	790.306
Octobre	36.221	426.234	393.743	856.198	11.998	10.040	858.156
Novembre	30.673	418.763	363.492	812.928	15.625	6.814	821.739
Décembre	34.751	448.244	377.688	860.583	20.493	7.835	873.241
1953 Janvier	38.268	440.347	387.334	865.949	13.095	7.953	871.001
Février	34.589	391.739	354.837	781.165	6.584	7.951	779.798
Mars	35.641	405.325	397.544	838.510	8.470	6.042	840.938
Avril	32.390	363.353	378.541	772.284	18.783	691	790.376
Mai	28.226	349.059	363.122	738.407	24.179	2.768	759.818
Juin	29.554	366.214	372.818	768.586	28.195	9.833	786.948
Juillet	26.860	337.445	333.894	698.199	33.523	10.754	720.968

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1951 : 238; au début de l'année 1952 : 222; au début de l'année 1953 : 221.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

PERIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbon- nages [6]	Total de gaz produit en Belgique [7] = [1] +[2]+[3] +[4]+[5] +[6]	Impor- tations [8]	Expor- tations [9]	Solde : impor- tations moins expor- tations [10] = [8]-[9]	Total de gaz disponible en Belgique [11] = [7]+[10]
	Régies et associa- tions de communes [1]	Sociétés privées [2]	Régies [3]	Sociétés privées							
				Production destinée à la distri- bution publique [4]	Production destinée aux fournitures industriel- les [5]						
1951 Moyenne mensuelle	62	1.174	5.552	57.667	75.413	3.759	143.627	38	2.202	- 2.164	141.463
1952 Moyenne mensuelle	47	1.059	5.598	57.404	76.746	7.050	147.904	214	1.977	- 1.763	146.141
1952 Avril	44	1.043	5.331	56.203	82.704	7.294	152.619	34	1.846	- 1.812	150.807
Mai	56	1.162	5.451	59.289	83.480	5.924	155.362	37	1.784	- 1.747	153.615
Juin	58	1.136	5.030	56.142	76.432	6.255	145.053	37	1.752	- 1.715	143.338
Juillet	62	1.196	4.768	53.191	70.995	6.169	136.381	42	1.857	- 1.815	134.666
Août	61	1.184	5.011	55.006	71.392	6.888	139.542	185	1.359	- 1.174	138.368
Septembre	44	1.065	5.299	54.360	74.057	8.185	143.010	380	1.761	- 1.381	141.629
Octobre	51	981	5.690	54.712	74.450	8.703	144.587	355	1.977	- 1.622	142.965
Novembre	39	938	5.766	55.924	70.871	8.359	141.897	733	2.041	- 1.308	140.589
Décembre	40	1.003	6.412	61.293	76.430	8.273	153.451	670	2.196	- 1.526	151.925
1953 Janvier	39	1.012	6.514	62.869	77.321	8.417	156.172	841	2.188	- 1.347	154.825
Février	40	932	5.669	55.103	68.630	8.311	138.685	893	1.901	- 1.008	137.677
Mars	33	1.007	6.028	61.668	80.892	9.311	158.939	659	1.914	- 1.255	157.684
Avril	44	979	5.337	53.057	79.188	9.343	147.948	427	1.739	- 1.312	146.636
Mai	54	1.130	5.370	54.986	78.247	8.809	148.596	475	1.576	- 1.101	147.495
Juin	55	1.094	5.171	53.227	76.038	9.620	145.205	592	1.529	- 937	144.268

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisations, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1952) s'élève à 18.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

66

Source: Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(milliers de pièces)			
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1951 Moyenne mensuelle	6.385	25.887	711.922	823
1952 Moyenne mensuelle	9.792	32.440	682.898	873
1952 Mai	4.447	27.903	668.759	884
Juin	12.523	43.034	777.881	939
Juillet	10.373	30.691	780.909	843
Août	10.582	27.130	714.449	857
Septembre	13.194	35.941	717.207	893
Octobre	13.574	31.551	630.699	839
Novembre	14.384	38.899	615.574	800
Décembre	16.201	50.626	717.587	961
1953 Janvier	9.635	29.436	649.794	748
Février	7.474	27.732	547.969	748
Mars	8.632	30.605	652.183	870
Avril	8.432	32.380	734.472	819
Mai	8.804	33.054	622.551	803
Juin	9.820	37.407	876.284	990
Juillet	10.044	27.517	690.880	766

67

III — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcolets	Moutons, agneaux chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1951 Moyenne mensuelle	18.338	3.674	11.297	32.607	6.186
1952 Moyenne mensuelle	18.667	3.056	9.454	34.782	5.090
1952 Mai	17.561	2.455	10.528	33.051	1.781
Juin	16.859	2.272	9.612	33.322	1.915
Juillet	20.053	2.699	11.432	36.973	1.455
Août	16.820	2.624	8.842	30.960	1.785
Septembre	19.417	3.271	9.164	36.461	5.572
Octobre	19.845	3.357	8.835	39.346	8.027
Novembre	18.001	3.308	6.644	36.478	9.814
Décembre	19.681	3.696	8.262	40.691	9.345
1953 Janvier	18.292	3.634	8.524	35.860	9.189
Février	16.424	3.020	9.300	33.002	6.613
Mars	17.979	3.292	10.894	36.723	3.886
Avril	19.453	3.021	12.399	38.727	3.738
Mai	17.323	2.692	10.753	33.227	2.210
Juin	18.057	2.824	10.659	34.146	2.104
Juillet	19.763	3.254	11.806	35.287	2.123

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1951 Moyenne mensuelle.	249,8	571,4	33,5	854,7	120,8	975,5	958,2	17,3	98,3
1952 Moyenne mensuelle.	276,2	582,4	34,6	893,2	75,9	969,1	955,1	14,0	98,6
1952 Mars	251,8	618,6	31,3	901,7	75,9	977,6	995,9	— 18,3	101,9
Avril	265,9	582,8	35,6	884,3	75,9	960,2	982,7	— 2,5	100,3
Mai	262,8	566,2	30,1	859,1	75,9	935,0	969,9	— 34,9	103,7
Juin	281,4	538,4	39,4	859,2	75,9	935,1	939,0	— 3,9	100,4
Juillet	342,8	530,4	33,2	906,4	75,9	982,3	957,4	24,9	97,5
Août	337,9	544,2	33,9	916,0	75,9	991,9	944,1	47,8	95,2
Septembre	300,9	606,5	33,1	940,5	75,9	1.016,4	949,3	67,1	93,4
Octobre	274,0	642,0	35,7	951,7	75,9	1.027,6	963,6	64,0	93,8
Novembre	241,6	574,5	31,1	847,2	75,9	923,1	902,8	20,3	97,8
Décembre	270,0	595,4	38,7	904,1	75,9	980,0	919,5	60,5	93,8
1953 Janvier	279,8	534,8	44,2	858,8	52,8	911,6	991,7	— 80,1	108,8
Février	238,2	500,8	37,1	776,1	52,8	828,9	930,9	— 102,0	112,3
Mars	266,1	597,6	34,4	898,1	52,8	950,8	967,3	— 16,5	101,7
Avril	278,0	553,4	33,2	864,6	52,8	917,4	945,1	— 27,7	103,0
Mai	289,9	519,4	30,4	839,7	52,8	892,5	930,4	— 37,9	104,2

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2)						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
Service interne belge		Service internat.		Transit							
1938 Moyen. mens. (3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	6.169	186	154	88	428
1951 Moyen. mens.	335.279	106.728	80.912	396.191	18.722	604	6.008	237	207	108	552
1952 Moyen. mens.	290.804	99.406	56.824	353.028	18.984	620	5.601	203	209	94	500
1952 Avril	304.098	97.469	56.738	360.836	19.024	617	5.610	201	219	94	515
Mai	296.837	90.324	56.283	353.120	19.286	623	5.451	199	209	95	503
Juin	282.662	86.606	52.375	335.037	18.126	615	5.190	193	205	79	477
Juillet	269.549	81.429	54.353	323.902	17.547	677	4.827	176	193	83	453
Août	281.985	89.905	52.738	334.723	17.820	675	4.972	195	178	91	464
Septembre	303.468	100.679	60.219	363.687	18.699	615	5.562	214	199	89	502
Octobre	336.964	108.416	62.378	399.342	19.800	621	6.152	230	207	92	529
Novembre	290.842	96.994	53.821	344.663	19.304	595	5.416	202	181	87	469
Décembre	275.913	109.043	59.726	335.039	19.744	607	5.347	178	230	104	512
1953 Janvier	257.945	103.397	53.806	311.751	p 20.614	p 622	4.843	170	200	86	456
Février	241.468	92.327	49.238	290.706	p 18.194	p 555	4.556	154	184	88	428
Mars	290.691	98.213	56.809	347.500	p 19.158	p 596	5.428	192	208	106	507
Avril	275.755	92.964	54.004	329.759	p 18.908	p 626	5.225	181	198	105	484
Mai	261.774	85.632	52.792	314.568	p 19.353	p 655	4.929	164	191	106	460
Juin	284.880	93.228	57.533	342.413			5.343				511

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)
2° Transport des principales grosses marchandises
A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, ailer et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)	428	8.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1951 Moyenne mensuelle	552	6.008	253	2.181	644	793	498	764	40	272	92	471
1952 Moyenne mensuelle	506	5.501	229	2.072	661	721	445	640	29	228	81	395
1952 Avril	515	5.610	128	2.041	676	753	504	727	22	206	91	462
Mai	503	5.451	86	1.889	693	714	530	837	21	211	69	401
Juin	477	5.190	81	1.840	658	678	493	783	14	230	70	343
Juillet	453	4.827	119	1.737	653	558	441	698	28	201	66	326
Août	464	4.972	102	1.883	618	590	424	690	74	189	62	340
Septembre	502	5.562	127	2.099	659	705	469	759	40	213	72	419
Octobre	529	6.152	666	2.252	654	725	445	684	23	208	81	414
Novembre	469	5.416	716	2.035	533	649	375	493	17	167	71	360
Décembre	512	5.947	219	2.275	752	743	338	358	21	212	83	346
1953 Janvier	456	4.843	124	2.172	659	647	326	298	18	203	81	315
Février	426	4.556	115	1.949	627	587	314	374	20	204	71	295
Mars	507	5.428	162	2.038	700	665	465	631	26	298	81	362
Avril	484	5.225	124	2.011	686	653	463	665	25	172	73	353
Mai	460	4.929	105	1.899	625	582	465	641	21	176	68	347
Juin	511	5.343	102	2.029	727	667	477	677	19	211	72	362

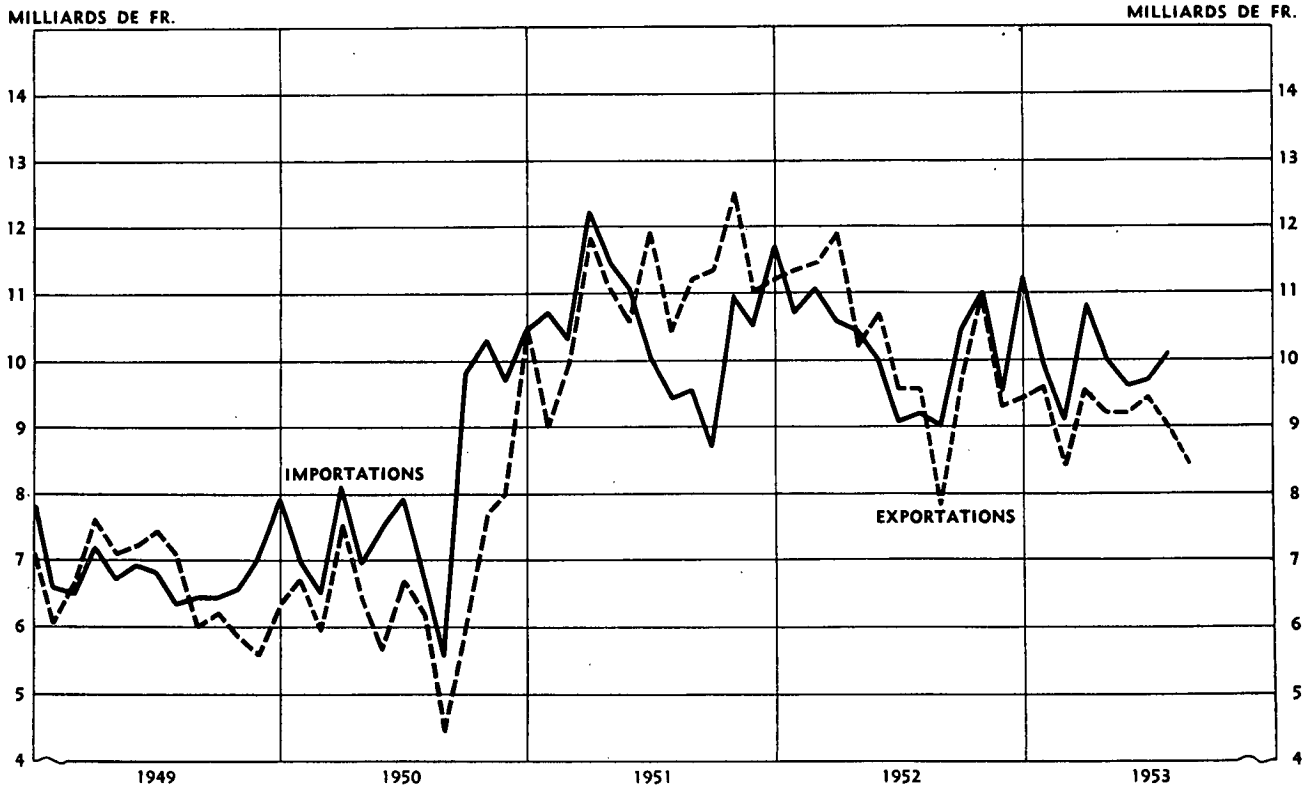
(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.) (suite)

Périodes	0 - Produits alimentaires	1 - Boissons et tabacs	2 - Mat. brutes non comest. à l'exception des carburants	3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4 - Huiles et graiss. d'origine animale ou végétale	5 - Produits chimiques	6 - Art. manif., classés principalement d'après la mat. première	7 - Machines et matériel de transport	8 - Articles manufacturés divers	9 - Marchandises non dénommées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (france)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations en p. c.
Valeurs (millions de francs)														
Importations.														
1951 Moy. mensuelle	1.772	165	3.207	875	203	510	2.087	1.311	381	89	10.600	3.327		
1952 Moy. mensuelle	1.813	165	2.579	958	122	442	2.093	1.552	435	93	10.252	3.164		
1952 Juin	1.352	165	2.010	1.007	92	372	1.838	1.690	378	55	8.959	2.937		
Juillet	1.778	149	2.132	834	116	415	1.672	1.506	412	137	9.151	2.922		
Août	1.579	136	2.218	797	136	338	1.947	1.292	376	100	8.919	2.862		
Septembre	1.947	167	2.346	898	101	388	2.201	1.773	517	104	10.422	3.066		
Octobre	2.029	192	2.721	961	119	507	2.136	1.670	588	92	11.015	3.103		
Novembre	1.549	182	2.288	833	67	398	2.094	1.504	468	87	9.470	3.067		
Décembre	2.218	209	3.052	838	92	444	2.344	1.488	455	89	11.229	3.760		
1953 Janvier	1.710	147	2.460	978	81	408	2.259	1.507	360	43	9.953	3.692		
Février	1.525	142	2.199	814	135	405	1.975	1.372	399	52	9.018	3.403		
Mars	1.767	148	2.583	962	161	486	2.292	1.751	539	93	10.782	3.401		
Avril	1.596	162	2.339	923	133	548	1.858	1.745	499	90	9.893	2.991		
Mai	1.537	156	2.335	927	138	449	2.009	1.549	428	73	9.601	2.895		
Juin	1.486	179	2.505	847	137	499	1.785	1.758	436	78	9.710	2.747		
Juillet											10.126	2.808		
Août											p 9.389	p 2.965		
Exportations.														
1951 Moy. mensuelle	508	32	1.140	316	187	857	6.689	954	341	22	11.047	6.543	+ 447	104,2
1952 Moy. mensuelle	337	15	697	580	166	684	6.264	1.135	303	32	10.213	6.026	- 39	99,6
1952 Juin	293	14	665	656	113	740	5.793	1.094	258	11	9.638	5.458	+ 679	107,5
Juillet	294	15	657	601	133	614	5.851	1.102	265	26	9.558	5.522	+ 407	104,4
Août	236	12	597	600	119	507	4.592	808	241	39	7.751	5.001	- 1.168	86,9
Septembre	302	11	634	552	136	505	6.227	961	318	40	9.686	5.557	- 736	92,9
Octobre	322	13	703	607	178	547	6.879	1.201	369	36	10.855	5.919	- 160	98,6
Novembre	309	13	728	476	122	466	5.547	1.172	331	90	9.254	6.132	- 216	97,7
Décembre	351	12	824	557	144	514	5.712	936	320	24	9.394	5.861	- 1.835	83,7
1953 Janvier	387	9	708	534	126	653	5.941	872	272	54	9.556	6.087	- 397	96,0
Février	386	13	810	512	66	556	4.885	769	299	30	8.326	5.566	- 692	92,3
Mars	388	15	1.009	588	85	787	5.514	847	343	38	9.614	4.764	- 1.168	89,2
Avril	324	12	896	474	78	633	5.437	1.001	326	61	9.242	5.103	- 651	93,4
Mai	332	14	824	561	86	632	5.337	997	292	46	9.121	4.641	- 480	95,0
Juin	365	18	896	717	58	634	5.494	1.017	319	17	9.535	4.109	- 175	98,2
Juillet	334	19	765	599	90	541	5.259	1.092	308	50	9.057	4.393	- 1.069	89,5
Août											p 8.447	p 3.725	p- 942	p 90,0



LE CHOMAGE

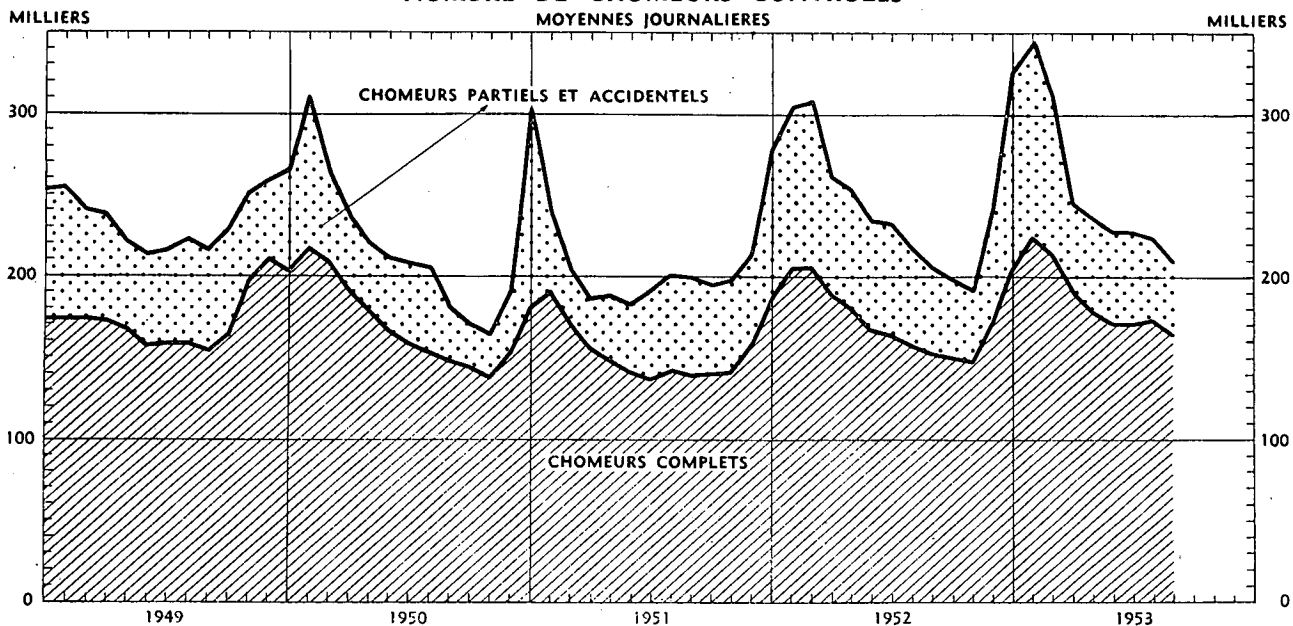
I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Office national du Placement et du Chômage.

81

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHÔMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Total
	Chômeurs		Total	Chômeurs		Total	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1952 Août	196.812	176.945	373.557	151.707	53.325	205.032	4.400	1.546	5.946
Séptembre	188.892	150.035	338.927	150.136	46.849	196.985	3.606	1.123	4.729
Octobre	179.447	133.540	312.987	146.575	44.713	191.288	3.374	1.026	4.400
Novembre	215.033	235.815	450.848	169.970	71.958	241.928	4.935	2.094	7.029
Décembre	239.904	329.339	569.243	204.054	121.075	325.129	4.502	2.679	7.181
1953 Janvier	258.451	263.678	522.129	224.062	119.716	343.778	5.380	2.866	8.246
Février	249.149	253.819	502.968	212.704	98.689	311.483	5.115	2.365	7.480
Mars	238.132	170.002	408.134	189.521	56.618	246.139	5.690	1.687	7.377
Avril	212.549	166.522	379.071	178.463	57.479	235.942	3.930	1.263	5.193
Mai	213.878	186.462	400.340	171.254	57.445	228.699	4.800	1.604	6.404
Juin	208.191	157.067	365.258	171.249	56.242	227.491	4.109	1.351	5.460
Juillet	208.557	165.045	373.602	171.921	51.607	223.528	3.954	1.187	5.141
Août				163.749	45.219	209.219			

NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS



II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
Moyenne journalière par mois													
1952 Juillet	—	—	23	217.003	51.324	36.714	37.597	53.892	18.419	11.139	4.934	287	2.717
Août	—	—	29	205.032	48.816	34.962	34.296	49.970	16.711	12.182	4.991	314	2.790
Séptembre	—	—	24	196.985	47.561	33.079	35.833	45.280	15.970	11.446	4.662	478	2.876
Octobre	—	—	23	191.288	48.179	31.663	33.910	43.234	15.045	10.931	4.846	729	2.751
Novembre	—	—	29	241.928	58.664	39.210	44.516	52.975	19.936	13.583	7.390	2.017	3.637
Décembre	—	—	22	325.129	69.445	51.119	62.297	72.879	28.687	19.484	11.175	3.994	6.049
1953 Janvier	—	—	24	343.778	74.113	55.166	62.834	74.279	31.629	21.649	12.819	4.284	7.105
Février	—	—	24	311.483	65.923	50.888	54.415	65.852	29.115	22.099	11.418	4.526	7.247
Mars	—	—	30	246.139	55.956	41.463	43.605	55.266	21.844	15.571	7.358	1.027	4.049
Avril	—	—	22	235.942	53.952	39.642	41.357	54.172	21.683	14.437	6.495	556	3.648
Mai	—	—	28	228.699	52.312	38.170	38.333	53.977	21.509	14.292	6.274	410	3.422
Juin	—	—	24	227.491	52.038	39.155	37.944	53.191	20.913	14.245	6.105	467	3.433
Juillet	—	—	23	223.528	50.596	38.479	36.786	52.967	20.550	13.972	6.300	506	3.372
Moyenne journalière par semaine													
1953 Août	2	8	6	216.551									
	9	15	5	215.456									
	16	22	6	206.223									
	23	29	6	204.358	46.519	34.518	31.985	47.117	20.494	14.288	5.950	607	2.880
	30	5	2	204.541	48.369	34.617	31.695	47.168	18.716	14.250	6.053	648	3.025
Septembre	6	12	6	205.210	48.329	34.695	32.263	46.686	19.312	14.267	5.907	653	3.098

(Voir remarque)

Remarque : En raison de l'incidence de la réglementation relative aux vacances annuelles, les fluctuations des données recueillies au cours des mois de juillet et août ne peuvent être considérées comme représentatives des variations réelles du chômage. De plus, ces chiffres ont fait l'objet d'estimations et sont à considérer comme provisoires. Pour cette raison, la répartition hebdomadaire par province n'a pas été faite à partir de la troisième semaine du mois de juillet.

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1)

(millions de francs)

85

RUBRIQUES	30 avril 1953	31 mai 1953	30 juin 1953	31 juillet 1953
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.276	2.343	2.313	2.408
Prêts au jour le jour	2.134	2.304	2.243	1.555
Banquiers	3.012	2.981	2.865	3.131
Maison-mère, succursales et filiales	865	804	642	878
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.248	3.624	3.390	3.315
Portefeuille-effets	45.691	44.180	44.114	43.246
a) Portefeuille commercial (2)	11.435	10.478	10.063	9.485
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique	10.517	10.005	10.246	11.175
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	23.739	23.697	23.805	22.586
Reports et avances sur titres	1.412	1.369	1.334	1.391
Débiteurs par acceptations	8.050	7.749	7.991	8.099
Débiteurs divers	15.688	16.184	16.125	16.824
Portefeuille-titres	10.942	11.021	11.160	11.368
a) Valeurs de la réserve légale	242	243	243	237
b) Fonds publics belges	8.744	8.827	8.993	9.194
c) Fonds publics étrangers	76	77	78	73
d) Actions de banques	930	930	930	902
e) Autres titres	950	944	916	962
Divors	3.082	2.957	3.047	2.961
Capital non versé	4	4	4	4
<i>Total disponible et réalisable...</i>	96.384	95.500	95.228	95.180
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement	2	2	2	2
Immeubles	786	786	833	824
Participation dans les filiales immobilières	297	297	290	248
Créances sur filiales immobilières	244	250	249	248
Matériel et mobilier	108	108	110	118
<i>Total de l'immobilisé...</i>	1.437	1.443	1.484	1.440
<i>Total de l'actif...</i>	97.821	96.943	96.712	96.620
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	453	526	638	632
Emprunts au jour le jour	2	—	0	1
Banquiers	6.651	6.468	6.295	6.237
Maison-mère, succursales et filiales	1.447	1.547	1.137	1.448
Acceptations	8.052	7.751	7.991	8.099
Autres valeurs à payer à court terme	2.026	2.033	1.532	1.646
Créditeurs pour effets à l'encaissement	1.072	1.115	1.049	1.017
Dépôts et comptes courants	65.190	64.847	65.369	64.455
a) À vue et à un mois au plus	57.024	56.811	57.831	56.610
b) À plus d'un mois	8.166	8.036	7.538	7.845
Obligations et bons de caisse	1.130	1.172	1.206	1.237
Montants à libérer sur titres et participations	651	654	640	640
Divers	5.200	4.878	4.810	5.204
<i>Total de l'exigible...</i>	91.874	90.991	90.673	90.616
C. Non exigible :				
Capital	3.500	3.505	3.508	3.503
Fonds indisponible, par prime d'émission	125	125	125	113
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	246	246	246	240
Réserve disponible	1.989	1.987	2.071	2.055
Provisions	87	89	89	93
<i>Total du non exigible...</i>	5.947	5.952	6.039	6.004
<i>Total du passif...</i>	97.821	96.943	96.712	96.620

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la Colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes couverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la Colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

(2) L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 30 avril 1953, 31 mai 1953, 30 juin 1953 et 31 juillet 1953 respectivement à 6.679, 7.209, 6.915 et 7.588 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ACTIF

	16-7-1953	23-7-1953	30-7-1953	6-8-1953	12-8-1953	20-8-1953	27-8-1953	3-9-1953	10-9-1953
Encaisse en or	34.954	34.954	35.041	35.050	35.711	35.767	35.767	35.879	35.993
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères	1.862	1.857	1.973	2.087	1.898	1.642	1.971	1.965	1.850
b) en francs belges	0,6	0,7	0,6	0,7	0,5	0,4	0,5	0,6	0,5
Devises étrangères et or à recevoir	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994	1.994
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
sans provision spéciale	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066
a) U.E.P. { avec provision spéciale	3.040	3.117	2.966	3.069	2.918	3.027	2.906	3.017	2.906
convention du 28 nov. 1952	694	616	768	665	816	457	578	467	579
b) pays membres de l'U.E.P.	762	816	629	465	574	528	540	381	543
c) autres pays	324	328	326	316	328	329	316	316	315
Débiteurs pour change et or, à terme	59	51	51	60	60	40	40	40	40
Effets commerciaux sur la Belgique	6.868	8.047	8.689	7.932	6.739	7.225	6.609	7.623	6.796
Avances sur fonds publics	686	571	899	750	690	672	583	770	665
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-3-52 et 26-7-52)	159	17	238	514	142	323	178	129	2
Effets publics (art. 20 des statuts, Conventions des 14 sept. 1948 et 15 avril 1952) :									
a) certificats du Trésor	7.315	6.695	7.495	8.995	8.940	7.700	8.770	9.060	9.255
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.047	644	522	85	85	85	35	—	—
c) autres effets publics belges	42	44	45	39	34	40	140	146	166
Monnaies divisionnaires et d'appoint	313	307	295	280	292	285	273	259	254
Avoirs à l'Office des (Compte A :	1	2	2	2	1	1	2	2	2
Chèques Postaux (Compte B :	777	781	807	789	797	817	820	835	833
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.668	1.671	1.675	1.676	1.676	1.676	1.676	1.675	1.675
Immeubles, matériel et mobilier	889	889	889	889	889	889	889	889	889
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	704	704	704	705	705	705	704	701	701
Divers	547	606	682	623	684	646	672	699	668
	109.431	109.437	111.417	111.711	110.699	109.574	110.189	111.573	110.852

PASSIF

	16-7-1953	23-7-1953	30-7-1953	6-8-1953	12-8-1953	20-8-1953	27-8-1953	3-9-1953	10-9-1953
Billets en circulation	99.147	99.037	99.816	100.706	99.931	99.236	99.207	100.558	99.958
Comptes courants :									
Trésor public { Compte ordinaire	3	6	7	2	6	6	3	2	6
Comptes Accord de Coopération Economique	147	147	172	172	186	186	190	189	189
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	354	351	403	419	432	428	473	483	514
Comptes courants divers	1.328	1.299	2.008	1.477	1.289	1.174	1.400	1.202	1.300
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :									
Pays membres de l'U. E. P.	559	641	1.008	692	816	279	467	434	522
Autres pays { a)	226	239	228	245	241	268	251	259	273
b)	777	781	807	789	797	817	820	835	833
Total des engagements à vue	102.541	102.501	104.449	104.502	103.698	102.394	102.811	103.962	103.595
Comptes spéciaux pour avances U.E.P. (arrêtés 22-3-1952 et 26-7-1952)	3.040	3.118	2.966	3.069	2.918	3.026	2.906	3.017	2.906
Devises étrangères et or à livrer	894	856	1.009	1.130	1.068	1.106	1.414	1.532	1.284
Caisse de Pensions du Personnel	704	704	704	705	705	705	705	701	701
Divers	573	579	610	626	631	664	674	682	687
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279
	109.431	109.437	111.417	111.711	110.699	109.574	110.189	111.573	110.852

SITUATIONS MENSUELLES
DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

85

(millions de francs)

ACTIF

	28-2-1953	31-3-1953	30-4-1953	31-5-1953	30-6-1953	31-7-1953
Encaisse or	3.700	3.827	3.851	3.877	3.896	3.915
Avoirs en monnaies convertibles en or	4.219	4.615	4.753	4.834	4.962	5.366
Avoirs en francs belges :						
Banques et divers organismes	69	509	336	1	1	1
Certificats du Trésor belge	1.150	900	1.025	1.025	1.025	1.025
Autres avoirs.....	38	95	527	411	94	14
Francs belges à recevoir.....	2.225	2.075	1.975	1.775	1.525	1.275
Avoirs en autres monnaies	23	28	42	30	38	20
Débiteurs pour change et or à terme	2	1	—	4	16	11
Effets commerciaux sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi	—	—	—	2	17	13
Avances sur fonds publics et substances précieuses.....	19	17	22	33	28	27
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	15	5	7	10	31	19
Effets publics belges émis en francs congolais	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)...	103	103	103	103	103	103
Immeubles, matériel et mobilier	63	65	67	71	72	75
Divers	137	184	146	207	181	162
	16.199	16.860	17.290	16.819	16.425	16.462

PASSIF

	28-2-1953	31-3-1953	30-4-1953	31-5-1953	30-6-1953	31-7-1953
Billets et monnaies métalliques en circulation.....	4.128	4.096	4.063	4.197	4.274	4.487
Comptes courants et créiteurs divers :						
Congo belge	3.827	3.824	3.299	2.421	2.173	1.612
Ruanda-Urundi	324	349	380	802	767	779
Comptes courants divers.....	2.931	3.810	4.688	4.384	4.567	4.413
Valeurs à payer	2.611	2.224	2.091	1.851	1.623	1.626
<i>Total des engagements à vue</i>	13.821	14.303	14.521	13.655	13.404	12.917
Engagements en francs belges :						
A vue	428	475	309	751	575	1.032
A terme	280	110	448	365	290	245
Engagements en monnaies étrangères :						
En monnaies convertibles	1.356	1.667	1.671	1.674	1.727	1.819
En autres monnaies.....	22	11	12	15	20	21
Monnaies étrangères et or à livrer.....	2	1	—	4	16	11
Divers	140	143	179	205	243	267
Capital	150	150	150	150	150	150
	16.199	16.860	17.290	16.819	16.425	16.462

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

86

DATES	Encaisse or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Créances et valeurs libellées en monnaies étrangères	Moyens de paiement à l'Etranger	Avances nanties en compte courant (y compris les prêts) sur titres, marchandises et warrants	Cert. de Trésor. repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances en florins déduisant d'accords de paiement	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						
									Anciennes émissions	Nouvelles émissions	Trésor	Trésor : compte spécial	Avoirs des banques en Hollande	Avoirs déduisant d'accords de paiement	Autres avoirs	Avoirs de non-résidents	Avoirs libellés en monnaies étrangères
1951 Moyenne annuelle...	1.178	106,6	848	4,1	164	1.507	1.500	267	50	2.786	63	1.550	41	322	163	110	544
1952 Moyenne annuelle...	1.314	3,9	1.443	3,6	58	721	1.350	336	43	2.919	592	1.250	66	84	127	98	47
1952 7 juillet	1.303	—	1.413	4,3	34	800	1.300	372	43	2.917	705	1.027	117	105	161	105	30
4 août	1.325	—	1.563	5,3	35	587	1.300	363	42	2.954	753	1.062	68	75	141	87	30
8 septembre	1.222	—	1.847	2,3	36	343	1.300	367	42	2.937	740	1.099	31	48	133	88	30
6 octobre	1.235	—	2.086	0,7	37	228	1.300	348	41	2.967	763	1.129	42	72	139	84	31
10 novembre	1.241	—	2.210	0,7	37	151	1.300	373	41	2.946	871	1.163	42	59	105	86	30
8 décembre	1.569	—	1.949	0,6	40	151	1.300	382	40	2.979	878	1.185	69	58	93	87	31
1953 5 janvier	2.061	21,3	1.479	0,4	39	151	1.300	387	39	3.077	881	1.155	35	34	134	86	33
9 février	2.187	—	1.512	5,1	36	151	1.300	346	38	2.982	1.051	1.163	33	46	136	87	29
9 mars	2.261	—	1.503	0,4	34	151	1.300	329	36	3.019	1.012	1.174	36	38	129	87	32
7 avril	2.291	1,7	1.591	0,5	144	—	1.300	365	35	3.077	1.293	1.174	23	48	107	69	31
4 mai	2.290	—	1.574	1,2	33	—	1.300	340	34	3.080	931	1.177	33	61	117	44	73
8 juin	2.290	—	1.690	1,7	35	300	1.000	334	33	3.038	1.069	1.196	71	100	72	42	39
6 juillet	2.329	—	1.758	1,9	37	217	1.000	324	32	3.091	883	1.203	181	88	115	39	46
10 août	2.529	—	1.606	2,1	31	217	1.000	285	32	3.073	823	1.199	252	83	126	39	58
7 septembre	2.620	—	1.532	1,3	35	217	1.000	280	32	3.120	973	1.195	105	58	128	33	54

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 7 avril 1953.
précédent : 3 % depuis le 1^{er} août 1952.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1951 Moyenne annuelle.....	6.003	225,4	154,9	30,9	13,8	4.432	1.858	99,03
1952 Moyenne annuelle.....	5.848	337,1	206,2	30,0	13,0	4.605	1.692	98,23
1952 7 juillet	5.815	287,8	201,5	43,5	9,4	4.555	1.666	98,11
7 août	5.814	327,6	205,6	30,1	10,7	4.565	1.685	98,26
6 septembre	5.796	379,0	202,1	29,2	8,6	4.613	1.663	98,40
7 octobre	5.801	427,3	201,3	32,2	9,8	4.683	1.654	98,29
7 novembre	5.803	436,2	198,3	26,7	9,5	4.739	1.597	98,47
6 décembre	5.811	496,3	197,6	34,9	6,9	4.813	1.601	98,33
1953 7 janvier	5.875	494,7	234,7	41,6	10,3	4.938	1.582	97,69
7 février	5.906	458,8	198,6	18,2	4,4	4.684	1.765	98,68
7 mars	5.905	461,3	199,0	18,9	7,0	4.703	1.751	98,64
7 avril	5.911	471,0	195,7	24,5	16,5	4.745	1.741	98,39
7 mai	5.952	528,1	190,1	29,1	11,9	4.716	1.858	98,58
6 juin	5.969	517,4	190,5	26,8	8,5	4.707	1.861	98,77
7 juillet	6.007	530,0	191,4	26,0	12,4	4.748	1.878	98,66
7 août	6.048	539,0	190,1	24,9	10,0	4.762	1.886	99,08
7 septembre.....	6.057	538,9	186,7	22,2	7,7	4.811	1.838	99,21

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS (*)

88.2

 1^{er} juillet 1950 au 31 juillet 1953 (1)

(millions d'unités de compte)

PAYS MEMBRE ET ZONE MONÉTAIRE ASSOCIÉE	POSITION BRUTE		POSITION CUMULATIVE NETTE Excédent (+) ou déficit (-)	Utilisation nette des ressources existantes par (-) ou sur (+) les autres membres	RESSOURCES SPÉCIALES et SOLDES INITIAUX créditeurs (+) ou débiteurs (-) Montant utilisé	AJUSTEMENTS (au titre des intérêts payés (-) ou versés (+) et arrangements spéciaux au 1 ^{er} juillet 1952 (2) (3)	QUOTA DISPONIBLE	UTILISATION DES QUOTAS. MONTANT UTILISÉ (h + i = g)		
	Total des excédents (+) et total des déficits (-) bilatéraux							TOTAL Déficit (-) ou excédent (+) comptable cumulatif g = (b+c+d+e)	DONT (3)	
	a	b							Prêts reçus (-) ou accordés (+) par le pays membre h	Or versé (-) ou reçu (+) par le pays membre i
Allemagne	+ 1.672,7	- 1.065,6	+ 607,1	+ 11,9	-	+ 2,2	500	+ 621,2	+ 360,6	+ 260,6
Autriche	+ 173,1	- 255,4	- 82,3	-	+ 125,0	+ 0,1	70	+ 42,8	+ 28,4	+ 14,4
Belgique-Luxembourg	+ 1.317,0	- 614,2	+ 702,8	+ 15,8	- 29,4	+ 10,0	360 (4)	+ 390,0	+ 231,0	+ 159,0
Danemark	+ 445,7	- 492,3	- 46,6	- 5,0	-	+ 2,2	195	- 53,8	- 45,5	- 8,4
France	+ 729,1	- 1.555,9	- 826,8	+ 12,9	+ 89,0	- 8,5	520	- 733,4	- 312,0	- 421,4
Grèce	+ 45,2	- 301,9	- 256,7	+ 1,1	+ 252,4	+ 0,0	45 (4)	- 3,2	-	- 3,2
Islande	+ 4,1	- 21,4	- 17,3	-	+ 15,2	+ 0,0	15	- 2,2	- 2,1	- 0,1
Italie	+ 597,6	- 667,1	- 69,4	+ 42,5	-	+ 3,8	205	- 23,1	- 22,6	- 0,5
Norvège	+ 368,4	- 493,5	- 125,1	+ 0,4	+ 60,0	+ 1,3	200	- 66,0	- 54,2	- 11,8
Pays-Bas	+ 1.150,2	- 811,3	+ 338,9	-	+ 30,0	+ 2,1	355	+ 371,0	+ 221,0	+ 150,0
Portugal	+ 196,4	- 137,8	+ 58,6	-	-	+ 3,0	70	+ 58,1	+ 36,0	+ 22,0
Royaume-Uni	+ 2.112,9	- 2.624,9	- 512,0	- 93,1	- 150,0	+ 19,8	1.060	- 774,9	- 535,9	- 239,1
Suède	+ 710,5	- 526,1	+ 184,4	+ 15,4	- 9,6	+ 4,0	260	+ 194,2	+ 123,1	+ 71,1
Suisse	+ 619,7	- 358,8	+ 260,9	-	-	+ 4,6	250	+ 265,5	+ 157,7	+ 107,7
Turquie	+ 218,5	- 434,9	- 216,4	- 1,9	+ 93,9	- 3,0	50	- 127,4	- 30,0	- 97,4
Total...	+ 10.361,2	- 2.152,7	+ 2.152,7	+ 100,0	+ 665,5 - 189,0	+ 42,9 - 360,8		+ 1.942,7 - 1.784,1	+ 1.157,9 - 1.002,2	+ 784,9 - 781,9

 (1) La Suisse est comprise à partir du 1^{er} novembre 1950.

 (2) Intérêts reçus (+) ou versés (-) par le pays au titre des crédits qu'il a accordés à l'Union ou reçus de celle-ci, et ajustements des positions de la Belgique et du Portugal (- 322,9 et - 3,0 respectivement) effectués au 1^{er} juillet 1952, conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952. Le premier versement, au 30 juin 1953 (+ 10,0), en remboursement du crédit spécial accordé par la Belgique, est indiqué séparément.

(3) Y compris les règlements hors quota ci-après :

Déficits intégralement réglés en or ou en dollars, en vertu de l'article 13 (a) :

	Millions d'unités de compte
France	213,4
Grèce	3,2
Turquie	77,4

Excédents réglés conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952, en vertu de l'article 13 (b) :

Belgique-Luxembourg	59,4
Allemagne	121,2
Pays-Bas	16,0
Suisse	15,5

(4) Le quota de la Grèce en tant que débiteur est bloqué à zéro; le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en tant que créditrice, est de 331 millions d'unités de compte.

 (*) Pour l'explication des en-têtes des colonnes, voir la notice publiée dans le *Bulletin* de novembre 1951, p. 221.

V — STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES (1)
(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A LA DISPOSITION DE L'ÉCONOMIE BELGE									
	MONNAIE FIDUCIAIRE			MONNAIE SCRIPTURALE				Total du stock monétaire à la disposition de l'écono- mie belge	P. c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire	Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire (*)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique (*)	Avoirs en comptes chèques postaux (*)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établisse- ments para-banquiers (*)	Stock de monnaie scripturale			
								(1)	(2)	(3)
1951 Juillet	5.382	90.448	94.576	500	18.914	44.617	64.031	158.607	59,6	15.360
1952 Mai	5.547	96.236	100.530	692	20.010	49.055	69.757	170.287	59,0	14.595
Juin	5.605	96.311	100.580	524	20.246	49.326	70.096	170.676	58,9	14.552
Juillet	5.703	97.175	101.449	484	20.308	48.402	69.192	170.641	59,5	(2) 7.347
Août	5.687	96.588	100.782	496	21.171	48.537	70.204	170.986	58,9	7.477
Septembre	5.597	95.990	100.233	468	20.820	49.372	70.660	170.943	58,7	7.384
Octobre	5.578	96.704	101.071	451	20.496	51.254	72.201	173.272	58,3	7.522
Novembre	5.546	96.262	100.450	510	20.501	50.376	71.387	171.837	58,5	6.899
Décembre	5.506	97.784	102.001	681	19.781	50.659	71.121	173.122	58,9	7.971
1953 Janvier	5.524	97.466	101.645	478	20.026	49.804	70.306	171.951	59,1	6.918
Février	5.504	97.939	102.095	691	20.351	48.835	69.877	171.972	59,4	7.456
Mars	5.472	97.297	101.440	534	20.107	49.760	70.401	171.841	59,0	7.509
Avril	5.489	97.908	102.110	519	19.546	49.118	69.183	171.293	59,6	7.677
Mai	5.490	97.802	101.930	570	20.154	49.469	70.193	172.123	59,2	7.464
Juin	5.498	98.393	102.582	591	21.127	49.918	71.636	174.218	58,9	6.790
Juillet	5.564	100.846	105.064	523	20.605	48.982	70.110	175.174	60,0	7.510

(*) Déduction faite des encaisses du système bancaire.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, n° 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

(2) Le transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a provoqué certains transferts qui affectent la colonne : « Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges ».

En effet, parmi ceux-ci figuraient antérieurement les engagements des sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge vis-à-vis de ses succursales congolaises de l'ordre de 6,7 milliards au 30 juin 1952.

Une partie de ces comptes ont été absorbés lors des opérations de reprise d'actifs et de passifs par la nouvelle Banque Centrale; les sièges africains ont converti le solde en francs congolais. La diminution sensible des avoirs de l'étranger en juillet provient essentiellement de ces mouvements importants plus apparents que réels.

VI — VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE
EN BELGIQUE

Mois	Comptes chèques postaux (1)	Dépôts à vue dans les banques
1952 Mai	4,12	1,75
Juin	3,65	1,73
Juillet	3,79	1,81
Août	3,77	1,58
Septembre	3,31	1,62
Octobre	3,60	1,69
Novembre	3,91	1,59
Décembre	3,83	1,87
1953 Janvier	3,69	1,66
Février	3,88	1,60
Mars	3,42	1,70
Avril	3,96	1,72
Mai	4,27	1,64
Juin	3,64	1,77
Juillet	4,02	1,83

(1) Voir tableau n° 36.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, n'étant pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONÉTAIRE EN FRANCS BELGES

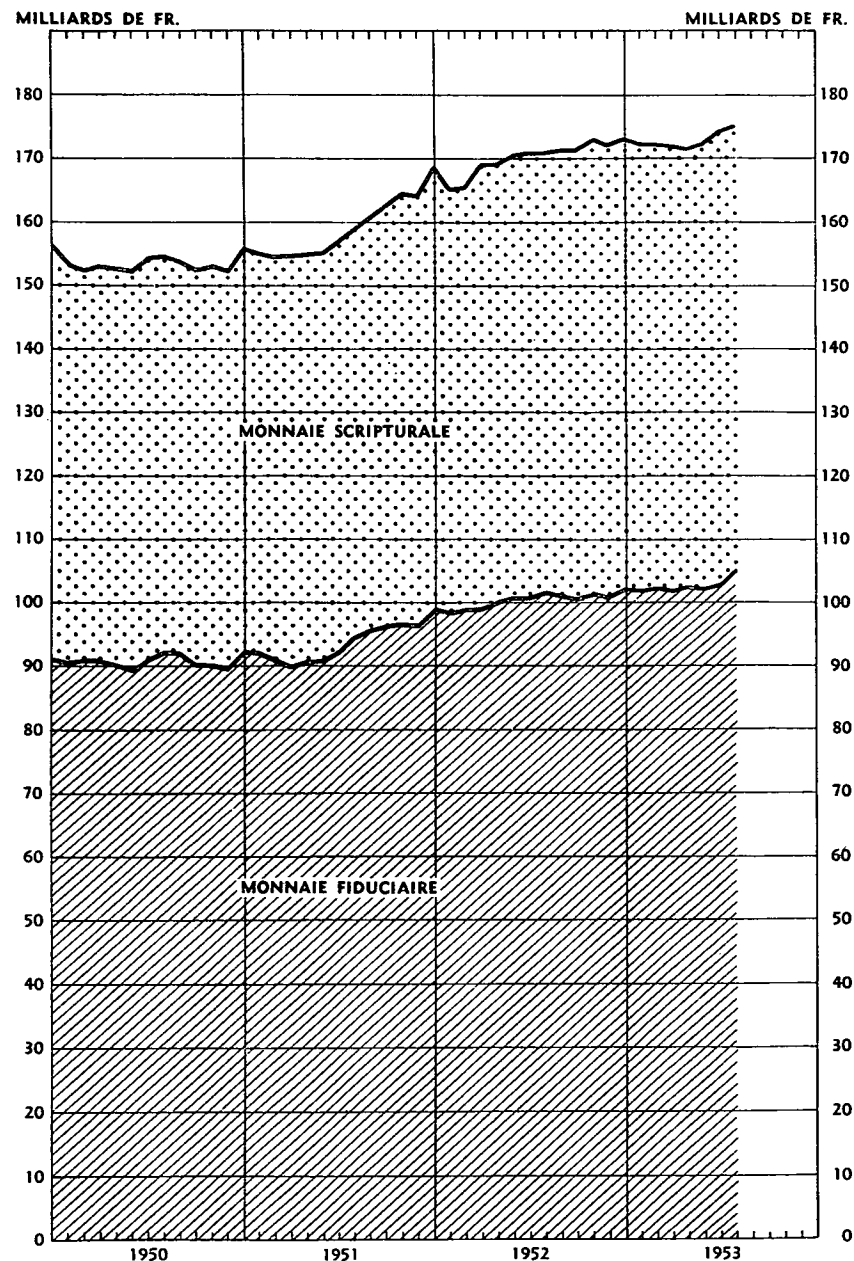


TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LES PRIX	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	a) Indices des prix de gros en Belgique.....	45
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45
III — L'argent au jour le jour	8	c) Indices des prix de détail en Belgique.....	46
LES MÉTAUX PRÉCIEUX		LA PRODUCTION	
Cours des métaux précieux.....	9	I — Production charbonnière et métallurgique.....	55
LE MARCHÉ DES CHANGES		II — Industrie textile	56
I — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10	III — Productions diverses	56
II — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles.....	10	IV — Energie électrique	58
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		V — Gaz	59
I — Cours comparés de quelques fonds publics.....	14	LA CONSOMMATION	
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	I — Indices des ventes à la consommation	65
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles.....	15	II — Consommation de tabac	66
IV — Rendement des titres à revenu fixe	16	III — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
V — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	LES TRANSPORTS	
Tableau rétrospectif Emissions des sociétés congolaises en avril 1953 : Détail des émissions Groupement par importance du capital Emissions des sociétés belges en mai 1953 : Détail des émissions Groupement par importance du capital	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	a) recettes et dépenses d'exploitation	
VII — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	b) wagons fournis à l'industrie	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	c) trafic : 1° trafic général 2° grosses marchandises : A) ensemble du trafic B) service interne belge	
LES FINANCES PUBLIQUES		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
I — Situation de la Dette publique	25	III — Les ports	71
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25	a) Anvers	
III — Rendement des impôts	26	b) Gand	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		IV — Mouvement général de la navigation intérieure.	72
I — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises	30	LE COMMERCE EXTÉRIEUR	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en avril 1953 Tableau rétrospectif	30	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)...	75
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.....	31	LE CHOMAGE	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne	31	I — Chômage complet et partiel	81
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite	31	II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
III — Indice trimestriel des salaires	32	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES	
I — Chambres de compensation	35	I — Belgique et Congo belge : Situations globales des banques	85
a) Mouvement du débit	35	Banque Nationale de Belgique : Situations hebdomadaires	85
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles	35	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda- Urundi : Situations mensuelles.....	85
II — Chèques postaux	36	II — Banques d'émission étrangères : Situations	86
		Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87
		IV — Union Européenne de Paiements : Résumé de la situation financière.....	88.1
		Règlement de la position des pays membres...	88.2
		V — Stock monétaire en francs belges	89
		VI — Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	89

Prix de l'abonnement annuel { Etranger, 300 francs
Belgique, 250 francs

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
